



MÉTÉO

Aujourd'hui Stratus ou brouillard sur le Plateau. Cette nappe se dissipera partiellement cet après-midi. Dans les autres régions et au-dessus temps assez ensoleillé.

Demain Dans l'ouest en général très nuageux. Tendance pour samedi et dimanche: partiellement ensoleillé. En plaine stratus principalement le matin.

Lac des Brenets 751,24 m				Lever 8 h 15	Coucher 17 h 06
Lac de Neuchâtel 429,09 m	7°	-5°	800 m	2 h 01	11 h 58

Fête à souhaiter: Yvette

TRAVAIL À L'ÉCRAN Pas de conséquences graves pour la santé, selon l'OFIAMT	► 4
DOMAINE DE L'ÉNERGIE Deux rapports sur l'encouragement de la recherche	► 6

RENTIERS AVS Douche froide	► 17
HOLD-UP À NEUCHÂTEL La poste de la Cassarde attaquée	► 17

L'Impartial

LA VOIX D'UNE RÉGION

OPINION

Crispons-nous!

Les perspectives économiques pour l'année qui commence sont un peu à l'image de ce curieux hiver: minces comme la couche de neige, difficiles à skier, il faudra porter ses lattes là où on avait l'habitude de se laisser glisser!

L'Amérique prévoit une croissance de 1%, c'est trop peu pour améliorer les rentrées fiscales, donc la dette extérieure restera très lourde, ce qui ne va pas faciliter la convalescence du dollar.

Mais ne restons pas les yeux fixés sur l'Amérique qui n'absorbe que 9% de nos exportations, c'est-à-dire un peu plus de 6 milliards de francs, à peine mieux que la France, l'Italie ou la Grande-Bretagne.

Non, notre partenaire, le pays avec lequel nous sommes le plus étroitement liés, celui qui nous fait tousser quand il s'enrhume, c'est l'Allemagne fédérale. L'Allemagne est de loin notre plus gros client, elle nous achète pour environ 15 milliards de marchandises et le tiers de nos importations, 25 milliards, proviennent d'Allemagne, qui est aussi notre plus gros concurrent. Donc c'est bien là, au-delà de nous-mêmes, que nous devons calculer l'angle d'ouverture de nos perspectives économiques. C'est plutôt un angle obtus!

La chute du dollar a ratissé les bénéfices de la Bundesbank qui en a déjà racheté pour quelque 25 milliards dit-on, et la contribution allemande au Marché commun pèse aussi lourdement sur ses comptes.

Le déficit du budget de la RFA pour 1988 devrait atteindre 40 milliards de marks, soit 10 milliards de plus que prévu par le Bundestag en décembre.

Le volume des commandes à l'industrie est en baisse notamment en biens d'équipement et on dénombre 2,3 millions de chômeurs le long du Rhin. L'Allemagne prévoit une croissance de son PNB de zéro à 1,5%, et elle entend réduire son endettement de 10 milliards, grâce à une augmentation des taxes à la consommation.

Voilà pêle-mêle quelques considérations un peu abruptes, mais qui devraient déjà nous inciter, nous autres Suisses, à nous préoccuper d'une réalité avec laquelle les Allemands ont déjà renoué: un contrôle plus crispé de nos coûts de production, car le pire est encore à venir...

Gil BAILLOD

La faim et la crise économique

Le bilan de cinq semaines d'agitation palestinienne

Des manifestations dans les camps palestiniens des territoires occupés par Israël ont fait hier un mort et plusieurs blessés, alors que les autorités militaires refusaient l'accès à deux camps de réfugiés au secrétaire général adjoint des Nations Unies, M. Marrack Gouling.

Un manifestant palestinien a été tué par des tirs de soldats israéliens dans la ville de Rafah - ce qui porte à 36 le nombre de Palestiniens morts par balles depuis le 9 décembre - tandis que plusieurs autres étaient blessés dans cette ville de la bande de Gaza et dans le camp de réfugiés de Djeballyah, a-t-on appris mardi de sources palestiniennes et israéliennes concordantes.

Le secrétaire général adjoint des Nations Unies, M. Marrack Gouling, qui effectue une enquête sur la situation dans les territoires occupés, s'est vu interdire l'accès aux camps de Djabalia et de Shati, dans la bande de Gaza, l'armée israélienne lui ayant signifié que le camp de Djabalia avait été déclaré «zone militaire», et que le camp de Shati était sous «couvre-feu».

M. Gouling s'est entretenu hier après-midi à Tel-Aviv avec le ministre israélien de la Défense Yitzhak Rabin.

EXPULSIONS MALGRÉ TOUT

Israël devrait par ailleurs procéder incessamment à l'expulsion de quatre des neuf activistes palestiniens de Cisjordanie, malgré la récente résolution du Conseil de sécurité des Nations Unies.

Les avocats des quatre Palestiniens ont fait savoir qu'ils avaient retiré l'appel interjeté devant un tribunal militaire après avoir eu la conviction que le secret entourant le dossier de leurs clients ne serait pas levé.

Selon la presse israélienne, les quatre devraient être conduits au Liban, via la «zone de sécurité» décrétée par Israël au Liban-Sud, puisque la Jordanie, la Syrie et l'Égypte ont refusé de les accueillir.

SHAMIR PERSISTE

La faim et la crise économique ont commencé à faire leur apparition dans les territoires occupés de Cisjordanie et Gaza.

Le premier ministre israélien, M. Shamir, n'en a pas moins déclaré hier à la presse: «S'il le faut, nous prendrons toutes les mesures de sécurité qui s'imposent, même au prix de souffrances pour la population (palestinienne) de Judée-Samarie (Cisjordanie) et Gaza.»

Les mesures préconisées par M. Shamir et le ministre de la Défense, M. Rabin, doivent faire l'objet aujourd'hui d'une réunion du cabinet restreint israélien.

De l'avis unanime des experts, la situation économique des territoires est catastrophique. «Les gens n'achètent que des vivres et des produits de base essentiels, et la production est nulle», dit ainsi un industriel de Ramallah. «Nous ne contrôlons plus ce qui se passe. Le jeune leadership palestinien qui a fait son apparition sur la scène politique ces dernières semaines nous impose ses directives», poursuit-il.

De fait, depuis plus d'un mois, la grève a été quasi-totale dans la plupart des agglomérations palestiniennes des territoires occupés. La plupart des quelque 120.000 Palestiniens, qui franchissent habituellement la «Ligne verte» pour travailler en Israël, ont dû rester chez eux ces dernières semaines. Or, les salaires de ces travailleurs représentent 40 pour cent du «revenu national» des territoires occupés. (ats, afp, reuter)

Visite terminée

URSS: M. Jakes quitte Moscou



Le No 1 tchèque Milos Jakes. (Photo ASL)

Le secrétaire général du parti communiste tchécoslovaque, M. Milos Jakes, a quitté Moscou hier à l'issue d'une courte visite de travail en URSS.

M. Jakes a été accompagné à l'aéroport par le No 2 soviétique, M. Ligatchev.

Le secrétaire général du PCT, arrivé lundi à Moscou, s'était entretenu le même jour avec le chef du Kremlin, M. Mikhaïl Gorbatchev.

Il s'agissait de la première visite de travail en URSS de M. Jakes depuis son accession au pouvoir, le 17 décembre dernier.

Parallèlement, le vice-ministre soviétique des affaires étrangères, M. Igor Rogatchev, annonçait qu'un groupe de travail sino-soviétique allait entamer le 20 janvier à Moscou des discussions sur les problèmes frontaliers.

La présence au Cambodge de troupes de Hanoï (allié de Moscou), constitue l'un des trois obstacles à la normalisation des relations sino-soviétiques.

Les deux autres sont la présence de troupes soviétiques à la frontière chinoise et la présence soviétique en Afghanistan.

Accord entre Moscou et Stockholm

De plus, un accord sur la délimitation de la zone économique dite «zone blanche», située en mer Baltique entre les côtes suédoises et soviétique sera signé à Stockholm, a annoncé le premier ministre Ingvar Carlsson.

Il doit mettre fin à 19 ans de conversations destinées à régler le différend sur cette zone que se disputaient les deux pays. (ats, afp, reuter)

Le roi Tomba déchu

Gstrein remporte le slalom spécial de Lienz



L'italien Alberto Tomba a subi sa première défaite en slalom spécial. (ASL)

SPORTS 10 - 15 - 16

L'ÉVÉNEMENT

Grand Maghreb

Deux jours à Tunis. Deux jours à Tripoli.

Le président algérien Chadli Bendjedid a mis à profit un week-end prolongé pour mener à bien des discussions avec deux chefs d'Etat arabes voisins, Ben Ali et Kadhafi.

Les médias occidentaux ont été discrets sur ces entretiens. Il ne pouvait guère en être autrement, car peu d'informations ont filtré.

Ce qui peut être tenu pour certain, toutefois, c'est qu'on a discuté en priorité du Grand Maghreb et de la forme que pourrait prendre celui-ci.

Il était urgent qu'on reprenne cette question. Ces dernières années, en effet, M. Bourguiba et son entourage avaient carrément tourné le dos à l'arabité et certains de leurs proches avaient encouru le reproche d'être allés jusqu'à vilipender leur civilisation.

Durant tout ce laps de temps, le sage gouvernement algérien a laissé faire sans faire montre d'acrimonie.

Mais il est évident que le destin du monde arabe réside dans son unité. Comme celui de l'Europe d'ailleurs. Et que, même si celle-ci ne saurait être parfaite, elle doit exister au moins sur un des quatre plans essentiels de la culture, de la spiritualité, de l'économie et de la politique.

Bref, le voyage de M. Chadli Bendjedid s'imposait maintenant que Ben Ali a repris les affaires sérieusement et habilement en mains.

On peut supposer dès lors que les conversations entre les présidents tunisien et algérien se sont passées fort harmonieusement.

Tous deux ont prouvé qu'ils savaient où ils allaient et qu'ils avaient conscience qu'il faut parfois laisser faire le temps pour arriver plus sûrement aux buts fixés.

Dans cette vision concrète des événements, il est réconfortant de voir qu'on a associé la Libye aux pourparlers.

En dépit qu'elle ait conduit à commettre certaines erreurs, la fougue de Kadhafi n'est pas aussi préjudiciable au Maghreb qu'on l'a affirmé trop hautement.

Tout au contraire, l'apport de la Libye au Maghreb peut être fructueux. Comme il peut être un atout à l'intégration politique et socio-culturelle de ce Maghreb au continent européen ou, en tout cas, à une coopération étroite avec celui-ci.

Willy BRANDT

Syndicat de chômeurs en Hongrie

Un syndicat de chômeurs a été créé dans deux villes de l'est de la Hongrie le mois dernier, a rapporté la presse hongroise.

Un «groupe syndical de chômeurs temporaires» a été formé à Miskolc le 15 décembre et un autre, non loin à Ozd le 28 décembre, avec l'approbation des Conseils syndicaux, central et régionaux. Ils ont commencé à être opératoires officiellement au début du mois.

D'après l'hebdomadaire économique Heti Világagazdaság, le but de cette nouvelle organisation, sans précédent en Europe de l'Est, est d'assurer que «les syndicalistes chômeurs ne sont pas perdus pour le mouvement, même s'ils sont sans emploi».

La nouvelle structure syndicale va également aider les chômeurs sur le plan financier et les aider à retrouver un emploi. (ap)

Dans un climat serein
Visite de M. Genscher en Pologne

Le ministre ouest-allemand des Affaires étrangères, M. Hans-Dietrich Genscher a rencontré hier le Prix Nobel de la paix Lech Walesa, venu spécialement de Gdansk à Varsovie pour répondre à l'invitation de son hôte.

«En tant que libéral, j'estime que la vérité réside dans la diversité des points de vues», a déclaré M. Genscher en recevant Lech Walesa dans la résidence de l'ambassadeur de RFA en Pologne.

Le Prix Nobel de la paix, qui a exprimé sa «satisfaction» de rencontrer le ministre, lui a notamment déclaré: «La situation dans le monde est compliquée et elle l'est particulièrement en Pologne. Cependant, Solidarnosc n'est pas une opposition dans le plein sens du terme et le syndicat (dissous) ne combat pas le gouvernement» du général Jaruzelski.

Pour la rencontre, Lech Walesa était accompagné de ses plus proches collaborateurs, MM. Tadeusz Mazowiecki, ancien rédacteur en chef de la revue «Solidarnosc», Janusz Onyszkiewicz, porte-parole national du syndicat, et le professeur Bronislaw Geremek, spécialiste de l'histoire médiévale.

ACCORDS EN VUE

Par ailleurs, le porte-parole du gouvernement polonais a déclaré à

propos de la visite de M. Genscher que «le climat qui l'entourait, incitait à un certain optimisme», bien qu'«aucun résultat concret» n'ait encore été enregistré.

M. Jerzy Urban a indiqué au cours de sa conférence de presse hebdomadaire que des experts polonais et ouest-allemands se penchaient actuellement sur l'élaboration de quatre accords concernant la garantie par Varsovie des investissements allemands en Pologne la protection de l'environnement, l'ouverture à Cracovie d'un consulat ouest-allemand et d'un consulat polonais à Hambourg ainsi qu'un accord de coopération scientifique et technique entre les deux pays.

M. Genscher devait ensuite être reçu par M. Jozef Czyrek, responsable au Bureau politique et au secrétariat du Comité central du PC polonais des affaires internationales, qui passe pour être un très proche collaborateur du général Jaruzelski. (ats, afp)



M. Genscher et Lech Walesa.

(Béllno AP)

Fausses factures

Au tour de Raymond Barre?

Le «Canard Enchaîné» affirme dans sa dernière édition qu'un bureau d'études dirigé par un proche de Raymond Barre a bénéficié de fausses factures via un contrat d'étude jamais honoré avec le ministère de l'Agriculture.

Selon le «Canard», M. François Navarranne, président du bureau d'études l'Alpes (Association lyonnaise pour la prospection économique et sociale), mais aussi secrétaire général de Reel (réalisme, efficacité, espérance, liberté) - les réseaux rassemblant les barristes dans chaque département - a demandé une subvention de 60.000 francs français (15.000 francs suisses) au Cnasea (centre national pour l'aménagement des structures des exploitations agricoles) dépendant du ministère de

l'Agriculture. Ce dernier accorde la somme le 15 juin 1987 pour une étude sur les «structures agricoles et les problèmes laitiers» en Rhône-Alpes et en Pays de Loire.

Mais surprise, aucun rapport n'est rédigé. Mieux, M. Yannick Marteau, un des collaborateurs de François d'Aubert, député de la Mayenne et porte-parole de Raymond Barre à l'Assemblée nationale et censé diriger l'étude, affirme ne pas être au courant. «Navarranne aurait quand même

pu me prévenir», déclare-t-il au «Canard».

Interrogé par l'hebdomadaire, ce dernier répond que le rapport n'a pas encore été réalisé en raison d'un simple «retard dans l'exécution du travail commandé».

Le «Canard» affirme par ailleurs que M. d'Aubert a utilisé une radio, Radio-Perrine, qu'il avait créée en 1983, pour «engranger des fonds privés» en faveur de M. Barre. L'hebdomadaire donne l'exemple d'un chèque de 59.300 francs français (environ 15.000 francs suisses) payé par les Editions Mondiales au nom de M. d'Aubert lui-même. Ces sommes, se défend M. d'Aubert, servaient à payer des spots de publicité sur Radio-Perrine. (ap)

Accusés muets

Deuxième jour du procès d'Action Directe à Paris

Après le chahut de la première journée, le procès pour association de malfaiteurs de 20 membres et sympathisants présumés d'Action Directe devant le Tribunal correctionnel de Paris a pris un cours presque normal, avec le début de leurs interrogatoires individuels.

A l'exception de Frédérique Germain, dite «Blond-Blond», la repentie, les cinq premiers interrogés ont tous refusé de répondre aux questions du président Jacques Ducos. L'italien Vincenzo Spano et la doyenne d'AD, la «mamma» Helyette Bess, 57 ans,

comme les frères Claude et Nicolas Halfen, s'en sont tenus à revendiquer la qualité de «militants communistes combattants».

Helyette Bess, considérée par la police comme un rouage essentiel de l'organisation par le soutien logistique qu'elle apportait à ses clandestins - auxquels elle fournissait «planques», argent et faux papiers - est également inculpée pour détention d'armes et d'explosifs, contrefaçon de papiers d'identité et recel de vols.

L'interrogatoire de Régis Schleicher et des frères Halfen, qui

s'étaient déjà trouvés au même box des accusés en juin dernier en Cour d'assises, a suscité l'hilarité parmi leurs co-accusés. «Je crois que vous n'avez vraiment rien compris», a lancé Schleicher, la main sur la hanche, l'air désabusé, lorsque Ducos lui a parlé des mérites de la démocratie.

Régis Schleicher a fait mine de quitter l'audience en s'apercevant que les prévenus n'étaient plus, comme la veille, regroupés par couples dans les deux boîtes du tribunal. Il s'est finalement rassisi. (ats, reuter)

LE MONDE EN BREF

LIMA. - Le directeur de Perulac, la filiale péruvienne de Nestlé, aux prises avec les autorités de Lima qui lui reprochent des manœuvres spéculatives, a rejeté une nouvelle fois ces accusations, et annoncé qu'il allait faire recours contre l'amende de 60.000 francs infligée par la préfecture de Lima.

WASHINGTON. - Le premier ministre japonais, M. Takeshita, est arrivé mardi à Washington pour faire connaissance avec le président Reagan et tenter d'aplanir les frictions dans les relations commerciales avec le principal allié et partenaire économique du Japon.

PHILADELPHIE. - Florence Knapp, inscrite dans le livre Guinness des records comme la doyenne mondiale, est décédée à l'âge de 114 ans dans la maison pour personnes âgées de Dock Terrace (près de Philadelphie).

LONDRES. - Amnesty International a accusé les services secrets irakiens d'avoir empoisonné l'an dernier à l'aide de mort aux rats versée dans du yaourt une quarantaine d'opposants kurdes, dont au moins trois sont morts.

BEYROUTH. - Un observateur australien relevant de l'UNTSO (Organisation des

Nations-Unies pour la supervision de la trêve) a été tué au Liban-Sud et un autre, de nationalité canadienne, grièvement blessé par l'explosion d'une mine.

TUNIS. - Un conseil ministériel extraordinaire de la Ligue arabe aura lieu le 24 janvier à Tunis pour étudier «la situation explosive» dans les territoires occupés par Israël.

DUBAI. - Deux membres d'équipage du pétrolier United Venture, battant pavillon chypriote et attaqué dans le Golfe par l'aviation irakienne, ont été tués et six autres sont portés manquants.

Pacification

Accord au Pays basque

Plusieurs partis régionaux basques ont conclu, à Vitoria, un accord sur la pacification du Pays basque.

Deux des plus importants partis basques, Eusko Alkartasuna et Herri Batasuna, en sont cependant absents.

Eusko Alkartasuna (EA), le parti nationaliste de gauche dissident en hausse au fil des dernières consultations, a claqué la porte des négociations, et Herri Batasuna (HB), parti proche de l'ETA, n'a pas pris part aux discussions. Un responsable de EA a indiqué que son parti se contenterait de respecter l'accord mais n'entendait pas y adhérer pleinement.

Les principaux signataires sont le Parti nationaliste basque (PNV) et le Parti socialiste basque (PSE, branche régionale du PSOE, au pouvoir à Madrid) - les deux partis sont liés par un pacte de législation et gouvernement la région ensemble. Trois autres formations se sont jointes à l'accord: Euskadiko Eskerra (gauche nationaliste), Alliance populaire (AP, conservateur) et le Centre démocratique et social (CDS, centriste).

L'une des principales divergences qui a provoqué le départ de Eusko Alkartasuna de la table de négociations était l'interprétation par les divers participants du statut d'autonomie du Pays basque. (ats, afp)

Exécutions sommaires

La guérilla tue 27 personnes au Pérou

Des rebelles présumés du groupe Sentier Lumineux, déguisés en soldats de l'armée péruvienne, ont exécutés 27 paysans accusés de collaborer avec les autorités contre la guérilla.

Ces exécutions, après un procès sommaire, ont eu lieu dans la région d'Ayacucho, à environ

700 km au sud-est de la capitale Lima.

Ce massacre, le plus sanglant depuis le début d'une récente campagne des Sendéristes contre les paysans hostiles à leur mouvement, porte à 86 le nombre des victimes depuis le début du mois de décembre 1987.

(ap)

L'Afrique du Nord bouge

Le président algérien Chadli Bendjedid a quitté Tripoli hier pour Alger au terme d'une visite de 24 heures en Libye, précédée d'une visite analogue en Tunisie, rapporte l'agence algérienne de presse APS.

Tripoli et Tunis ont récemment rétabli des relations diplomatiques, grâce notamment aux encouragements diplomatiques algériens, et la tournée de Chadli chez ses deux voisins de l'Est laisse penser que, comme l'écrivait hier à l'APS, «la scène maghrébine connaîtra dans un proche avenir un fait nouveau et concret».

Ce fait, selon les spéculations diplomatiques, pourrait être

l'adhésion de la Libye au Traité de fraternité et de concorde signé en 1983 par la Tunisie et l'Algérie, et auquel la Mauritanie s'est ultérieurement jointe.

Ce traité de non-agression se veut le cadre futur d'un Grand Maghreb, le jour où le conflit du Sahara occidental, qui envieime les relations entre Rabat et Alger, permettra au Maroc d'y adhérer.

(ats, reuter)

Un «parrain» se repent
Rafle antimafia en Sicile

Soixante-six mandats d'arrêt pour appartenance à la mafia et meurtre ont été émis, et seize personnes ont été arrêtées dans la région de Catane, dans le cadre d'une vaste opération contre la mafia.

Dix-neuf des mandats d'arrêt ont été communiqués à des mafiosi présumés, déjà emprisonnés, et trente-et-une personnes recherchées sont encore en fuite.

Les mafiosi arrêtés seraient les auteurs matériels de cinquante-sept assassinats commis depuis 1979 dans la région connue sous le nom de «triangle de la mort», entre Paterno, Biancavilla et Adrano, autour de Catane.

L'enquête a également permis d'identifier les «mandants» de ces homicides. Parmi eux se trouvent notamment Giuseppe Pulvirenti et Benedetto «Nitto» Santapaola. Ce dernier a déjà été condamné à la détention à perpétuité au procès de Palerme. Tous deux sont en fuite.

L'enquête et la rafle ont été rendues possibles par la décision d'un ancien «parrain», Giuseppe Allegruzzo, 53 ans, de «se repentir» et de collaborer avec la justice, après l'assassinat l'année dernière de sa femme et de son fils. (ats, afp)

Ravitaillement difficile à Khost

Les résistants afghans ont bloqué une nouvelle voie de ravitaillement des villes de Gardez et de Khost tenues par les Soviétiques. Tandis que les forces soviéto-afghanes établissent de nouveaux postes près de Khost, les résistants, qui ont dû lever le mois dernier le blocus de Khost qu'ils imposaient depuis huit ans, poursuivent leurs attaques. Ils ont coupé la route passant par Logar-Paktia, et aucun convoi soviétique n'a pu y passer. Les convois doivent utiliser une route plus longue qui n'arrive à Gardez qu'après des détours. Sur cette voie, les attaques sont fréquentes. (ats, afp)

**Vinothèque
Vins et liqueurs fines**



Ouverture:
lundi à vendredi,
de 8 à 12 heures
et de 14 heures
à 18 h 30.
Mercredi après-midi:
fermé.
Samedi:
de 8 heures à 12 h 30
et de 13 h 30 à 16 h 30

Passage Léopold-Robert 6 - La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 35 16 - ☐ Place de la Carmagnole

Votre vin du mois:



La bouteille à Fr. 6.80

Nous cherchons pour dame
d'un grand âge,
personne dévouée
pouvant lui consacrer tout
ou partie de son temps, lui
tenir compagnie, donner
soins et tenir son ménage.
Faire offres sous chiffres
CV 584 au bureau
de L'Impartial.

Je donne
**cours de
guitare**
pour débutants.
☎ 039/26 82 45

L'année au pair...



**...nouvelle formule
Une année linguistique
en Suisse allemande**

Une année avec l'APN
(l'année au pair nouvelle for-
mule) à Zurich ou à Berne
te permettra de vivre de
nouvelles expériences
passionnantes. Tu habiteras
dans une sympathique
famille d'accueil que tu se-
condras de temps à autre
en qualité de "jeune fille au
pair". Parallèlement, tu suiv-
ras un programme intensif de

langue et de culture géné-
rale. Une année qui te pro-
curera de nombreuses
satisfactions et te préparera
à ton futur apprentissage
ou à une autre école.
Une brochure détaillée
peut être demandée au
secrétariat de l'APN à Lau-
sanne:

021/22 03 90

L'organisation APN travaille en collaboration avec le centre Minerva de l'église réformée française de Zurich et le service de placement de la Société Pédagogique Romande: M. Raymond Petter (021)36 65 61 (heures des repas).

Salvador Dali

Série lithographique
Nouvelles œuvres

Galerie
Sonia Wirth-Genzoni
Av. Léopold-Robert 132
La Chaux-de-Fonds

Tous les jours
14 à 18 h 30
Samedi-dimanche
14 à 17 heures

J'achète
**machines de
mécanique**

ainsi que
**machines
à bois**

en tout genre.

R. Guyot
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 48 81

POUR COMBINER AVEC ÉLÉGANCE TRAVAIL ET LOISIRS.



OMEGA CARAVAN

Avec l'Omega Caravan, la polyva-
lence du véhicule utilitaire à
grande capacité le dispute à l'élé-
gance d'une berline somptueuse,
grâce à un confort de rêve, à son
train de roulement révolution-
naire DSA, son moteur

2.0i (115 ch/85 kW),

son équipement riche-
ment doté et son habitacle

gigant modulable. En versions
LS, GL, GLS, CD.

Omega Caravan LS: Fr. 23'000.-.

Financement ou leasing avanta-
geux par CRÉDIT OPEL.

**OMEGA. UN NOUVEL ART
DE SÉDUIRE.**

OPEL

UNE MARQUE DE GENERAL MOTORS,
PREMIER CONSTRUCTEUR MONDIAL

LA NOUVELLE GÉNÉRATION OPEL. LE NO 1 EN SUISSE.

Vos distributeurs OPEL: La Chaux-de-Fonds: Garage et Carrosserie du Collège, Maurice Bonny SA; Couvet: Autoservices Currit;
Le Locle: Garage du Rallye, W. Dumont; Saint-Imier et Villeret: Garage Gerster;
et les distributeurs locaux à:
Le Noirmont: Garage Walter Salzmann; La Sagne: Pierre Benoit Automobiles; Sonceboz: Garage P. Hürzeler. Les Verrières: Garage-Carrosserie FRANCO-SUISSE,
J. Nowacki

L'annonce, reflet vivant du marché

MEUBLES TAPIS RIDEAUX

Leitenberg

Grenier 14
La Chaux-de-Fonds
Téléphone: (039) 23 30 47



Soldes jusqu'à 50%

Exemples:

1 salon cuir	3 320.-	2 600.-
1 salon cuir	3 780.-	2 990.-
1 salon d'angle, cuir	5 550.-	3 900.-
1 salon moderne, cuir	3 490.-	2 900.-
1 salon cuir	5 915.-	4 500.-
1 salon tissu	3 480.-	1 740.-
1 salon tissu moderne, 3 + 2 + 1 + table	3 580.-	2 850.-
1 salon d'angle	3 050.-	1 500.-
1 salon avec fauteuil relax	3 700.-	2 490.-
1 salon moderne 3+2+1	3 260.-	2 400.-
1 salon 3 + 2 + 1	1 980.-	1 390.-
1 paroi d'angle	5 070.-	3 980.-
1 paroi noire	2 340.-	1 500.-
1 paroi en chêne	4 670.-	3 690.-
1 paroi en chêne clair	3 390.-	2 370.-
1 salle à manger Louis-Philippe, comprenant: 1 table + 4 chaises, 1 buffet 4 portes + 1 vitrine	5 020.-	3 590.-

Ensembles de tables et chaises

**Plus de 50 articles
soldés**

Autorisés par la Préfecture des Montagnes
du 15 janvier au 4 février 1988

**X Procrédit-
mon
prêt personnel
discret**

Veillez me verser Fr.

Je rembourserai par mois Fr.

Nom Prénom

Rue No.

NP/Domicile

Signature

à adresser dès aujourd'hui à

Banque Procrédit
Av. L.-Robert 23
2301 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/23 16 12

Heures
d'ouverture
de 08.00 à 12.15
de 13.45 à 18.00



X procrédit

Toutes les 2 minutes quelqu'un bénéficie d'un "Procrédit"
vous aussi vous pouvez bénéficier d'un "Procrédit"

Travail à l'écran

Pas de conséquences graves pour la santé selon l'OFIAMT

Selon le service médical de l'OFIAMT, il n'y a guère lieu de craindre que le travail à l'écran de visualisation ait des conséquences graves pour la santé.

Les affections et les troubles du bien-être qui ont été constatés proviennent plutôt d'une inadéquation des postes de travail. Cette problématique fera l'objet de séminaires d'information et d'instruction à l'intention des inspecteurs du travail. Le premier a eu lieu à Olten, le second aura lieu le 19 janvier à Lausanne.

Plus de 250.000 écrans de visualisation sont opérationnels en Suisse. «Jusqu'à présent», affirme le chef du service médical du travail de l'OFIAMT Wendel Greuter, «on n'a pas pu observer de maladie professionnelle causée par le travail à l'écran et, compte tenu des connaissances actuelles, il est

improbable qu'on en constate jamais».

Les travailleurs se plaignent pourtant de divers troubles de la vue, de maux de tête et d'affections du dos. Selon le docteur Greuter, ces troubles proviennent de lacunes ergonomiques, telles qu'éclairage insuffisant, éblouissement, réflexions, affichage défectueux ou scintillant, aménagement des appareils ou sièges de travail inadéquats, manque d'organisation du travail ou stress excessif. De même, l'insuffisance ou l'absence de correction optique joue un rôle considérable en cas d'anomalie de la vue. La protection de la santé des per-

sonnes travaillant à l'écran incombe aux autorités qui appliquent la loi sur le travail ou en surveillent l'exécution. Compte tenu de la fréquence élevée et de la grande diversité des lacunes ergonomiques connues ainsi que des nombreux troubles qui en découlent, le service médical du travail de l'OFIAMT a décidé de renforcer la protection des personnes travaillant à l'écran en chargeant les inspecteurs du travail de faire des contrôles.

Ils bénéficieront pour ce faire d'un questionnaire qui leur permettra de recenser rapidement et systématiquement les aspects essentiels du poste de travail à l'écran de visualisation. Les résultats de cette enquête serviront de base à l'appréciation de ces postes de travail par les inspections du travail. (ats)

Grâce aux études du professeur Silicium, nous savons maintenant que ce n'est pas le rayonnement de l'écran qui vous incommode, mais le texte que vous tapez!

Merci patron!
Merci professeur!



Expulsion de la famille Musey

Réactions choquées en Suisse

Expulsée lundi au Zaïre, dans un avion d'une compagnie privée, la famille du requérant d'asile Mathieu Musey est arrivée le même soir, vers 19 heures, à Kinshasa.

C'est ce qu'a indiqué hier le porte-parole du délégué aux Réfugiés, M. Heinz Schöni, qui a précisé que l'ambassadeur de Suisse au Zaïre avait assisté à l'arrivée de la famille Musey. En Suisse, l'expulsion a suscité de violentes réactions, notamment dans les partis de gauche et les mouvements d'aide aux réfugiés. «Mme Kopp et son département pratiquent une politique qui salit notre pays et qui nous fait honte», a déclaré la parti socialiste suisse.

Selon une information du quotidien «Blick», qui n'a pas été confirmée, l'avion qui a emmené lundi la famille Musey, après neuf mois de vie clandestine dans le Jura, appartenait à une compagnie privée. Swissair aurait en effet manifesté depuis longtemps son hostilité à transporter les Musey, craignant à la fois pour son image publicitaire et la sécurité du vol.

La famille Musey était accompagnée de policiers et d'un médecin. A son arrivée au Zaïre, elle aurait été prise en charge par des



Intervention musclée de la police à Kloten.

(Bélino AP)

parents, selon M. Schöni, mais Mathieu Musey aurait refusé de dévoiler son lieu de séjour à l'ambassadeur suisse et aux autorités zairoises qui ont normalement mené les opérations douanières.

En Suisse, l'opération a suscité des réactions très négatives, notam-

ment dans les mouvements tiers-mondistes. A l'appel de la Coordination Asile, 150 personnes ont tenté mardi de bloquer les guichets de contrôle des passeports à l'aéroport de Zurich-Kloten. Mais ils ont été dispersés au bout de cinq minutes par la police, non sans quelques heurts. A Genève, une

manifestation de la coordination genevoise dans le hall de l'aéroport a réuni une centaine de personnes distribuant des tracts aux passagers en partance pour Kinshasa.

Selon un porte-parole du Haut-Commissariat aux réfugiés, M. Jean-Pierre Hocké aurait manifesté son regret face à l'expulsion de la famille Musey, qui n'a pas eu le loisir de choisir un autre pays de refuge.

Le HCR a rappelé que l'expulsion en direction du Zaïre pourrait être considérée comme une infraction aux règles de non-refoulement.

Dans un communiqué de protestation, le Parti socialiste suisse «condamne sans nuances l'acte et la méthode. Faire intervenir de nombreux policiers et même un hélicoptère pour enlever un demandeur d'asile procède d'un manque grossier du sens des protections».

«La glorieuse expulsion du réfugié Musey vient s'inscrire dans la ligne du charter «automne noir», de l'expulsion erronée de Salihi et du refoulement généralisé de demandeurs d'asile. Mme Kopp et son département pratiquent une politique qui salit notre pays et qui nous fait honte», conclut le pss. (ats, Y. P.)

«Plus qu'une erreur, une faute»

Les bavures d'une politique d'asile

«C'est plus qu'une erreur psychologique, c'est une faute!» «Vice-président du groupe radical aux Chambres fédérales, Claude Frey avoue avoir eu une réaction choquée» à l'annonce de l'expulsion de la famille Musey.

De l'opération «automne noir» en 1985, avec 59 Zaïrois, à la valse-hésitation cruelle autour des Tamouls ou à la polémique avec le HCR, la politique bégayante en matière d'asile n'en est pas à son premier couac.

La chronique fédérale de

Yves PETIGNAT

Claude Frey ne cache pas son profond étonnement. «Quand des gens sont en Suisse depuis 18 ans, que les enfants sont nés chez nous, on n'imagine pas que l'on puisse ainsi les renvoyer. Cela ne va pas. Même si l'on a pas à faire avec un réfugié au sens étroit du terme. Choquant, voilà le mot qui vient à la bouche».

Claude Frey estime que la solution globale en faveur des anciens requérants aurait permis d'éviter

ces cas dramatiques. Malgré le refus de cantons, il espérait beaucoup que le Conseil fédéral tienne compte des cas humains, selon les assurances qui avaient été données.

LA HONTE

A Zurich, le socialiste Moritz Leuenberger partage cet avis. «D'autant plus que c'est Mme Kopp elle-même qui avait fait des propositions dans ce sens dit-il. Mais l'expulsion de la famille Musey me choque. J'ai honte en tant que Suisse. La vie d'une famille est trop précieuse pour simplement permettre à Mme Kopp de démontrer qu'elle sait être dure.» Selon le conseiller national zurichois, qui est aussi président de la commission de gestion, le chef du DFJP a voulu démontrer son intransigeance devant un cas célèbre, faire un exemple facile, «alors que dans de

nombreuses autres affaires dont j'ai connaissance ce département s'illustre par son inconséquence, sa façon de se perdre dans des questions accessoires ou son incapacité à maîtriser les problèmes».

Le démocrate-chrétien valaisan Vital Darbellay est inquiet quant à lui devant la tournure de la politique fédérale: «On cherche plus des raisons de refouler les gens que de les admettre. La Suisse est frileuse et étreinte. Mais cela ne concerne hélas pas que la politique d'asile...»

LA LONGUE LISTE DES BAVURES

Désavoué par les écologistes également, le DFJP n'en est pas à son premier couac. En automne 1985, le renvoi en masse de 59 Zaïrois par charter avait provoqué une profonde émotion en Suisse par son côté «Nuit et brouillard».

Depuis 1984, le retour des quelque 3200 requérants d'asile Tamouls actuellement en Suisse agite l'opinion. La stratégie de Peter Arbenz, le délégué aux réfugiés, a singulièrement embrouillé la situation. A trois reprises, le

DFJP ou le Conseil fédéral ont déclaré que plus rien ne s'opposait au renvoi des requérants Tamouls au Sri Lanka. A chaque fois, après une polémique serrée et inutile dans l'opinion publique, Berne est revenu en arrière.

Dans le cas de l'opposant zairois Alphons Maza, sans que l'on débâte du dossier sur le fond, le Tribunal fédéral a clairement indiqué que le DFJP et le délégué ont passé outre la loi. Il n'a pas admis les arguments du secret d'Etat opposés au Zaïrois qui désirait connaître les motifs de son expulsion. M. Maza restera finalement à Genève.

En avril 1987, un jeune Yougoslave expulsé de Suisse, Januz Salihi, était condamné dans son pays à six ans et demi de réclusion, en tant qu'opposant politique.

Enfin, à la fin de l'année s'ouvrait une polémique avec le Haut-Commissaire aux réfugiés, Jean-Pierre Hocké, «gravement préoccupé» par le projet d'ordonnance sur l'asile, trop restrictif. La position du HCR est «sentimentaliste», avait jugé M. Arbenz.

Y. P.

KALÉIDOSCOPE

Genève: retrouvés morts

Une femme d'origine argovienne, âgée de 35 ans et son bébé, un petit garçon de 2 mois, ont été retrouvés morts à proximité d'une voiture dans la campagne genevoise.

Thaïlande: touriste suisse tué

Un touriste suisse a trouvé la mort au cours d'un accident en Thaïlande. Agé de 45 ans il est mort à l'hôpital où il avait été transporté après que l'aquaplane motorisé qu'il avait loué se fut retourné à grande vitesse.

Lausanne: suicide en prison

Le Français d'origine guadeloupéenne, qui avait tué à la fin de la semaine dernière à Lausanne un ingénieur ouest-allemand, s'est pendu dans sa cellule de la prison lausannoise du Bois-Mermet.

Fribourg: secrétaire indélicat

Mauvaise surprise pour les responsables des Tâches supraparocissiales de Fribourg. Ils ont découvert un trou de quelque 140.000 francs dans la caisse. L'auteur de ces malversations, un secrétaire quadragénaire, était partie en vacances pour les fêtes de fin d'année. Elle vient de rentrer à Fribourg. (ats, ap)

LA SUISSE EN BREF

MÉDECINE.

Le Prix Louis Jeantet de médecine 1988 sera décerné en avril à Genève à trois chercheurs, le professeur Rolf Zinkernagel (Suisse), le docteur John J. Skehel (Grande-Bretagne) et le professeur Bert Sakmann (Allemagne fédérale). Tous trois ont contribué, chacun dans des domaines différents, à mieux comprendre comment les cellules parviennent à communiquer entre elles et à interagir, au niveau de leurs membranes, avec des substances chimiques (neurotransmetteurs, antigènes et virus).

CH-91.

Pour la première fois, le Tribunal fédéral est saisi d'une affaire liée à CH-91: une plainte a été déposée par le parti d'opposition zouglois «Alternative socialiste verte» (ASV) pour «violation du droit de vote». Comme l'a indiqué l'ASV, les auteurs de la plainte protestent contre le fait que les frais occasionnés par l'organisation cantonale pour le projet CH-91 soient couverts par le budget de l'Etat.

FORAGES.

Le gouvernement de Nidwald n'apporte qu'un soutien partiel aux projets de forage de la Cedra (coopérative pour l'entreposage de déchets radioactifs) dans la commune de Wolfenschiessen (NW). Dans une prise de position présentée mardi à la presse, le Conseil d'Etat demande au Conseil fédéral de n'accorder qu'une autorisation partielle à la Cedra pour un dépôt de déchets faiblement et moyennement radioactifs. Il rejette en revanche le projet d'entreposer des déchets retraités. La prochaine Landsgemeinde pourra, à titre consultatif, prendre position sur ce rapport gouvernemental.

ENVIRONNEMENT.

La protection de l'environnement attire toujours plus les jeunes diplômés universitaires: 33 ingénieurs et licenciés sont inscrits au 13e programme de troisième cycle qui commence ce mois à l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne et durera jusqu'en mai 1989. C'est un cours unique en Suisse.

VITESSE.

Un essai de limitation généralisée de vitesse à 80 kmh sera effectué sur le tronçon de l'autoroute N1 contournant la ville de Winterthour, a indiqué mardi l'Office d'information du canton de Zurich. L'essai, pour lequel une autorisation a été demandée au Conseil fédéral, doit avoir lieu dans le cadre de l'application de la législation sur la protection de l'environnement, en particulier sur la protection de l'air.

LOCATAIRES.

La Fédération romande des locataires (FRL), qui a son siège à Lausanne, a annoncé sa décision d'ouvrir un secrétariat permanent. Le titulaire en est M. Philippe Biéler, qui est entré en fonction le 1er janvier, après avoir assuré le secrétariat de l'Association vaudoise des locataires.

CFF.

L'acceptation par le peuple suisse du projet Rail 2000 se répercute sur l'industrie suisse. Les CFF ont en effet décidé de commander 12 locomotives de conception nouvelle aux sociétés Asea Brown Boveri S.A., Baden, et Société suisse pour la construction de locomotives et de machines (SLM), Winterthour, pour un montant de 80 millions de francs. Les deux partenaires travailleront en consortium.

Vendredi
15 janvier
dès 20 heures
à la grande salle
de l'Ancien-Stand

GRAND MATCH AU LOTO

Musique
Les Armes-Réunies

1 carton de Fr. 1000.— en bons
3 cartons de Fr. 500.— en bons

Abonnements à Fr. 12.—
pour les 25 premiers tours
Coupons à 50 centimes



Super Centre Ville

Rue de la Serre 37-43 La Chaux-de-Fonds

Soldes

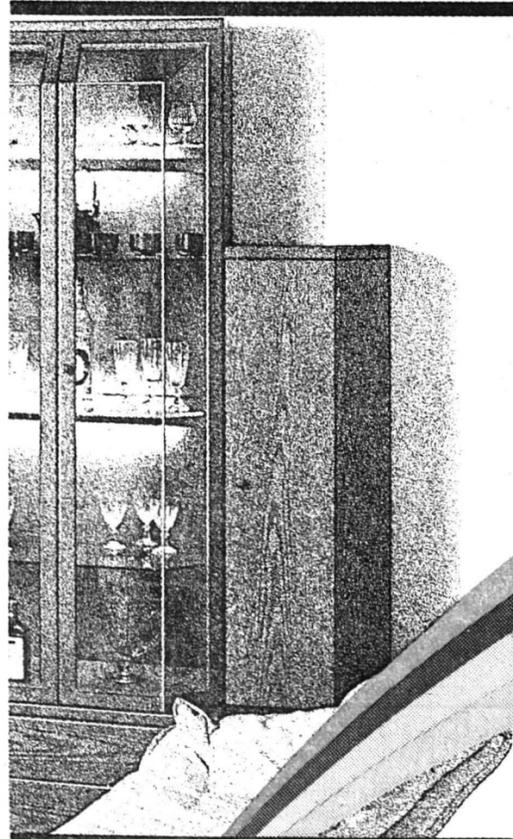
(Off. autorisés du 15 janvier au 4 février 1988)

Rabais de 30%

40% 50%

Venez réaliser d'excellentes affaires dans nos divers rayons:
Confection dames — Confection messieurs — Confection enfants
Articles de sport (skis + vêtements de sport) — Ménage, etc.

En toute saison, **L'Impartial** votre source d'informations



Cette année: pas de liste d'articles
bradés...

SOLDES

(ventes spéciales du 15 janvier au 4 février 1988)

les plus futés auront flairé la bonne
occase.

Le crédit le meilleur marché de Suisse
(aussi pour nos soldes)

Segalo

LA CHAUX-DE-FONDS
Bd des Eplatures 44
☎ 039/26.60.60



039/23 63 23
R. ESTENSO
SOL & LIT

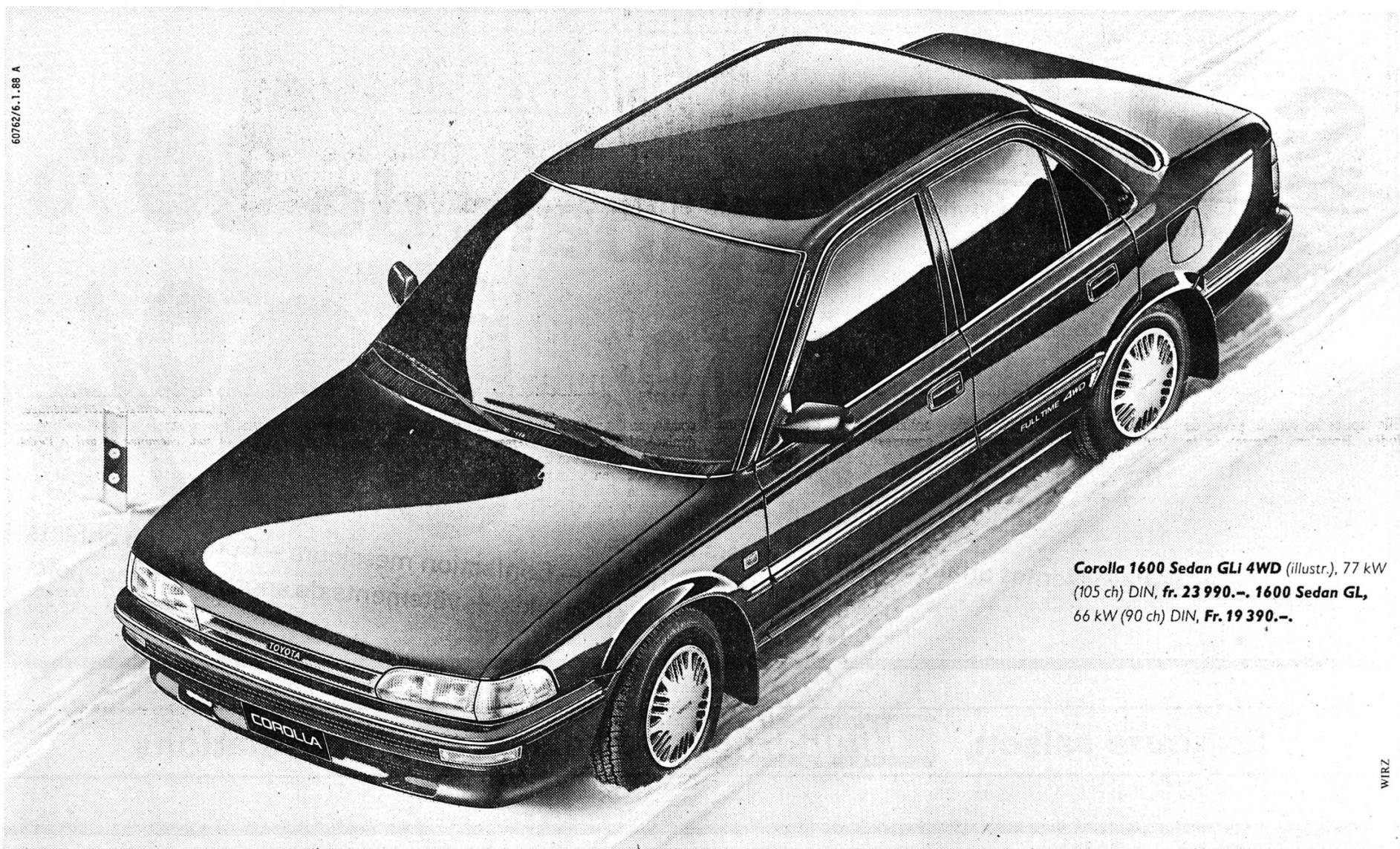
A la rue du Parc 94
on
Solde de 10 à 50%

(autorisé par la Préfecture du 15.01.1988 au 04.02.1988)
Décoration — Meubles — Tapis d'Orient — Stores — Revêtements de sols — Tapis plastiques — Parquets — Rideaux — Literie

Exemple:
Tapis Isphaan d'Iran couleur
bleu marin 700 000 nœuds au
m², dim. 3,70x2,0 m valeur
25 000.— Soldé 17 500.—
Dans nos parquets 10%
Revêtements de sols 10%
Rideaux, literie 10%
Tapis d'Orient 10 à 30%
Plastiques 10 à 30%
Meubles 10 à 50%
Coupons 50%
Gobelins 50%

039/23 63 23
R. ESTENSO
SOL & LIT

Sensation parmi les 4x4: la nouvelle Toyota Corolla 1600 Sedan GLi 4WD à transmission intégrale permanente.

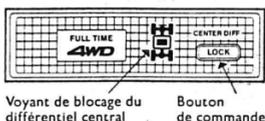


Corolla 1600 Sedan GLi 4WD (illustr.), 77 kW
(105 ch) DIN, fr. 23 990.—. 1600 Sedan GL,
66 kW (90 ch) DIN, Fr. 19 390.—.

Une fois de plus, Toyota — le N°1 japonais — fait sensation, en lançant une Corolla 1,6 litre à transmission intégrale permanente et moteur multisoupapes à injection. Par ses qualités routières, ses performances et sa sobriété, la Corolla 1600 Sedan GLi 4WD prend résolument la tête de sa classe. Elle offre la haute technicité à l'état pur, à un prix des plus avantageux: un nouveau succès mondial en perspective!

Le nom Corolla désigne l'un des plus grands succès automobiles de tous les temps. A huit reprises, ce modèle a été champion du monde de la production. Or, voici que Toyota commercialise la première Corolla à transmission intégrale permanente, la Corolla 1600 Sedan GLi 4WD: l'avenir dans la classe des 1600.

Transmission intégrale permanente. Le sigle 4WD signifie en l'occurrence: transmission intégrale permanente du couple, à parts égales sur les deux essieux. Voilà qui garantit un excellent comportement routier: grande fidélité de trajectoire, par tous les temps, sur tous les revêtements. Même les conditions routières les plus rudes ne peuvent pas prendre la Corolla Sedan 4WD au dépourvu. Dans les situations critiques, par exemple quand on risque de rester planté dans la neige, la boue ou en terrain meuble, il suffit d'appuyer sur le bouton de blocage du différentiel central pour pouvoir poursuivre son chemin sans problème.



Voyant de blocage du différentiel central Bouton de commande

Technique de pointe. Le moteur hautes performances de 1,6 litre, à 16 soupapes et injection électronique, possède de brillantes caractéristiques de performance: 77 kW (105 ch) DIN, de 0 à 100 km/h en 12,0 secondes. En dépit de ces propriétés sportives, il se contente d'un minimum de carburant (consommation normalisée, selon OEV 1, en circulation mixte: 7,5 l/100 km). Des renforts de carrosserie additionnels, des barres stabilisatrices devant, une suspension avant McPherson à roues indépendantes, une direction assistée à crémaillère précise et un freinage assisté, à disques ventilés devant, permettent de pratiquer, en tout temps et en toute sécurité, une conduite sportive des plus plaisantes.

Equipement ultra-complet et prix attractant. Corolla 1600 Sedan GLi 4WD: pare-chocs de la couleur de la carrosserie, bavettes d'aile avant et arrière, glaces teintées, deux rétroviseurs extérieurs à réglage électrique, volant réglable en hauteur, direction assistée, lève-glace électriques, verrouillage central, compte-tours, radio-cassette numérique, déverrouillage du coffre et de la trappe de réservoir depuis le siège de conduite et ainsi de suite.

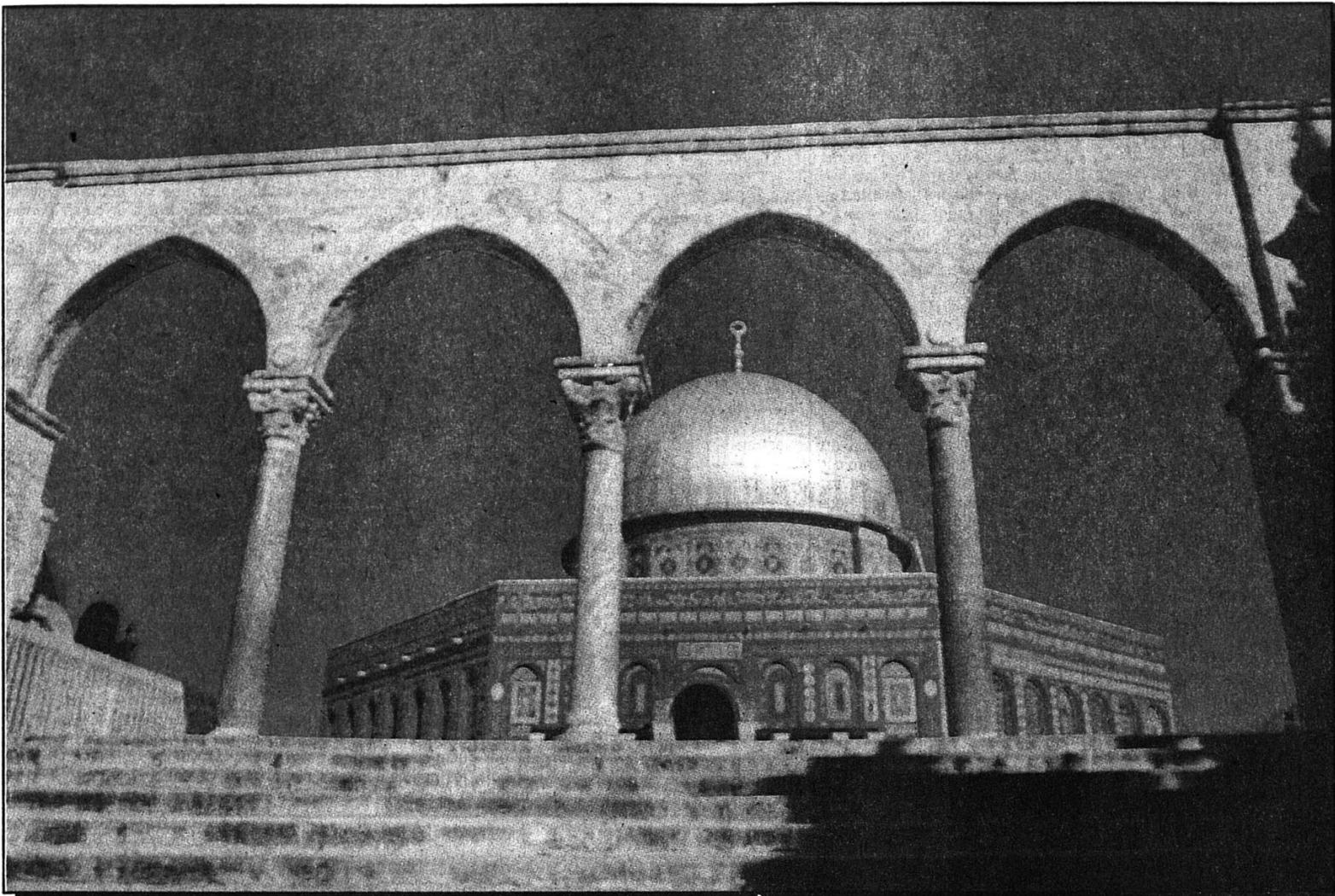
FINANCEMENT AVANTAGEUX PAR
MULTI-LEASING TOYOTA
TÉLÉPHONE 01-495 24 95

TOYOTA SA, 5745 SAFENWIL, 062-67 93 11.

TOYOTA
Le N°1 japonais

Agence principale: La Chaux-de-Fonds: M. Grandjean S.A., Garage des Montagnes, Léopold-Robert 107, Tél. 039/23 64 44/45

Agences locales: Corgémont: Garage Moderne, C. Guillaume, Tél. 032/97 10 61 — **Le Locle:** R. Brülhart, Garage du Crêt, Tél. 039/31 59 33 — **Saignelégier:** Ch. A. Frésard + S. Cattin, Tél. 039/51 12 20



La mosquée du Dôme du Rocher, un monument d'or et de céramique qui domine Jérusalem. (Photos Impar-Fischer)

Voyage en Israël

Jérusalem, creuset de la destinée humaine

Elle tapisse les collines pelées de Judée, Jérusalem. Creuset de la destinée humaine. En ses murs fusionnent les composants qui font et délaient les civilisations: la guerre, le négoce, le culte. Quand la répression s'abat, meurtrière, sur les territoires occupés, Jérusalem entretient le paradoxe de fonder éléments de tolérance et coulees d'intolérance dans un même alliage.

Un alliage fragile, mais dont la constance est éprouvée depuis deux millénaires, cette ville où Jésus a souffert le martyr. On ne l'avait pas cru fils de Dieu. Usurpation de titre. Le prophète est mort cloué au bois sur le mont Golgotha. La basilique du Saint Sépulcre a été bâtie autour de l'échafaud, terminus du chemin de croix.

AU SOUK CHEZ LE BARBIER

Le sanctuaire est construit sur les lieux supposés du calvaire. Plus rien, aujourd'hui, ne rappelle la géographie ancienne. La vieille ville, entourée d'une enceinte

médiévale, n'est qu'un souk. Immense. Six portes percent la muraille, donnant accès à un labyrinthe serré. Une fourmillère parfumée à l'encens et au fallafel, qui grouille en plein jour à la lueur des torches. Tortueux, l'étal brille des souvenirs d'Ali Baba. Bijoux et quolifichets clinquants, pâtisserie suintante, fruits à la chair juteuse, tapis et tissus, quartiers de viande saignante, épices abondantes, colorées...

Dans ce microcosme, à l'abri des remparts, les communautés se côtoient. Musulmans, Chrétiens, Juifs, Arméniens.

par Patrick FISCHER

L'accueil dans l'échoppe du barbier palestinien est chaleureux, le traitement prodigué avec un soin d'orfèvre. Trois fois, le blaireau étendra la mousse sur le visage, dégagé sous le fil du rasoir. Entre deux opérations, l'artisan revient de l'arrière boutique avec un café

brûlant. Un rituel animé par une conversation sur les vertus du mariage avec le boutiquier voisin. Il parle anglais et se félicite de la paternité de onze enfants. Un instant désœuvré, le collègue du barbier s'est tourné vers la Mecque, en prière sur un coin de tapis.

«IT'S A HOLY PLACE»

Dans ce bazar où les affaires se marchandent à partir de la mi-prix souffle un air de spiritualité religieuse. Chaque communauté cache entre ses échoppes un lieu saint: le chemin de croix - la Via dolorosa - et le Saint Sépulcre, la mosquée d'Omar, le Mur des lamentations, situés dans un même mouchoir.

Monument d'or et de céramiques, la mosquée se dresse au centre d'une vaste esplanade. Construite sur le rocher foulé par Mahomet - on l'appelle aussi le Dôme du Rocher - elle domine la Ville sainte. Sa coupole apparaît parfois à la croisée de deux ruelles, comme l'astre couchant. En ces lieux - attention! - un geste de tendresse est aisément interprété

comme un écart de comportement déplacé. Un couple qui traverserait le parvis main dans la main verrait un garde enturbanné bondir comme un diable de sa boîte et vociférer son indignation devant tant d'indécence: «It's a holy place!»

Au pied de ses vieux blocs de pierre, fondations de l'ancien Temple juif détruit par les Romains, le Mur des lamentations rassemble un cordon humain qui dodeline de sempiternelles litanies. Venant du quartier réservé de Méa Sharim, les hassidim fondamentalistes y convergent d'un pas rapide comme des fantômes, silhouettes sombres portant barbiche et papillottes, chapeau et caftan noirs.

LES RECRUES DE TSAHAL

Omniprésente, l'armée déploie ses fantassins dans toutes les ruelles. L'arme automatique en bandoulière, crosse repliée, des patrouilles de filles et garçons quadrillent la ville. Ils portent l'uniforme, à l'aise comme d'autres le jean. La mobilisation est ici un état de fait perma-

nent. Chargée de facteurs de tension, Jérusalem ne présente pas le paysage enruiné des villes marquées par la guerre. Mais les plaies sont à peine cicatrisées. Le quartier juif a été reconstruit depuis 1967, lorsque la guerre des Six jours ramenait la cité orientale sous la bannière de David.

Les troubles qui ensanglantent les territoires occupés peuvent rallumer le feu dans la Ville sainte, où la dernière guerre est déjà au musée. Le Musée d'Israël consacre une exposition de photos au conflit des Six jours, pendant lesquels on a fait sauter le mur qui coupait la ville en deux. Les soldats qui se mêlent aux visiteurs ont 20 ans. L'âge de ces images. Au mémorial de Yad Vashem, les recrues de Tsahal affrontent une page plus ancienne, cruelle, de leur héritage historique: l'Holocauste.

Lorsque le ciel de Jérusalem s'embrace, le crépuscule prend une couleur d'espoir. Clochers et minarets se découpent en contre-jour. La volée des cloches fait écho à l'appel du muezzin.

Nouveau

Reka annonce

La caisse suisse de voyage Reka, qui offre dans 75 localités du pays des logements pour tous les budgets, annonce pour cette année huit nouveautés.

VOGORNO-BERZONA (VAL VERZASCA)

Le village de vacances «Rustici della Verzasca» est un village tessinois restauré avec beaucoup de goût, comprenant en tout 24 logements de vacances rustiques, et situé à 8 km seulement de Locarno.

LA PUNT-CHAMUES (CH/ENGADINE)

Le village de vacances «Résidence La Mora» est aménagé hors du village idyllique de La Punt. A 10 km seulement du Parc National, belle région de promenades et randonnées. Piste de fond, ski alpin à Zuoz et en Haute-Engadine. 6 logements bien équipés.

MAGADINO SUR LE LAC MAJEUR-TI

Le village de vacances «Il Grappolo» parmi les vignobles, 2 km au-dessus de Magadino. Vue superbe sur le Lac Majeur, la plaine de Magadino. Locarno et Ascona. 7 maisons de vacances neuves comprenant 17 appartements confortables, certains avec une cheminée.

PANY SUR KÜBLIS PRÄTTIGAU

Le centre de vacances «Traza» se trouve sur une magnifique terrasse ensoleillée, 2 km au-dessus de Küblis. Station d'été et d'hiver convenant aux familles. Piscine publique. 35 logements de vacances répartis dans 3 maisons.

LEYSIN-FEYDEY

Le village de vacances «USS-Reka Leysin» et ses 20 bungalows contigus se trouvent au-dessus de Leysin: situation calme et vue magnifique, au milieu des champs de ski. Leysin, terrasse ensoleillée. 20 bungalows contigus bien aménagés, tous ont un balcon orienté au sud, cheminée et grill à l'extérieur.

STALDEN-SARNEN

Le centre de vacances «Stockenmatt» est situé à 4 km de Stalden, sur la hauteur. Belle région de promenades et randonnées. En hiver, le ski de fond à Langis et ski alpin à Melchsee-Fruyt et Lungern/Schönbühl. 12 logements de vacances nouvellement aménagés.

LENZERHEIDE

Les maisons de vacances «Gravas», «Jodobena», «Belair» et «Luna» se trouvent à la sortie du village. 15 logements de vacances confortables répartis dans 4 maisons.

ROUGEMONT (GSTAAD)

Le centre de vacances «La Résidence Beaux Chalets» à 8 km de Gstaad, domine le village de Rougemont et jouit d'une vue très étendue. 16 appartements de vacances confortables répartis dans 3 maisons.

Des hauteurs du Golan au Sinaï

S'arracher aux charmes envoûtants de Jérusalem est un moment que l'on voudrait reporter, mais la visite du pays vaut que l'on prenne la route.

Voyager en Israël est facile. Les distances sont réduites. Le temps clément. Le réseau du bus couvre tout le territoire. Fréquences cadencées. Horaires respectés. Seule précaution: prévoir la panne du shabbat, pendant lequel les transports en commun sont immobilisés, à l'exception des quelques lignes arabes.

La Bible ferait un excellent guide de voyage. A défaut, les souvenirs oubliés du catéchisme scolaire sont ravivés, tant sont nombreux les endroits qui servirent de décor sur le parcours de Jésus.

Deux ou trois choses à ne pas manquer:

- La Galilée, comme une oasis verdoyante, et son nombril, le lac de Tibériade. A ses flancs le célèbre kibboutz de Ginnosar, qui offre un gîte merveilleux. Une voiture permettra de rayonner plus facilement vers la frontière nord, qui s'ouvre sur les grandes plaines du Liban, et les hauteurs du Golan, une zone intensivement militarisée.

- Deux heures de route vous conduisent sur la Méditerranée. Ancien port des Croisés, la vieille ville d'Acre, au Nord de Haïfa, opposée à la mer un profil de citadelle fortifiée parfaitement conservée.

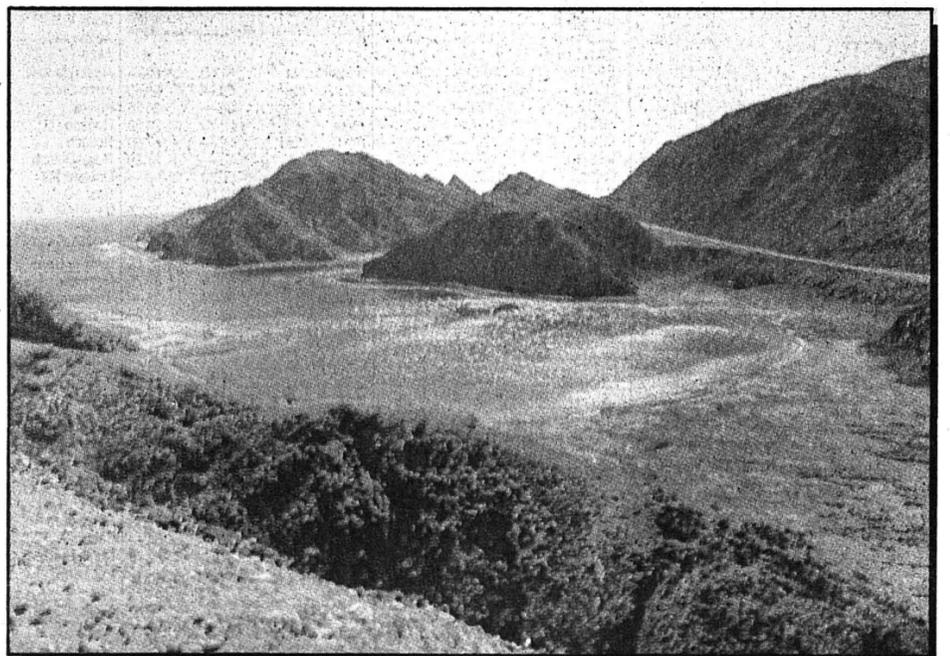
- Le saut dans la Mer morte. L'expérience du caisson sensoriel à ciel ouvert, 400 m au dessous du niveau de la mer.

- L'ascension, sur les rives de la Mer morte, du plateau de Massada. Se passer des services du téléphérique et monter à pied, avant l'aurore, pour voir, depuis le sommet, le soleil se lever et inonder de lumière le désert de Judée. Auberge de jeunesse au pied de la montagne.

- Le Sinaï. Rendu à l'Egypte, sa visite requiert le passage à Taba, le no man's land administratif et militaire qui sépare les deux frontières. La richesse esthétique du désert ajoutée à la puissance mythique de cette terre sacrée.

Naissance d'un complexe touristique à Sharm el Sheikh, à l'extrémité sud du Sinaï, ouvert sur la mer rouge et ses massifs de coraux. Randonnées (jeep, chameau...) dans le désert et plongée sous-marine au programme.

- Eilat. Le repos balnéaire après le voyage. L'agence Kuoni propose le séjour au King Salomon's Palace. Le must dans un décor hollywoodien. Le soir, à l'heure des happy hours, la piscine brille de ses eaux turquoise. Les palmiers illuminent leurs guirlandes d'ampoules. Hollywood, le rêve, le cinéma. Rambo, en tournage logeait dans la suite présidentielle du 12e. Ses apparitions mettaient les vacanciers en effervescence. Hollywood, le cinéma. Le rêve est bien vendu.



Sur la route de Sharm el Sheikh, le mariage de la mer Rouge et de la montagne du Sinaï.

Incertitudes pour le tourisme suisse Une nouvelle offensive de l'ONST

Le directeur de l'Office national suisse du tourisme (NST) M. Walter Leu, a brossé hier à Berne les perspectives d'avenir de notre «industrie sans fumée».

Selon lui, on peut estimer pour l'année 1987 que le total des nuitées, en progression inférieure à 1%, a atteint 75,7 millions de francs et que les recettes imputables au tourisme international ont dépassé de peu le seuil des 10 milliards de dollars.

La situation actuelle incertaine, dans le secteur des devises tout spécialement, rend difficile l'établissement de pronostics. Toutefois, l'ONST a des raisons de penser que l'année 1988 permettra de maintenir les positions, voire de les améliorer légèrement.

Et pour mettre toutes ses forces au service d'une évolution positive, elle a lancé un nouveau slogan: «Ayez de la Suisse dans les idées». Un slogan en faveur d'une nouvelle campagne pour des vacances d'été à la montagne. Une façon de renforcer la vitalité touristique des régions de montagne et de combler un certain retard par rapport à la saison hivernale.

Sont inclus dans ce nouveau programme, non seulement les Alpes, mais encore les Préalpes et la chaîne du Jura.

En comparaison internationale, les résultats du tourisme suisse en 1987 peuvent être considérés comme satisfaisant, d'autant plus que les conditions météorologiques partiellement mauvaises de l'été ont pesé lourd sur la demande. A signaler encore que l'Allemagne est restée notre meilleur client, suivi des Pays-Bas, de la Grande-Bretagne et de la France.

Dès 1988 aussi, des études poussées débiteront sur quatre marchés prioritaires définis par l'ONST: l'Allemagne fédérale, la France, l'Italie et l'Amérique du Nord. Mais afin de renforcer l'attrait des activités sportives, l'Office national suisse du tourisme vient d'éditer la brochure «Vacances sportives à la carte 1988». On notera aussi que l'ONST lancera encore cette année le «Grand chemin des Walker», un itinéraire pédestre reliant le Haut-Valais au Vorarlberg.

Les grandes lignes de la promotion ont été également dévoilées hier à Berne. Après la montagne en été, on donnera en 1989 la préférence aux villes, alors que 1990 et 1991 seront consacrés respectivement aux cours d'eau et aux lacs ainsi qu'à la culture.

En abordant le chapitre du grand marché européen de 1992, le directeur de l'Office national du tourisme ne s'est pas montré trop pessimiste. Son office a, en effet, réussi à gagner la CEE à l'idée d'une communauté d'intérêt touristique avec la Commission européenne du tourisme (CET). Si toutefois la Suisse devait se trouver isolée, il s'agirait de promouvoir l'arc alpin en y englobant l'Autriche, l'Allemagne, la France et l'Italie.

R. D.

Energie: deux rapports sur l'encouragement de la recherche

Approuvés en décembre par le Conseil fédéral, deux rapports sur l'encouragement de la recherche dans le domaine de l'énergie ont été publiés mardi. Le premier fait le bilan de la recherche énergétique des pouvoirs publics en Suisse. Le second, très détaillé, traite des énergies renouvelables et des nouvelles technologies. Ces textes, qui montrent notamment que les progrès sont possibles dans le secteur non-nucléaire, ont été rédigés à la suite de débats parlementaires sur la question.

Dans le premier rapport, le Conseil fédéral se réfère au plan directeur qu'il a adopté le 7 décembre dernier, qui recommande de faire passer le financement de la recherche énergétique assuré par la Confédération et les cantons de 135 millions aujourd'hui à 200 millions de francs en 1992. En ce qui concerne la fission et la fusion nucléaire, ce plan prévoit une stabilisation du financement. Il préconise en revanche de renforcer massivement la recherche sur l'utilisation rationnelle de l'énergie, de soutenir sélectivement les énergies renouvelables et

d'encourager fortement les technologies de soutien.

Le Conseil fédéral souligne encore qu'il importe d'utiliser et de développer autant que possible les structures de recherche existantes, non seulement au niveau universitaire, mais en y incluant les écoles techniques supérieures. Un effort accru doit porter sur la formation des chercheurs et sur la transmission des connaissances. Car, comme l'a dit lors d'une conférence de presse le professeur Alec Baer, vice-directeur de l'Office fédéral de l'énergie, «il n'y a pas de miracle». Ce qui signifie qu'une invention ne débouche sur une application pratique qu'après plusieurs années, qu'en sus de l'argent il faut du personnel et de l'infrastructure, enfin que l'information doit parvenir aux autres chercheurs et aux utilisateurs potentiels.

PAS DE PROGRÈS SPECTACULAIRES

En matière d'énergies renouvelables et de nouvelles techniques, le Conseil fédéral estime qu'on peut faire des progrès, mais ils ne seront guère spectaculaires: seuls les bois, les petites centrales électriques et le chauffage à distance

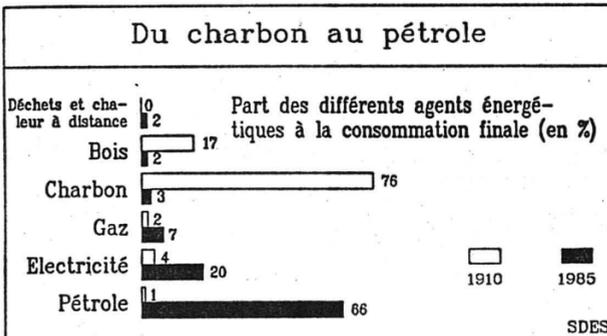
peuvent apporter une contribution de plus de un pour cent de la consommation d'énergie. Souvent, l'exploitation de nouveaux systèmes coûte très cher ou est parfois la source de nouvelles pollutions. On cite l'exemple d'Israël, où l'utilisation de l'énergie solaire est systématiquement encouragée: elle ne représente que 2 à 3% de la production.

Les procédés mentionnés par le rapport comme pouvant revêtir une certaine importance pour la Suisse à l'avenir sont les énergies renouvelables (solaire, biomasse, petites centrales, vent, géothermie) et diverses techniques récentes: pompe à chaleur, couplage chaleur-force, chauffage à distance, stockage d'énergie, piles à combustible, véhicules électriques.

437 PROJETS FINANCÉS PAR LES POUVOIRS PUBLICS

En annexe à ces deux rapports vient de paraître, comme tous les deux ans une liste des projets de recherche, de développement et de démonstration dans le domaine de l'énergie. Elle mentionne 437 projets financés par les pouvoirs publics et permet ainsi une comparaison avec le secteur privé. (ats)

Agents énergétiques: dépendance unilatérale



En Suisse, la consommation finale d'énergie a progressé de plus de 620% entre 1910 et 1985, pour s'établir à 724.110 térajoules. En 1910, deux agents énergétiques occupaient une place prépondérante dans la production d'énergie: 76% de l'énergie consommée étaient tirée du charbon et 17% du bois, soit 93% au total. Dans la période considérée, on note un déplacement continu dans la structure par agents énergétiques.

Avec l'arrivée en force du pétrole et le développement de l'électricité, le charbon et le bois ont rapidement été relégués au second plan. Seul l'approvisionnement des années 50 et 60 se caractérise par une répartition

relativement équilibrée entre les différents agents énergétiques.

Le poids s'est ensuite très vite déplacé sur les deux «nouveau» agents. En 1985, 66% de la consommation finale d'énergie provenait du pétrole et 20% de l'électricité, ce qui représente un total de 86%. Le charbon et le bois ne jouent plus qu'un rôle mineur, tandis que le gaz a quelque peu gagné en importance. La dépendance à l'égard des deux principaux agents est certes moins importante aujourd'hui qu'elle ne l'était en 1910, mais il subsiste néanmoins une dépendance unilatérale qui rend l'approvisionnement futur d'autant plus aléatoire.

(sdes)

Nouvelle «tête» neuchâteloise «La Suisse» Assurances

Depuis le 1er janvier 1988, l'agence générale de «La Suisse» Assurances pour le canton de Neuchâtel a un nouveau responsable en la personne de M. Daniel Saussaz. Il succède à Edouard Prébantier qui a pris sa retraite après avoir rempli cette fonction pendant 30 ans.

Le nouvel agent général Daniel

Saussaz, né en 1943, travaille depuis l'âge de 20 ans dans les assurances, secteur dans lequel il a rempli plusieurs fonctions. Adjoint de M. Prébantier pendant plusieurs années, il prend aujourd'hui la direction d'une équipe de collaborateurs internes et externes, établis dans tout le canton. (comm)

Licenciements Filiale britannique du Crédit Suisse

Crédit Suisse Buckmaster and Moore Ltd, à Londres, filiale de la banque helvétique Crédit Suisse, a licencié 35 de ses 450 collaborateurs. Cette mesure, a indiqué mardi un porte-parole, traduit le besoin de redimensionnement des activités. Les employés licenciés étaient occupés dans le secteur «clients institutionnels». (ats)

L'ÉCONOMIE EN BREF

ZURICH. — L'industrie suisse de l'habillement a enregistré un recul de 10% de ses ventes en 1987. L'Association suisse de l'industrie de l'habillement (ISIH) a expliqué mardi dans un communiqué que les conditions météorologiques qui ont prévalu cette année sont en grande partie responsables de cette baisse.

BRUXELLES. — Le groupe suisse Nestlé qui détenait, depuis 1986, 75% des actions de la société belge Jacky a annoncé qu'il a acquis la totalité des titres en rachetant les 25% restants au groupe néerlandais Unilever.

NIEDERWANGEN. — Cédé par le groupe CDF Chimie à la

société britannique Coates, le fabricant d'encres français Lorilleux contrôle également depuis une centaine d'années une succursale à Niederwangen dans le canton de Berne, employant 75 personnes. Celle-ci ne devrait pas pâtir du changement de propriétaire, a indiqué un porte-parole de Lorilleux International à Berne.

BODIO. — L'aciérie Monteforno de Bodio en Léventine (TI), filiale de Von Roll, a rouvert ses portes après une fermeture de sept semaines. 314 ouvriers ont repris le chemin de l'usine tandis que 86 personnes avaient été licenciées en novembre dernier.

Abonnez-vous à L'Impartial

BOURSE

DOW JONES ↓	11.01.88	1943.97
	12.01.88	1928.55

ZURICH ↑	11.01.88	467,2
	12.01.88	468,5

\$ US ↑	Achat	1,3250
	Vente	1,3550

MÉTAUX PRÉCIEUX

Or	Achat	Vente
\$ Once	479.50	482.50
Lingot	20.550.—	20.800.—
Vreneli	143.—	153.—
Napoléon	132.—	141.—
Souverain \$	112.—	119.—

Argent	Achat	Vente
\$ Once	—	—
Lingot	285.—	300.—

Platine	Achat	Vente
Kilo Fr	21.250.—	21.750.—

CONVENTION OR

Plage or	21.000.—
Achat	20.580.—
Base argent	340.—

INVEST DIAMANT

Janvier 1988: 220

A = cours du 11.01.88
B = cours du 12.01.88

Les cours de clôture des bourses suisses sont communiqués par le groupement local des banques

HORS BOURSE		A	B
Roche b/pe	93000	94000	
Roche 1/10	93000	94000	
Kuoni	32000	31500	

ACTIONS SUISSES		A	B
C. F. N. n.	910	900	
C. F. N. p.	—	—	
B. Centr. Coop.	870	870	
Crossair p.	1150	1175	
Swissair p.	960	970	
Swissair n.	850	880	
Bank Leu p.	2450	2450	
UBS p.	3060	3080	
UBS n.	600	605	
UBS b.p.	112	114	
SBS p.	337	331	
SBS n.	280	281	
SBS b.p.	285	282	
C.S. p.	2380	2400	
C.S. n.	465	477	
BPS	1650	1660	
BPS b.p.	160	162	
Adia Int.	5900	5950	
Elektrowatt	2950	2950	
Forbo p.	2600	2630	
Galenica b.p.	597	615	
Holder p.	4550	4575	
Jac Suchard	8200	8175	
Landis B	1200	1200	
Motor Col.	1190	1240	
Moeven p.	4975	5050	
Bührle p.	865	880	
Bührle n.	210	220	
Bührle b.p.	225	215	
Schindler p.	4200	4250	
Sibra p.	400	390	
Sibra n.	290	290	
SGS	3400	3450	
SMH 200	66	69	
SMH 100	200	203	
La Neuchâtel	770	800	
Rueckv p.	11550	11700	
Rueckv n.	6300	6300	
W thur p.	4800	4825	
W thur n.	2500	2500	
Zurich p.	5000	5050	
Zurich n.	2550	2550	
BBC I-A	1610	1600	

ACTIONS ÉTRANGÈRES		A	B
Abbott Labor	61.50	62.—	
Aetna LF cas	58.—	59.50	
Alcan alu	34.—	35.25	
Amx	23.75	24.50	
Am Cyanamid	56.—	57.50	
ATT	36.—	37.50	
Amoco corp	90.50	93.—	
ATL Richt	92.50	94.—	
Baker Hughes	19.25	18.75	
Baxter	29.—	29.75	
Boeing	51.50	54.—	
Unisys	42.50	44.25	
Caterpillar	80.75	80.75	
Citicorp	23.50	25.—	
Coca Cola	49.—	51.25	
Control Data	28.50	28.—	
Du Pont	109.—	111.50	
Eastm Kodak	64.—	66.50	
Exxon	49.50	51.50	
Gen. elec	57.—	58.50	
Gen. Motors	83.—	84.—	
Gulf West	92.—	93.25	
Halliburton	33.50	34.—	
Homestake	23.—	22.75	
Honeywell	72.—	75.75	
Inco Ltd	25.—	27.—	
IBM	153.—	157.50	
Litton	93.—	94.—	
MMM	78.50	82.75	
Mobil corp	51.50	53.—	
C7R	78.75	81.—	
Pepisco Inc	81.50	43.75	
Pfizer	65.—	67.—	
Phil Morris	112.—	115.—	
Philips pet	17.—	17.50	
Procl Gamb	108.50	110.—	

NEW YORK		A	B
Aetna LF & CAS	44%	44%	
Alcan	26%	26%	

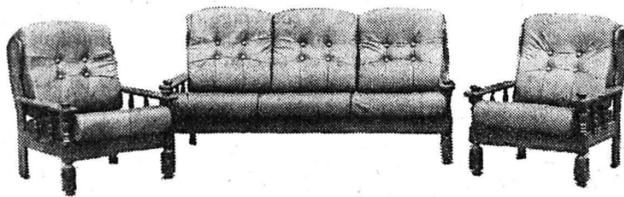
Ciba-gy p.	2500.—	2525.—	Rockwell	22.—	22.75
Ciba-gy n.	1300.—	1305.—	Schlumberger	39.50	40.75
Ciba-gy b.p.	1630.—	1615.—	Sears Roeb	42.50	44.—
Jelmoli	2175.—	2200.—	Smithkline	66.50	69.25
Nestlé p.	8000.—	7975.—	Squibb corp	83.50	85.25
Nestlé n.	3975.—	4000.—	Sun co inc	66.—	68.25
Nestlé b.p.	1205.—	1215.—	Texaco	50.50	50.—
Sandoz p.	12000.—	12100.—	Wwamer Lamb.	95.50	97.25
Sandoz n.	4450.—	4400.—	Woolworth	47.—	48.50
Sandoz b.p.	1740.—	1720.—	Xerox	75.50	77.—
Alusuisse p.	470.—	480.—	Zenith	19.—	20.50
Cortailod n.	2000.—	2000.—	Anglo am	23.—	22.75
Sulzer n.	3500.—	3550.—	Amgold	129.50	128.—

De Beers p.	14.75	14.75	Aluminio of Am	44%	44%
Cons. Gold I	23.—	22.—	Amx inc	18%	18%
Aegon NV	42.—	43.—	Asarco Inc	25%	25%
Akzo	65.—	67.25	ATT	28%	28%
Algem Bank ABN	27.25	27.75	Amoco Corp	70%	69%
Amro Bank	41.25	41.75	Atl Richtld	40%	40%
Philips	19.25	19.75	Boeing Co	33%	33%
Robeco	59.75	59.75	Unisys Corp.	17.—	17.—
Rolingo	54.25	55.25	CanPacif	60%	60%
Royal Dutch	149.50	150.50	Caterpillar	18%	18%
Unilever NV	74.—	74.75	Citicorp	38%	38%
Basf AG	190.50	198.—	Coca Cola	84%	84%
Bayer AG	208.—	208.50	Dow chem.	83%	82%
BMW	373.—	376.—	Eastm. Kodak	49%	47%
Commerzbank	169.—	171.50	Exxon corp	38%	39%
Daimler Benz	465.—	468.—	Fluor corp	14%	13%
Deussa	272.—	267.—	Gen. dynamics	49.—	49.—
Deutsche Bank	329.—	329.—	Gen. elec.	44%	44%
Dresdner BK	185.—	186.—	Gen. Motors	62%	62%
Hoechst	199.—	201.—	Halliburton	25%	25%
Mannesmann	85.—	85.50	Homestake	16%	16%
Mercedes	472.—	376.—	Honeywell	57%	57%
Schering	283.—	290.—	Inco Ltd	20%	20%
Siemens	284.—	286.—	IBM	117%	117%
Thyssen AG	85.50	86.50	ITT	45.—	45.—
VW	173.—	173.—	Litton Ind	71.—	71.—
Fujitsu Ltd	14.50	14.50	MMM	62%	62%
Honda Motor	14.—	14.—	Mobil corp	40%	40%
Nec corp	21.75	21.—	NCR	60%	60%
Sanyo electr.	4.50	4.70	Pacific gas/elec	16%	16%
Sharp corp	10.25	10.—	Pepsico	32%	32%
Sony	50.25	50.25	Pfizer inc	50%	50%
Norsk Hyd n.	32.50	32.25	Ph. Morris	86%	84%
Aquitaine	57.—	58.50	Phillips petrol	13.—	

Soldes 88

Vente autorisée du 15.1 au 4.2.88

Meubles Du Vieux Sautoir



Salon cuir rustique, pleine peau 2400.- **1200.-**



Chaise viennoise
(à prendre sur place)
20.- **10.-**

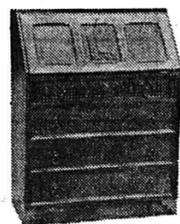


Guéridon massif
100 x 49 x 46 cm 400.- **200.-**



Vitrine massive
200.- **400.-**

50%



Secrétaire Tudor
76 x 45 x 98 cm
200.- **400.-**



Tapis indien
170 x 90 cm 500.- **250.-**

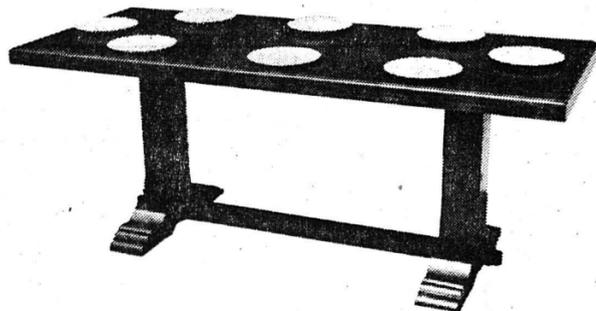
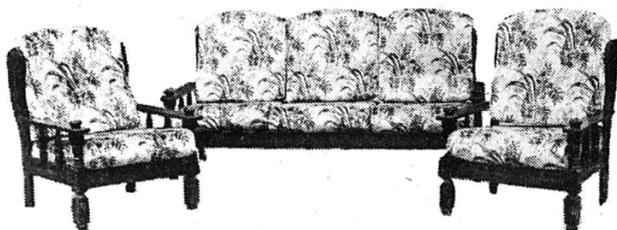


Table valaisanne 200 x 80 x 80 cm 1400.- **700.-**



Meuble TV
massif 400.- **200.-**



Salon tissu rustique 1800.- **900.-**

MATHOD

Entre Orbe et Yverdon
Tél. 024 / 37 15 47
9 h.-20 h.

AIGLE

Sortie autoroute
Zone Indust.
Tél. 025 / 26 17 06, 9 h.-18 h. 30

COURTAMAN

A 5 min. de Fribourg
Sortie aut. Morat
Tél. 037 / 34 15 00,
9 h.-20 h.

Livraison gratuite
dans toute la Suisse

Daniel Bellen



Union de Banques Suisses

FACE À FACE

Concours hebdomadaire de pronostics

Après la trêve de fin d'année, notre concours reprend son vol avec le quatrième huitième de finale de la série. M. Thierry Aubry a été le dernier qualifié de 1987. Le match de cette semaine est arbitré par Fabio Bettinelli du Volley-Club La Chaux-de-Fonds.



José Decrauzat



Romain Boichat



Fabio Bettinelli

1. Ambri-Piotta - Sierre	1	1	1
2. Davos - Zoug	2	1, X	1
3. Fribourg-Gottéron - Bienne	2	X	X, 2
4. Kloten - Lugano	1, 2	1, X, 2	2
5. Langnau - Berne	2	1	2
6. Avellino - Internazionale	2	2	X
7. Cesena - Ascoli	X	2	2
8. Fiorentina - Juventus	1	1	1
9. AC Milan - Como	1	1	1
10. Pescara - Empoli	1, X, 2	1	2
11. Sampdoria - Napoli	1	2	1, 2, X
12. Torino - Pisa	1	1	1
13. Verona - AS Roma	X	2	2

Autres matches

14. HCC Bâle	1	1	1
15. Tramelan - Le Locle	2	2	2

14. Ligue nationale B de hockey sur glace
15. Deuxième ligue de hockey sur glace

QUESTION SUBSIDIAIRE

Quel sera le nombre total de buts marqués lors des 15 rencontres ci-dessus ?

José Decrauzat: 65 buts marqués.	Romain Boichat: 58 buts marqués.	Fabio Bettinelli: 77 buts marqués.
-------------------------------------	-------------------------------------	---------------------------------------

La première édition du face à face «new look» s'est achevée. Nous vivons donc à l'heure de la deuxième édition, qui se déroule toujours selon la formule de Coupe. Elle débute par des huitièmes de finale qui opposeront chaque semaine deux concurrents. Un sportif ou une personnalité donneront également leur pronostic à titre indicatif.

Seize personnes se sont d'ores et déjà inscrites pour disputer cette deuxième édition, dont le vainqueur se verra récompensé par un voyage à l'occasion d'un important événement sportif.

Voici la liste des 16 candidats qualifiés pour la seconde édition: Jean-Pierre Lora (La Chaux-de-Fonds), Isabelle Roulier (La Chaux-de-Fonds), Patricia Gatti (Le Locle), José Decrauzat (Les Brenets), Romain Boichat (La Chaux-de-Fonds), Aziz Djela (La Chaux-de-Fonds), Jean-Louis Dubois (La Chaux-de-Fonds), Pierre-Alain Vaucher (La Chaux-de-Fonds), Giovanni Personeni (La Chaux-de-Fonds), Andry Gyger (La Chaux-de-Fonds), Philippe Thiébaud (La Chaux-de-Fonds), Gilles Sauser (Neuchâtel), Thierry Aubry (La Chaux-de-Fonds), Laurent Biéhly (Cortailod), Steve Bourquin (Areuse) et Sieglinde Caporosso (La Chaux-de-Fonds).

Bonjour les matchs en direct

Mariage entre la LN et la TV privée

L'accord est conclu. La télévision privée a trouvé pignon sur rue dans le petit monde du football helvétique. La Ligue nationale et «Direct Sponsoring SA» sont parvenues à trouver un terrain d'entente. La société suisse, dont le siège est à Lausanne, a acquis les droits exclusifs de retransmission en direct à la télévision des matchs de LNA. Quinze rencontres (7 lors du tour final 88 et 8 pour la première phase du championnat 1988-89) passeront sur le petit écran le... vendredi soir. «Télécinéromandie» pour la Romandie et selon toute vraisemblance «Téléclub» pour la partie alémanique diffuseront en clair sans décodeur les parties suivies d'un magazine. La première est fixée au 18 mars pour un match de NE Xamax à La Maladière.

Les deux parties ont signé le 7 janvier dernier un contrat, portant sur la présente année civile et visant à promouvoir le football. Mardi à Berne, Me Freddy Rumo, président de la Ligue nationale entouré de Mme Annemarie Lehmann directrice de «Direct Sponsoring» ainsi que des propriétaires de l'entreprise lausannoise MM. Philippe Grunder et Jean-Claude Darmon se sont expliqués devant la presse.

BON VOISINAGE

La Ligue nationale, devant le refus des télévisions nationales de soutenir plus en avant le football d'élite, a choisi le terrain de la saine concurrence. En effet le contrat entre la LN et la SSR, validé jusqu'au 1er juillet 1990, est signé pour la retransmission en différé de 90 minutes de football hebdomadaire.

Avec «Direct Sponsoring SA», la LN a traité pour la diffusion de matchs en direct et en vue de promouvoir le football d'élite par le biais d'un magazine. Le match retransmis sera avancé au vendredi soir. Les nouveaux venus sont décidés à entretenir des relations de bon voisinage avec la SSR. Chaque club évoluant en LNA au 23 juillet 1988 (date de la reprise du championnat) recevra une indemnité de 15'000 francs. Pour ceux de LNB, pas touchés par cette couverture, le montant est fixé à 5'000 francs.

DES PROBLÈMES

Mis à part les matchs en direct, «Direct Sponsoring SA» a pris l'engagement d'assurer la produc-

tion d'une émission promotionnelle (magazine) diffusée immédiatement avant ou après chaque rencontre. Il s'agira d'une présentation attractive du championnat et des rencontres au programme de la fin de la semaine.

BERNE
Laurent GUYOT

Tant Me Freddy Rumo que MM. Darmon et Grunder se sont montrés très optimistes. «Télécinéromandie» a déjà accepté de diffuser les deux heures d'émission à l'antenne en clair soit sans décodeur. Quant aux négociations avec «Téléclub», ils sont très avancés aux dires des promoteurs.

Les problèmes surgiront au niveau de la couverture du territoire. Quelque 280'000 foyers en Romandie et environ 800'000



Me Freddy Rumo: opération réussie. (Béllino AP)

autre-Sarine recevront dans un premier temps les images. Pour l'heure, les régions des Montagnes neuchâteloises et jurassiennes seront privées de retransmission. Me Freddy Rumo nous a assuré d'une prochaine entente entre «Télécinéromandie» et Coditel pour pallier à ce manque. Quant aux responsables de «Direct Sponsoring», ils ont demandé entre 24 et 36 mois pour parvenir à une couverture s'approchant de 90 % du territoire.

L. G.

Une réaction

A la suite de l'annonce de la diffusion de rencontres de football en direct sur Téléciné, la SSR communique:

La Société suisse de radiodiffusion et télévision (SSR) prend acte de la conclusion, entre la Ligue nationale suisse de football et «Direct Sponsoring SA» de Lausanne.

La concession de l'association suisse concessionnaire pour la télévision par abonnement, dont relève Télécinéromandie, prescrit que les services offerts seront axés sur les longs métrages, complétés par des services propres à la radiodiffusion. La diffusion de ces derniers devra tenir particulièrement compte des intérêts de la SSR.

Conformément à sa mission, la SSR n'en continuera pas moins à donner au football de ligue nationale la place qui lui est due dans ses programmes. (si)

Sans fondement

Avant de parler TV, Me Freddy Rumo s'est exprimé sur les modifications intervenues dans le calendrier du 2e tour pour l'attribution du titre de champion suisse.

L'avocat chaux-de-fonnier, toujours aussi bouillant, a qualifié de tempête dans un verre d'eau l'agitation provoquée pour le déplacement d'une journée de championnat.

Réunis consultativement mardi matin, six des huit clubs (absences de GC et Servette) se sont déclarés satisfaits de l'avancement de la première journée du tour final au 6 mars 1988. En juin 1987, la LN avait publié un projet

allant du 20 mars au 8 juin 1988.

Le tirage au sort favorable du Mondial 1990, la participation de la Suisse à un tournoi en France (début février), l'expérience de la première phase, les propositions des fédérations étrangères (Angleterre, Espagne et Eire) et le début du prochain championnat fixé au 23 juillet sont venus remettre en question la programmation initiale.

Le changement, malgré tout, sera mineur. En effet, tous les grands clubs de LNA (à l'exception d'Aarau) auraient disputé les 16e de finale de la Coupe de Suisse fixés au 13 mars.

L. G.

TENNIS

Sans dommage

Internationaux d'Australie

PRINCIPAUX RÉSULTATS

Simple messieurs, premier tour: Stefan Edberg (Sue, No 2) bat Martin Davis (EU) 4-6 6-2 6-2 6-4; Slobodan Zivjovic (You, No 8) bat Richard Schmidt (EU) 4-6 7-6 7-6 6-1; Anders Jarryd (Sue, No 6) bat Charlton Eagle (Aus) 6-0 6-2 6-2; Henri Leconte (Fra, No 7) bat Peter Carter (Aus) 6-1 3-6 6-1 6-4; Boderick Dyke (Aus) bat Jakob Hlasek (Sui, No 9) 6-3 6-3 6-4; Mats Wilander (Sue, No 3) bat Richey Reneberg (EU) 7-6 6-1 6-3.

Simple dames, premier tour: Pam Shriver (EU No 4) bat Eva Pfaff (RFA) 6-1 6-3; Belinda Cordwell (NZ) bat Christiane Jolissaint (Sui) 6-1 6-7 6-0; Catarina Lindquist (Sue, No 13) bat Jennifer Fuchs (EU) 6-4 6-1; Hana Mandlikova (Aus, No 5) bat Mima Jausevec (You) 6-4 6-1; Helena Sukova (Tch, No 6) bat Jamie Golder (EU) 6-2 6-2; Steffi Graf (RFA) No 1) bat Amy Johnson (Nor) 6-3 6-1; Claudia Kohde-Kilsch (RFA, No 8) bat Wiltrud Probst (RFA) 3-6 6-2 6-0. (si)

RFA - Italie en apéritif!

Tirage au sort du CE des nations

Le tirage au sort des rencontres de la phase finale du championnat d'Europe des nations 1988, effectué à Düsseldorf, a réservé un match d'ouverture des plus passionnants: le vendredi 10 juin, au Rheinstadion de Düsseldorf, précisément, la RFA affrontera l'Italie.

Alors qu'a priori dans le groupe 1, les quatre formations paraissent de valeur sensiblement égale (encore que l'avantage du terrain pourrait faire de la RFA le «gros» morceau indigeste), le groupe 2 trouve avec l'Angleterre son indéniable favori.

GRUPE 1:

RFA, ITALIE, DANEMARK, ESPAGNE

10 juin (Düsseldorf): RFA - Italie. - 11 juin (Hanovre): Danemark - Espagne. - 14 juin (Gelsenkirchen): RFA - Danemark; (Frankfurt): Italie - Espagne. - 17 juin (Munich): RFA - Espagne; (Cologne): Italie - Danemark.

GRUPE 2:

ANGLETERRE, URSS, HOLLANDE, EIRE

12 juin (Stuttgart): Angleterre - Eire; (Cologne): Hollande - URSS. - 15 juin (Düsseldorf):

Angleterre - Hollande; (Hanovre): Eire - URSS. - 18 juin (Frankfurt): Angleterre - URSS; (Gelsenkirchen): Eire - Hollande.

Demi-finales: 21 juin (Hambourg): vainqueur gr. 1 - second gr. 2; 22 juin (Stuttgart): vainqueur gr. 2 - second gr. 1

Finale: 25 juin (Munich). (si)

Servette placé

Tournoi en salle

Dinamo Zagreb - Lausanne . 6-2 (2-0)
Servette - Nantes 8-3 (2-1)
Cologne - Dinamo Zagreb ... 3-3 (2-1)
Servette - Atletico Mineiro 0-0
Lausanne - Cologne 2-2 (0-0)
Nantes - Atletico Mineiro ... 2-0 (1-0)

CLASSEMENT

Groupe 1: 1. Dinamo Zagreb 2-3 (9-5); 2. Cologne 2-2 (5-5); 3. Lausanne Sports 2-1 (4-8).
Groupe 2: 1. Servette 2-3 (8-3); 2. Nantes 2-2 (5-8); 3. Atletico Mineiro 2-1 (0-2).

MERCREDI

Demi-finales: Servette - Cologne, Dinamo Zagreb - Nantes.
Match pour la cinquième place: Lausanne - Atletico Mineiro. (si)

Police secours:
117



Garage-Carosserie de La Charrière

Charrière 24 - Pierre-Alain Jeanneret
☎ 039/28 60 55 - La Chaux-de-Fonds

Hypermarché JUMBO

La Chaux-de-Fonds



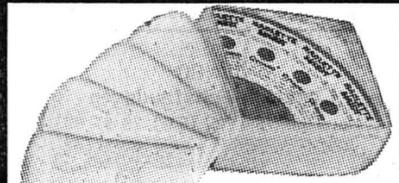
Philodendron
En pot.
Hauteur 80-100 cm.
seulement **10.-**

12.1.88

Rôti de veau roulé **13.90** kg

poitrine

Bœuf haché kg 8.90	Jarrets de porc kg 7.90	Lard fumé kg 7.90
-------------------------------------	--	------------------------------------



Fromage à raclette
MAZOT **12.90** kg



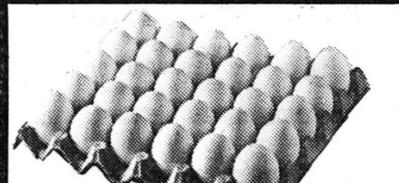
2 paquets de CORN-FLAKES KELLOGG'S
2 x 500 g **5.-**



20 bouteilles de bière FRASTANZER
20 x 33 cl **10.-**



Antigel
Jusqu'à -28°C.
Bidon 3 litres **7.90**



30 œufs importés
50-55 g **4.90**



1 litre de bain mousse NIVEA
6.50



PERSIL liquide
Lessive complète 3 kg **12.40**



Batterie sans entretien
Normes DIN. Approuvée TÜV.
Par exemple: 53621, 53624, 53880, pour Audi 50/80, Citroen Visa, Opel Corsa, Manta, Renault 9, VW Polo, etc. **69.-**



Pommes de terre BINTJE
2,5 kg **1.90**



12 boîtes d'aliments pour chiens RINTY
12 x 390 g **10.-** seulement



Skis BLIZZARD FIRESTAR
avec fixations TYROLIA 420 **199.-** seulement



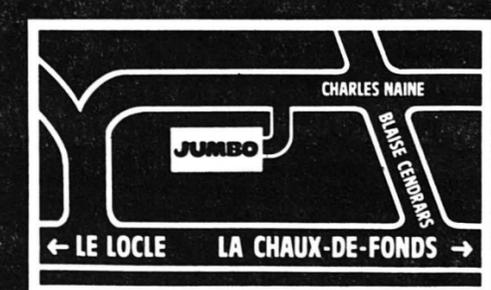
GOLDEN DELICIOUS
1er choix. 2,5 kg
au lieu de 5.70 **3.90**



6 bouteilles MERLOT DEL PIAVE
Carton 6 x 7 dl **13.-**



6 bouteilles FENDANT DU VALAIS MARMOuset
Carton 6 x 7 dl **25.-**



JUMBO: l'hypermarché meilleur marché!

RESTAURANT JUMBO 7 jours sur 7!	SALON DE COIFFURE	Banque Cantonale Neuchâteloise	ESSENCE DISCOUNT	P 650 GRATUIT	HORAIRE D'OUVERTURE LU 13.00-18.30 h MA 09.00-18.30 h -VE SA 08.00-17.00 h
---	--------------------------	--------------------------------	-------------------------	-------------------------	---

Les actions alimentaires de la publicité JUMBO sont valables jusqu'au samedi de la semaine en cours. Afin que chaque client puisse en profiter, elles ne sont vendues que par quantités ménagères. Pas de vente aux grossistes, ni aux revendeurs.

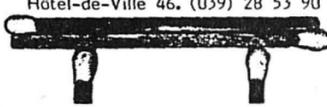
Pour encore mieux servir sa clientèle
L'Entreprise de menuiserie-ébénisterie Radicchi & Steinweg
a ouvert ses nouveaux locaux, rue du Collège 18



Nous sommes à votre disposition pour:

- vos transformations d'immeubles
- restauration de meubles anciens
- menuiserie en général
- ébénisterie
- vitrerie

Menuiserie-ébénisterie Radicchi & Steinweg
Collège 18 - ☎ 28 32 55 - La Chaux-de-Fonds

<p>Merci aux annonceurs qui ont permis la réalisation de cette annonce</p>	<p>Aldo Todeschini Entreprise de construction Sonvilier - ☎ 039/41 46 77</p>	<p> Services Industriels La Chaux-de-Fonds Bureau d'étude Collège 31 ☎ 039/27 11 05 Atelier eau et gaz Installations sanitaires</p>	<p> M. Locatelli 2325 Les Planchettes - ☎ 039/23 02 54 Atelier: Charrière 46</p>
<p align="center">Construction métallique Serrurerie</p> <p>Donato Sabella Charrière 21a ☎ 039/28 27 66</p>	<p>Eric Schick Publicité - Sérigraphie Rue Alexis-Marie-Piaget 54 La Chaux-de-Fonds ☎ 039/28 77 88</p>	<p>P. et C. Anotta Chauffages centraux, brûleurs à mazout, installations sanitaires Moutier - Reconvilier - ☎ 032/93 21 44</p>	<p align="center">JUNOD Location échafaudages Hôtel-de-Ville 46. (039) 28 53 90</p> 
<p align="center">Pour toutes vos affaires bancaires</p> <p>BCC GZB Banque Centrale Coopérative Société Anonyme La Chaux-de-Fonds, av. Léopold-Robert 30</p>	<p align="center">I N S T E L</p> <p>Installations électriques et téléphones Concession A François Christen - ☎ 039/23 24 24 Doubs 156 - 2300 La Chaux-de-Fonds</p>	<p align="center"> Helvetia Incendie Agence régionale des Montagnes neuchâtoises Agent régional Gabus Jean-Philippe Av. Léopold-Robert 72 - ☎ 039/23 23 08 La Chaux-de-Fonds</p>	<p>Carmine Panizza Plâtrerie - Peinture Papiers peints Giclage tous genres Doubs 15 ☎ 039/28 57 86 2300 La Chaux-de-Fonds</p> 


Restaurant CTMN
 Louis-Chevrolet 50
 ☎ 039/26 51 52

Tous les vendredis soir:

- risotto tessinois
- assiette de grotto
- scampis au whisky

Notre nouvelle carte de brasserie.

Me André Simon-Vermot
notaire et avocat

a l'honneur de faire part qu'il a associé à son étude

Me Jérôme Fer
notaire et avocat

Etude Simon-Vermot & Fer, notaires et avocats
 Avenue Léopold-Robert 90
 2300 La Chaux-de-Fonds
 ☎ 039/23 67 67 et 039/23 67 68


ROUTES NATIONALES SUISSES
 République et Canton de Neuchâtel
 Département des Travaux publics

SOUSSION

Dans le cadre des travaux de construction du tronçon Neuchâtel - Saint-Blaise de la N 5, le département des Travaux publics de la République et Canton de Neuchâtel met en soumission la première partie de la tranchée de Saint-Blaise-est.

L'appel d'offres portera essentiellement sur les quantités suivantes:

- palplanches	5 600 m ²
- ancrages	200 p
- déblais	40 000 m ³
- remblais	12 000 m ³
- béton	7 200 m ³
- armatures	800 to
- étanchéité	8 500 m ²

Les entreprises intéressées sont priées de s'inscrire jusqu'à mercredi 27 janvier 1988, en précisant qu'il s'agit du lot 7.458-1433 auprès de l'office de construction de la N 5, rue Pourtalès 13, 2001 Neuchâtel.

Le chef du Département:
A. Brandt

● **divers**

Pour tous vos travaux de plâtrerie-peinture ainsi que posage de tapis, faites appel à:

Hervé Jacot-Descombes
 Devis sans engagement.
 Jardinière 91
 ☎ 039/23 34 06

Prêts personnels

jusqu'à Fr. 30 000.- en 24 heures.
 Discretion absolue.
 ☎ 039/23 01 77 de 7 heures à 21 h 30 y compris le samedi matin.

● **offres d'emploi**

Garage de la place
 cherche pour tout de suite ou date à convenir

mécanicien sur automobiles

consciencieux, sachant travailler de manière indépendante.

Se présenter ou téléphoner:
Garage P. Ruckstuhl SA
 Fritz-Courvoisier 54
 La Chaux-de-Fonds
 ☎ 039/28 44 44

Oisellerie de la Tour

B. et A.-F. Piaget
 D.-JeanRichard 13
 2300 La Chaux-de-Fonds
 ☎ 039/23 88 55


oiseaux et poissons exotiques
articles pour chiens et chats

● **divers**

PROGRESSER
école-club migros

Formation commerciale

Cours intensif de secrétariat moderne:

- Dactylographie
- Correspondance commerciale
- Traitement de textes
- Calcul commercial et bancaire avec exercices pratiques sur ordinateur
- Théorie de bureau et réception
- Techniques de communication, d'entretien, de vente.

Prix du cours complet (matériel non compris): Fr. 1 638.-
 Rythme a) sur 14 semaines
 Rythme b) sur 30 semaines

Cours commerciaux trimestriels, 1 leçon par semaine:
 Dactylographie - sténographie - comptabilité
 Correspondance commerciale, française, anglaise, allemande

Prix horaires des cours, selon l'effectif, dès Fr. 7.30

Renseignements et inscriptions:
 Ecole-club Migros, Rue Jaquet-Droz 12, 2300 La Chaux-de-Fonds

Langues Formation Loisirs

Le nouveau programme et des renseignements détaillés peuvent être obtenus auprès du secrétariat

039/23 69 44



NTT

Nippon Telegraph & Telephone Corporation Tokyo, Japon

NTT met à disposition les installations pour le trafic public du téléphone, du télégramme et du télex ainsi que des installations pour la transmission des données par ordinateur, loue des installations de télécommunication et exploite à l'heure actuelle presque toutes les installations publiques de télécommunication à l'intérieur du Japon.

Au 1^{er} avril 1985, NTT a été privatisé. Sous sa nouvelle raison sociale et en tant que débiteur de droit privé, NTT contracte un cinquième emprunt public sur le marché suisse des capitaux.

Au 31 mars 1987, le total du bilan de NTT s'élevait à Yen 11 369 mia. et le bénéfice net a atteint Yen 185,7 mia.

Ratings des emprunts en cours: Standard & Poor's AAA, Moody's Aaa

4³/₄% Emprunt 1988-98 de fr.s. 200 000 000

Le produit net de cet emprunt sera utilisé pour le financement général.

Modalités de l'emprunt

Titres	Obligations au porteur de fr.s. 5000 et fr.s. 100 000 valeur nominale.
Coupons	Coupons annuels au 8 février
Durée	10 ans au maximum
Remboursement	Remboursement anticipé possible dès 1993, avec prime dégressive commençant à 101½%. L'emprunt sera remboursé entièrement le 8 février 1998 au plus tard.
Cotation	sera demandée aux bourses de Zurich, Bâle, Genève, Lausanne et Berne.
Prix d'émission	100¼% + 0,3% timbre fédéral de négociation
Fin de souscription	15 janvier 1988, à midi.
Numéro de valeur	775.845

Les bulletins de souscription et des prospectus sont à disposition auprès des banques.

Union de Banques Suisses	Société de Banque Suisse	Crédit Suisse
Banque Populaire Suisse		Banque Leu SA
Banques Cantonales Suisses		Groupement des Banquiers Privés Genevois
Banque J. Baer & Cie SA		Banque J. Vontobel & Cie SA
Rahn & Bodmer		Wegelin & Co.
Banque Sarasin & Cie		Société Privée de Banque et de Gérance
		Banque Hofmann SA
Banque Cantrade SA	Banque Suisse de Crédit et de Dépôts	Banque Romande
Banque de la Suisse Italienne		Banque Privée Edmond de Rothschild SA
Banque Hypothécaire et Commerciale Suisse-HYPOSWISS	La Roche & Co.	Banque Union de Crédit
Compagnie de Banque et d'Investissements, CBI		
The Nikko (Schweiz) Finanz AG	Bank of Tokyo (Suisse) SA	Banque Dai-Ichi Kangyo (Suisse) SA
Daiwa (Switzerland) SA	The Industrial Bank of Japan (Suisse) S.A.	Nomura (Suisse) SA
Banque Paribas (Suisse) SA	Deutsche Bank (Suisse) S.A.	Morgan Guaranty (Suisse) SA

Feuilleton de «L'IMPARTIAL»

85

Mary Higgins Clark Un cri dans la nuit

Roman

Traduit de l'américain par Anne Damour
Droits réservés Editions Albin Michel et Sciaky presse, Paris

«Ou mieux, mon père s'en chargera. Il vient d'arriver de Floride. Il compte passer une partie de l'été avec moi.»

Le père de Mark, Luke Garrett, Jenny était impatiente de le connaître.

Mark vint la chercher à neuf heures quinze. C'était une matinée chaude et brumeuse. La journée allait être étouffante. Jenny avait cherché quelque chose de léger dans sa penderie, mais Erich ne lui avait acheté que des vêtements d'hiver au moment de leur mariage. Elle avait fini par retrouver un ensemble en coton qu'elle avait porté l'année dernière à New York. En l'enfilant, elle eut soudain l'étrange sensation de redevenir elle-même. C'était un deux-pièces à carreaux roses

d'Albert Capraro, qu'elle avait acheté pendant les soldes de demi-saison. La jupe souple et large la serrait seulement un peu à la taille; le haut blousant dissimulait sa maigreur.

Mark possédait un break Chrysler vieux de quatre ans. Il avait flanqué sa serviette à l'arrière au milieu d'un tas de livres éparpillés sur le siège. Un désordre confortable régnait à l'intérieur de la voiture.

C'était la première fois que Jenny se trouvait réellement seule avec lui. Même les animaux doivent se sentir rassurés d'instinct dès qu'il est là, pensa-t-elle. Elle le lui dit.

Il lui jeta un coup d'œil en biais. «J'aime à le croire. Et j'espère que le docteur Elmendorf vous produit le même effet. C'est un bon médecin, Jenny. Ayez confiance en lui.

— Oui.»

Ils prirent la route non macadamisée qui allait de la ferme à Granite Place. Des hectares et des hectares de terres appartenant aux Krueger, songea Jenny. Tous ces animaux paissant dans les prés, le bétail de concours des Krueger. Et moi qui avais imaginé une jolie petite ferme et quelques champs de blé. Je n'avais pas réalisé.

«Je ne sais pas si vous êtes au courant du

retour de Joe chez sa mère, dit Mark.

— Erich m'en a parlé.

— C'est le mieux pour lui. Maude est une femme intelligente. Ils ont tendance à boire dans la famille. Elle le tiendra à l'œil.

— Je croyais que le frère de Maude s'était mis à boire à cause de l'accident.

— Je ne sais pas vraiment. J'ai entendu mon père et John Krueger en parler par la suite. John disait toujours que Josh Brothers avait bu ce jour-là. Peut-être l'accident a-t-il servi d'alibi à ses habitudes d'ivrognerie?

— Erich me pardonnera-t-il un jour toutes ces histoires? Elles minent notre mariage.» La question lui avait échappé. Elle l'entendit jactiller de ses lèvres d'un ton monocorde et sans vie. Oserait-elle parler de Mark du coup de téléphone, de la réaction d'Erich?

«Jenny.» Mark laissa s'écouler un long silence avant de parler. Elle avait déjà remarqué que sa voix prenait un accent plus grave lorsqu'il pesait particulièrement ses mots. «Jenny, vous ne pouvez savoir combien Erich a changé depuis le jour où il est revenu ici après vous avoir rencontrée. Il a toujours été solitaire. Il passait des journées entières dans son chalet. Nous savons pourquoi maintenant,

bien sûr. Mais quand même... imaginez. Je doute fort que John Krueger ait jamais embrassé Erich quand il était petit. Caroline était le genre de personne qui vous prenait dans ses bras, vous serrait contre elle, lorsque vous rentriez à la maison, vous ébouriffait les cheveux en vous parlant. Les gens d'ici ne sont pas comme ça. Nous ne sommes pas très expansifs. Caroline était à moitié italienne, comme vous le savez. Je me souviens de mon père la taquinant à propos de son tempérament latin. Pouvez-vous imaginer ce qu'a dû ressentir Erich en apprenant son intention de le quitter? Je comprends que la venue de votre ex-mari l'ait rendu malade. Donnez-lui seulement un peu de temps. Les bavardages cesseront d'eux-mêmes. Le mois prochain, les gens auront autre chose à se mettre sous la dent.

— Tout semble si facile avec vous.

— Pas facile, mais peut-être moins dur que vous ne le supposez.»

Il la déposa devant le cabinet du docteur. «Je vous attendrai dehors en lisant. Vous n'en aurez pas pour bien longtemps, je pense.»

L'obstétricien ne mâcha pas ses mots. «Ce sont des contractions prématurées et je n'aime pas beaucoup cela à ce stade de votre grossesse. (à suivre)

Des soldes qui boument!

50 %

chez

CORSETS LINGERIE
LOUISIANNE

Rue Neuve 9 - ☎ 039/22 28 78 - La Chaux-de-Fonds
Daniel-JeanRichard 21 - ☎ 039/31 82 79 - Le Locle

Soutien-gorge - Chemise de nuit -
Déshabillé - Robe de chambre

10 % sur tous les articles non soldés,
à l'exception de la corseterie - bonneterie.

Autorisés par la Préfecture
du 15 janvier au 4 février 1988.

CREMEDAS Softcrème 200 ml 100 ml 1.45 **2.90**

MIXA MAINS Crème pour les mains 100 g 2 sortes 100 g 2.90 **2.90**

GILLETTE II SLALOM rasoirs à jeter 10 p. 3.60 Mousse à raser Duo 2x200 g 100 g 1.37 **5.50**

SURE Stick déodorant 50 g 3 parfums 10 g -84 **4.20**

FS Lotion capillaire 200 ml 4 sortes 100 ml 2.97 **5.95**

MUM MUM recharge 40 ml 2.60 Rollette déodorant 8 parfums 10 ml -80 **3.20**

BAC **3.70**

Spray déodorant 105 g 3 parfums 100 g 3.52

MIXA MAINS

FS HAIRWASHER

Gillette II

SURE

CREMEDAS

actuel

à l'

passer

d'abord

UNIP

L'ÉCHOPPE
 Jardinière 41 - ☎ 039/23 75 00
Horlogerie, bijouterie, cadeaux, antiquités, atelier de restaurations d'horlogerie.
 Un service personnalisé
 D. et P. Rochat
 Jardinière 41
 ☎ 039/23 75 00

Théâtre de la Chaux-de-Fonds
 Mardi 19 janvier à 20 h 30
 Broadway Musical Company New York
HAIR
 La célèbre comédie musicale dans la version originale du Broadway avec les vedettes de New York et Londres et le chœur, ballet, orchestre.
 Location: Tabatière du Théâtre,
 ☎ 039/23 94 44

 **Centre de ski La Vue-des-Alpes**
Le cours jeunesse débutera le 16 janvier 1988.
 En cas de temps incertain le 182 renseigne.
 Renseignements et inscriptions:
 J. Guinand, ☎ 038/53 44 95, dès 12 h 30.



A l'extérieur, elle est rouge comme une pivoine, blanche comme neige ou grise «futura». A l'intérieur, elle s'habille de jean. Peugeot 205 Junior: un numéro génial à un prix spécial, qui ne vous oblige pas à serrer la ceinture! 1360 cm³/61 ch, essuie-glace et dégivreur arrière, bandeau latéral décoratif; traction avant et 4 roues indépendantes pour folâtrer par monts et par vaux. Elle n'est chiche que sur la consommation - 5,2 l/100 km - et sur le prix: **seulement Fr. 13580.-** en version 3 portes et Fr. 13955.- avec 5 portes.
Super-Leasing: 199 francs par mois (48 mois, 10000 km par année) en version 3 portes.
 Découvrez vite le premier blue-jean à catalyseur!

PEUGEOT 205 JUNIOR

Voilà des Automobiles

Gentille dame,
 aimant les voyages, désire partager ses loisirs avec personne soixantaine possédant voiture. Région Le Locle, La Chaux-de-Fonds et environs, pour profiter à deux des avantages de la retraite et plus si entente (partage des frais). Téléphonnez le soir de 18 à 20 heures au 021/91 63 00

Perdu
 La personne ayant trouvé une somme importante le lundi 4 janvier après-midi sur la place du Marché à Saint-Imier (la personne concernée a été aperçue entre 14-15 heures) est priée de rapporter la somme au poste de police contre récompense.

COPI 
 Centre photocopie
Ouvert aussi le samedi matin
 En 1 minute agrandissez vos meilleures photos couleurs.
 Photocopie couleur en quadrichromie. Reproduction de tous documents.
 Av. Léopold-Robert 108
 ☎ 039/23 97 33
 La Chaux-de-Fonds

GRATUIT
Plaisirs Erotisme 
 Je désire recevoir discrètement votre Revue de contacts et de produits érotiques (pour adultes).
 Ecrire à: CP 283, 1233 Bernex.

Offres-chocs, service inclus:
RADIO TV STEINER
 ... le meilleur!

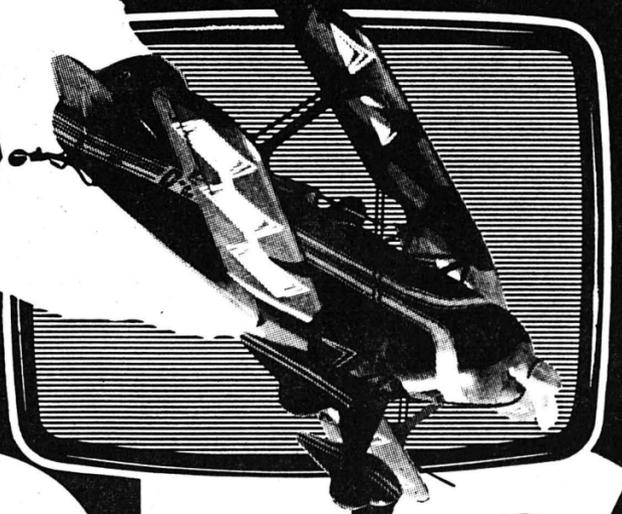
Occasions: 20-50% de rabais!

15.1.-4.2.88 autorisé du

SOLEDDES

La Chaux-de-Fonds: 53, av. Léopold-Robert (sous les arcades)
 Neuchâtel: Rues du Seyon/Moulin 4

Radio TV Steiner: 69 magasins et 2 Computer Centers.



Rencontre sans surprise en première ligue de hockey sur glace

● NEUCHÂTEL YS - FLEURIER 5-1 (2-1 2-0 1-0)

Ce derby neuchâtelois promettait beaucoup: d'un côté YS désirait racheter ses mauvaises prestations lors des derniers matches, en face, Fleurier voulait confirmer ses derniers résultats. Hélas, la partie fut décevante et sans surprise. Young Sprinters, sans être transcendant, a gagné.

Les «orange et noir» entamèrent la partie avec détermination. Et en moins de dix minutes, le score était déjà de 2 à 0. Fleurier devait se contenter de regarder son adversaire jouer et de placer sporadiquement quelques contres. Il fallut deux buts pour que l'incroyable nervosité des Fleurians se transforme en volonté.

C'est ainsi que la fin du pre-

mier tiers temps fut nettement plus équilibrée. Jeanneret, d'un superbe tir, parvenait même à réduire la marque. Mais on sentait que ce but ne mettait pas réellement en danger les hommes de l'entraîneur Libora. Meilleurs patineurs et mieux organisés, ils devaient logiquement s'imposer.

Le deuxième tiers temps concrétisa cette impression, puisque YS parvenait à augmenter l'écart, en marquant, notamment un magnifique troisième but par Droz. Les coéquipiers de Riedo assuraient leur victoire au cours de la dernière période, en contrôlant le jeu.

Ainsi, la situation de Fleurier au classement ne s'améliore pas. Mais l'arrivée de Courvoisier a déjà permis aux hommes de l'entraîneur Gaillard de récolter quelques points importants et

l'essentiel, hier soir, est que l'équipe a joué avec détermination tout au long du match, même lorsque le score était acquis. Cet état d'esprit positif devrait permettre aux joueurs d'évoluer la saison prochaine encore en première ligue. (or)

Jeunes-Rives: 800 spectateurs.

Arbitres: MM. Berner, Frioud, Werly.

Buts: 1' Chappuis 1-0; 9' Loosli 2-0; 11' Jeanneret 2-1; 25' Droz 3-1; 31' Studer 4-1, 46' Studer 5-1.

Pénalités: 7 x 2' contre Fleurier, 7 x 2' plus 1 x 10' (Loosli) contre Young Sprinters.

Neuchâtel YS: Riedo; Dubuis, Schlappach; Amez-Droz, Messerli;

Steiner, Bergamo, Droz; Chappuis, Loosli, Waelchli; Studer, Rufenacht, Magnin.

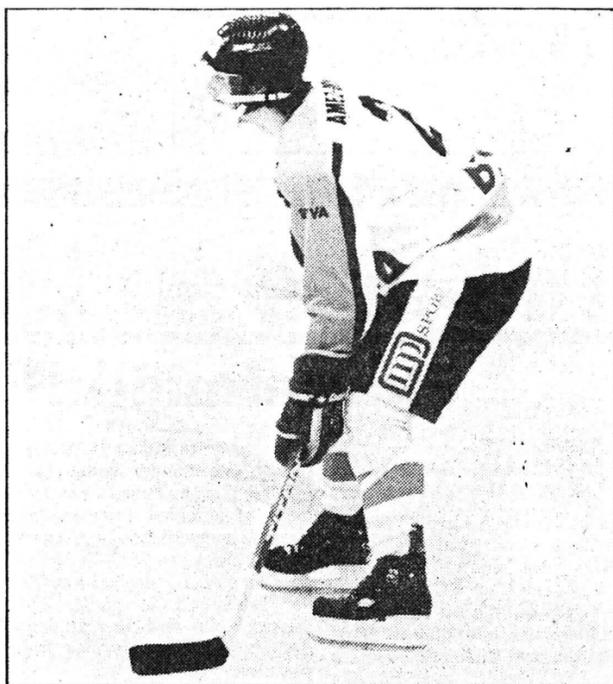
Fleurier: Luthi; Gilomen, Jeanneret; Becerra, Helfer; Gaillard, Courvoisier, Morard; Pluquet, Rota, Weissbrodt; Guerry, Tanner, Anderegg.

AUTRES RÉSULTATS

Lausanne - Monthey 13-1
Yverdon - Star Lausanne 4-4
F. Morges - GE Servette 1-6

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Servette	13	11	0	2	100-22	22
2. Lausanne	13	10	2	1	95-35	22
3. Viège	11	9	1	1	94-29	19
4. Neuchâtel	13	7	4	2	60-49	18
5. Champéry	12	6	2	4	49-61	14
6. Yverdon	13	4	2	7	51-73	10
7. Moutier	12	2	4	6	47-68	8
8. Monthey	12	3	1	8	48-74	7
9. Fleurier	13	2	2	9	46-82	6
10. S. Laus.	13	1	4	8	45-91	6
11. F. Morges	13	2	2	9	36-87	5



Pierre-Alain Amez-Droz et Neuchâtel YS: une victoire aisée. (Schneider)

SKI ALPIN

Le roi Tomba déchu Gstrein remporte le spécial de Lienz



Bernhard Gstrein: heu-reux! (AP)

Le camp autrichien soupire. Alors que nos voisins étaient restés sans victoire en 644 jours, Helmut Mayer, dans le géant de Kranjska Gora, en décembre et hier, Bernhard Gstrein, lors du spécial de Lienz, dans les Dolomites autrichiennes, leur ont déjà procuré deux victoires, cette saison. Bernhard Gstrein, vainqueur du slalom du combiné aux championnats du monde de Crans-Montana, a infligé sa première défaite à Alberto Tomba.

L'italien avait remporté les trois premières courses de la spécialité. L'ex-champion du monde Jonas Nilsson a fêté un retour remarqué, en s'adjugeant la 3e place. L'Italie, avec six hommes dans les 16 premiers et l'Autriche (4 slalomeurs dans les points) ont, une nouvelle fois, laissé une forte impression au plan collectif.

xième manche. Pirmin Zurbriggen avait enfourché une porte dès la 7e seconde de course, alors que Joël Gaspoz, dans une manche pourtant sans accroc, n'a pas réussi à se qualifier pour la 2e manche, où seuls les trente meilleurs temps sont admis.

Un seul centième séparait Gstrein de Tomba après la manche initiale. L'italien, cependant, n'était pas capable de renverser la situation par la suite. Gstrein allait encore reprendre 26 centièmes au Bolonais sur le second tracé.

Mais le meilleur temps était celui de Jonas Nilsson, le champion du monde de 1985. Gstrein, 6e temps, Tomba, seulement 11e, conservaient leur leadership, mais démontrèrent, tous deux, une certaine fragilité nerveuse. Mais, ils soulignaient, de nouveau, l'aspect important de la position de départ.

(It) à 0''98; 9. Günther Mader (Aut) à 1''15; 10. Richard Pramotton (It) à 1''22. Puis: 22. Jean-Daniel Delèze (S) à 3''82.

Coupe du monde, classement général: 1. Tomba, 156; 2. Pirmin Zurbriggen (S), 131; 3. Mader, 64; 4. Girardelli, 52; 5. Markus Wasmeier (RFA) 49. **Puis les autres Suisses:** 15. Hans Pieren, 33; 18. Joël Gaspoz, 30; 19. Daniel Mahrer 29; 24. Martin Hangl, 21; 31. Karl Alpiger, 18; 34. Peter Müller, 14; 43. William Besse, 9; 50. Franz Heinzer, 7; 72. Gustav Oehrl, 1.

Slalom spécial (après 4 courses sur 8): 1. Tomba, 95; 2. Mader, 37; 3. Nilsson, 35; 4. Pramotton, 33; 5. Gstrein, 25. **Puis:** 8. Zurbriggen, 21.

Par nations: 1. Suisse, 968 (messieurs 364 + dames 604); 2. Autriche, 901 (424 + 477); 3. RFA, 452 (128 + 324). (si)

Remplacement

Le slalom spécial dames de Coupe du monde, qui devait initialement avoir lieu dimanche prochain à Lenggries, ne sera pas organisé aux Crosets. Le Haut-Valais s'est alors, porté sur les rangs, et c'est finalement Saas Fee, qui organisera cette course

RÉSULTATS

Slalom spécial masculin de Coupe du monde, à Lienz (Autriche): 1. Bernhard Gstrein (Aut) 95''14; 2. Alberto Tomba (It) à 0''27; 3. Jonas Nilsson (Su) à 0''34; 4. Armin Bittner (RFA) à 0''40; 5. Marc Girardelli (Lux) à 0''53; 6. Dietmar Köhlichler (Aut) à 0''57; 7. Felix McGrath (EU) à 0''67; 8. Oswald Tötsch

SKI DE FOND

«Suisse Loppet» Dates connues

La «Suisse Loppet», compétition populaire mise sur pied par la Fédération Suisse de Ski, verra se dérouler deux courses sur neuf en Suisse romande, soit le «Marathon des neiges» des Verrières, et la «Mara» des Rasses.

Voici le calendrier de ces manifestations, qui ont vu 600 participants, la saison passée, avec les victoires finales d'Anita Steiner, chez les dames, et d'Edgar Steinauer, chez les messieurs:

17 janvier: course de Morgarten, à Rothenthurm (25 km/Style libre). - **24 janvier:** Planoiras, à Lenzerheide (30 km/style classique). - **7 février:** Kandersteg (25 km/classique). - **14 février:** Marathon des Neiges, aux Verrières (42 km/classique). - **21 février:** Alpesteinlauf, à Urnäsch (27 km/libre). - **28 février:** Einsiedeln (30 km/classique). - **6 mars:** course de la Vallée de Conches (21 km/libre) et 6e Mara, aux Rasses (42 km/classique). - **13 mars:** marathon de l'Engadine (42 km/libre/classique). (si)

Annulation

A Moutier

Deuxième épreuve des courses nocturnes de ski de fond de l'hiver 1988, la course qui devait se dérouler ce soir à la Montagne de Moutier en style libre a été renvoyée, en raison du manque de neige bien sûr. Les organisateurs se réuniront sous peu pour définir une, voire deux nouvelles dates. On rappellera que la course de Saignelégier avait, elle aussi, dû être annulée. (Imp)

DÉBÂCLE HELVÉTIQUE

Nouvelle dérouté, en revanche, pour les slalomeurs suisses. Des skieurs de 9 nations se sont classés devant le premier Helvète. Pour la 70e fois en un peu plus de 200 slaloms de Coupe du monde, la Suisse n'a classé aucun des siens dans les points.

Jean-Daniel Delèze, 22e final, était le seul qualifié pour la deu-

SPORTS MOTORISÉS

Au tour de la météo Le Rallye Paris - Dakar à nouveau perturbé

La météo a contrarié à son tour le déroulement du rallye Paris-Dakar, qui est arrivé mardi à Niamey, la capitale du Niger, avec, pour leaders, le motard italien Franco Picco (Yamaha) et le pilote finlandais Ari Vatanen (Peugeot 405).

La caravane du rallye a même cru un moment que le vent de sable qui soufflait sur le parcours entraînerait la neutralisation de cette 12e étape, Agadez - Niamey. Mais le départ était finalement donné, avec plus d'une heure de retard, aux 219 rescapés qui allaient être chronométrés sur la spéciale de 252 km entre Tahoua et Itchigui.

Sable mou, profondes ornières, le parcours de cette spéciale - un des «classiques» du rallye - représentait il y a quelques années un des épouvantails de l'épreuve.

PAS DE RISQUES

Cette fois, l'italien Claudio Teruzzi, le plus rapide au guidon de

sa Honda, a franchi à plus de 80 kmh les obstacles de la piste du Mil. A la fin de la spéciale, il devançait de 2'17'' le Français Thierry Charbonnier (Yamaha), tandis que Picco concédait 12'23''. Son compatriote Eddy Orioli, deuxième du général, était distancé de 4'52'' supplémentaire par le leader, après s'être luxé l'épaule en tombant.

Autre victime du jour: le Français Cyril Neveu, distancé de près d'une heure et qui se plaignait de la cheville à l'arrivée. Il pourrait souffrir d'une fracture.

A la suite de sa blessure, Cyril Neveu a annoncé son abandon à Niamey. Il sera rapatrié aujourd'hui à Paris.

Chez les autos, et conformément aux directives de Jean Todt, les pilotes Peugeot, les Finlandais Ari Vatanen et Juha Kankkunen, n'ont pas pris de risques, forts de leur avance. Kankkunen signait cependant le deuxième temps, à 12'' du Japonais Hiro Masuoka (Pajero).

Mais c'est finalement le Belge Guy Colsoul (Pajero) qui a été déclaré vainqueur de la spéciale de la douzième étape par le jury des commissaires sportifs. Après vérification, ils se sont rendus compte que Colsoul devait être, en réalité, crédité d'une heure de moins.

Vatanen, légèrement retardé durant la première moitié de la spéciale, ne déboursait que 1'26'' à Kankkunen et gardait la tête de l'épreuve avec plus d'une heure d'avance sur son compatriote et complice.

LES POSITIONS

Motos, classement général: 1. Picco (Ita), Yamaha, 39 h 54'33"; 2. Orioli (Ita), Honda, à 59'47"; 3. Neveu (Fra), Honda, à 2 h 47'26".

Auto, classement général: 1. Vatanen - Berglund (Fin-Sue), Peugeot 405, 19 h 43'53"; 2. Kankkunen - Piironen (Fin), Peugeot 205, à 1 h 02'30"; 3. Lartigue - Maingret (Fra), Pajero, à 2 h 19'26". (si)

Seule une étoile... En championnat de 2e ligue

● STAR CHAUX-DE-FONDS - STAR FRIBOURG 13-4 (7-0 3-3 3-1)

Après quelques minutes d'hésitation la machine chaux-de-fontaine se mit en marche et rien ne put la stopper. En effet les locaux s'installèrent dans le camp fribourgeois pour ne pratiquement pas en ressortir, exception faite pour effectuer les engagements.

Après avoir encaissé quatre buts en six minutes, le coach fribourgeois se sentit dans l'obligation de changer de portier en installant Lauber et rappelant Werro sur le banc. Ce transfert parut l'espace d'une dizaine de minutes bénéfique puisque le résultat ne bougea pas.

Hélas pour eux, les visiteurs ne purent résister plus longtemps aux coups de boutoir de leurs adversaires qui, dans cette période, marquèrent encore à trois reprises.

Fort d'une avance de sept

buts, Star Chaux-de-Fonds leva sensiblement le pied, permettant ainsi à Star Fribourg de marquer par trois fois.

Arbitres: MM. Imark et Froidevaux.

Buts: 4' et 5' Gygli, 5' Bergamo, 6' Berra, 16' Y. Yerli, 18' Leuba, 19' Bergamo, 29' et 34' Mottet, 34' Cœudevez, 35' Auderset, 36' D. Yerli, 39' Flück, 44' Mottet, 48' D. Yerli, 49' Bergamo, 50' Cœudevez.

Pénalités: 2 x 2' contre Star Chaux-de-Fonds et 4 x 2' contre Star Fribourg plus 1 x 10' à Mottet.

Star Chaux-de-Fonds: Fruttschy; Cuche, Ganguillet; D. Yerli, Berra, Y. Yerli; Geinoz, Sobel; Gygli, Scheidegger, Flück; Monnin, Bianchi; Bergamo, Cœudevez, Leuba.

Star Fribourg: Werro (Lauber); Purro, Widmer, Mottet, Dorte, Stauffacher; Spiess, De Gottreaux; Schindler, Oberholzer, Auderset; Cotting. R. V.

Risques pas payants

● NOIRAIGUE - COURT 1-4 (0-3 0-0 1-1)

Noiraigue attaque à outrance au premier tiers, sans que cela soit concrétisé par des buts. Et c'est Court qui marque par trois fois sur contre-attaques. Le HC Noiraigue n'arrive décidément pas à concrétiser ses nombreuses occasions.

Il en fut de même lors du deuxième tiers, où un renversement de situation aurait même pu se produire.

La troisième période n'apportait qu'un petit but au HC Noiraigue, bien trop mince pour pouvoir marquer des points. (j)

Noiraigue: Kaufmann (Ruchet); Page, Kissling; Jacot,

Vaucher, Frossard; Montandon, Jeannin, Bischof; Barbezat, Liechti, Grob; Simoncelli, Blaser, Bonny.

Court: Ruch; Frei, Freudiger; Hostettmann, Lardon, Clémengon; Tschan, Schneeberger; Geiser, Lanz, Houmar; Charpillou, Gosin; Beyeler, Boichat.

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pts
1. Le Locle	12	10	1	1	80-47	21
2. St-Imier	12	9	2	1	83-33	20
3. Star CdfS	13	9	1	3	95-54	19
4. Court	12	8	0	4	62-42	16
5. Unterst.	12	6	1	5	47-51	13
6. Tramelan	12	5	1	6	54-42	11
7. Uni NE	12	4	2	6	51-66	10
8. Star Frib.	13	3	1	9	67-94	7
9. Tavannes	12	1	3	8	40-78	5
10. Noiraigue	12	0	0	12	31-103	0

PATINAGE ARTISTIQUE

Witt fait, bien fait! Une option pour un 6e titre

L'Allemande de l'Est Katarina Witt a réussi son entrée dans les championnats d'Europe de patinage artistique, à Prague. En prenant la 2e place des imposés, la grande favorite de la compétition dames n'a été devancée que par la Soviétique Kira Ivanova. Compte tenu de sa forme et de ses capacités dans les libres, Katarina Witt, quintuple championne d'Europe, paraît bien placée pour se succéder à elle-même.

Tenants du titre, Larissa Selezneva - Oleg Makarov ont été devancés par leurs compatriotes Ekaterina Gordeeva - Sergei Grin-

kov dans le programme court des couples.

Dames. Positions après les imposés: 1. Kira Ivanova (URSS) 0,6; 2. Katarina Witt (RDA) 1,2; 3. Anna Kondracheva (URSS) 1,8; 4. Claudia Leistner (RFA) 2,4; 5. Joanne Conway (GB) 3,0. **Puis:** 16. Stéfanie Schmid (S) 9,6; 23. Petra Vonmoos (S) 13,8.

Couples, programme court: 1. Ekaterina Gordeeva - Sergei Grinkov (URSS), 0,4 point; 2. Larissa Selezneva - Oleg Makarov (URSS), 0,8; 3. Peggy Schwarz - Alexander König (RDA), 1,2.

**Mariage
TV privée -
football**

Page 10

SPORT

**Neuchâtel YS
s'adjuge
le derby**

Page 15

Tire-pipe au Lido saint-gallois Rautakallio dompte le HCC

● **RAPPERSWIL - LA CHAUX-DE-FONDS 12-5 (3-2 5-2 4-1)**

Quasi muette à Uzwill, l'équipe de l'entraîneur finlandais Esa Siren s'est refait une beauté aux dépens d'un HC La Chaux-de-Fonds qui n'a pu soutenir la comparaison que durant vingt minutes. Les Chaux-de-Fonniers n'ont pas disputé un si mauvais match que cela. Ils ont tout simplement trouvé en face d'eux une équipe survoltée, assoiffée de revanche et qui devait connaître un degré de réussite maximum.

Alors que, dans le même temps, une bonne dose d'adversité accablait les Chaux-de-Fonniers. Ce fut tout d'abord Gertschen, méchamment plaqué à la bande, qui dut être emmené sur une civière et conduit à l'hôpital (blessure au dos). Il a néanmoins pu rejoindre ses camarades à la fin du match.

**RAPPERSWIL
Georges KURTH**

Ce fut ensuite L. Dubois qui dut renoncer aussi, blessé à une cheville. Et pour faire bon poids, Nissille termina le match diminué lui aussi par une contracture à la cuisse.

TAMBOUR BATTANT

Pas d'attentisme. C'est deux équipes portées résolument vers l'offensive qui ont placé d'emblée le match d'hier soir sur un rythme élevé. 36 secondes et Dobler, lancé par Rautakallio, s'enfonçait trop facilement dans le camp de défense des Chaux-de-Fonniers pour s'en aller battre Nissille esseulé.

La Chaux-de-Fonds renversait

PUBLICITÉ



NISSAN
NISSAN PRAIRIE 4x4.
Garage-Carosserie de l'Est
La Chaux-de-Fonds - Est 29-31
039/28 51 88 - Ouvert le samedi
EXPOSITION PERMANENTE

la vapeur grâce à deux buts obtenus en une minute. Benoit récupérait le puck au milieu de la patinoire et affrontait Morger qu'il battait superbement. La ténacité de Tschanz valait le 1 à 2. Pas pour longtemps, puisque Haussener rétablissait la parité 200 secondes plus tard. Le marquage des Chaux-de-Fonniers était trop permissif.

Les Saint-Gallois prenaient l'avantage pour la seconde fois huit secondes avant la première pause. Il fallut alors trois secondes au Finlandais Rautakallio pour trouver la faille, alors que Goumaz était pénalisé.

RECORD BATTU

Trente et une secondes au seuil du tiers médian et Rautakallio assénait le 4 à 2. Mis sur orbite par ses deux réussites successives, le Finlandais, âgé de 35 ans, allait devenir le bourreau des Chaux-de-Fonniers.

De sa canne partiront encore deux buts et la plupart des actions conclues par ses coéquipiers à la noce. On admira alors aussi la vélocité de Hills, la vitesse d'exécution et l'opportunisme de Kohler, Eicher et Bachmann, alors que le HCC devait se contenter désormais des miettes du festin.

HAUT ET BAS

Si Fuchs en particulier et, dans une moindre mesure, les deuxième et troisième lignes chaux-de-fonniers sont à créditer d'un match très honorable, on ne peut pas en dire autant de la première garniture de Jan Soukup. Elle fut souvent dépassée par les événements. Seul Benoit est parvenu à tirer son épingle du jeu.

Le HCC a donné par deux fois l'impression de pouvoir revenir à la marque avant de sombrer corps et âme sur la fin.

Bâle et Uzwill ont perdu aussi. Rien n'est donc désespéré pour l'heure. Mais samedi, aux Mélézes, il y aura une certaine rencontre HCC-Bâle...

G. K.

Lido: 2100 spectateurs.

Arbitres: MM. Weilenmann, Gard, Zeller.

Buts: 1' Dobler (Rautakallio) 1-0, 8' Benoit 1-1, 9' Tschanz 1-2, 11' Haussener (Eicher) 2-2, 20' Rautakallio (Dobler) 3-2, 21' Rautakallio (Grissemann) 4-2, 26' Muffler (Rogenmoser) 5-2, 28' Fuchs (Giambonini) 5-3, 32' Rautakallio (Dobler) 6-3, 38' Rautakallio (Hills) 7-3, 39' Rohrbach (Vuille) 7-4, 40' Kohler (Bachmann) 8-4, 44' Benoit (L. Stehlin) 8-5, 47' Morger (Muffler) 9-5, 53' Hills (Bachmann) 10-5, 54' Eicher (Haussener) 11-5, 60' Bachmann 12-5.

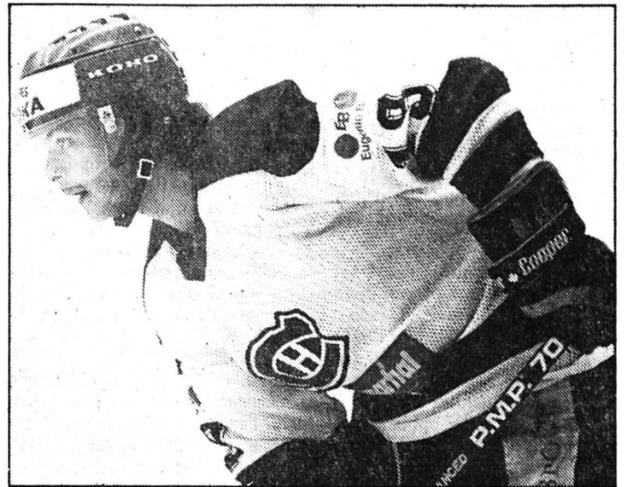
Pénalités: 3 x 2' contre chaque équipe.

Rapperswil: Morger; Rautakallio, Grisseman; Haussener, Dobler, Eicher; Bhend, Stocker; Kohler, Hills, Bachmann; Rogenmoser, Muffler, Morger.

La Chaux-de-Fonds: Nissille;

D. Dubois, L. Dubois (21' Jeckelmann); Jeannin, Benoit, L. Stehlin; Prestidge, Gobat; Mouche, Giambonini, Gertschen (15' Fuchs); Goumaz; Rohrbach, Tschanz, Vuille (36' Seydoux).

Notes: Rapperswil sans Flücker (malade), Baumann et D. Burkard (blessés). La Chaux-de-Fonds sans McParland, Niederhauser, Bourquin (blessés) et Héche. Blessé à la 15' par une charge à la bande, Gertschen est emmené sur une civière. Il est évacué peu après à l'hôpital, blessé au dos.



Reto Gertschen a dû quitter la patinoire à la 15e minute. (Schneider)

La sortie du tunnel?

Ajoie se remet en selle

● **BÂLE - AJOIE 3-11 (0-0 1-5 2-6)**

Ajoie est guéri, merci pour lui. Il va même très bien. Et cela sans tambour ni trompette. Il n'aura fallu à Beaulieu que revenir à ses premières idées; entendez par là à ses lignes qui ont survolé le championnat jusqu'au 15 décembre.

Une fois les joueurs replacés selon leurs affinités, on pouvait aisément deviner la suite... Même s'il a fallu attendre vingt-six minutes, jamais le doute ne s'est installé hier soir. Bâle n'y pouvait rien. Sauf retarder l'échéance.

Ce à quoi s'est surtout appliqué le gardien Aebischer. Mais, en treize secondes, Métivier et Berdat, avec la complicité de Kohler, foudroyaient les Rhénans. Dès lors, ça devenait facile. Même en tenant compte de la fragilité de l'adversaire, marquer onze buts n'est pas chose aisée.

Il y a une semaine, cela ne serait pas allé aussi simplement. A nouveau réunis, les Ajoulets tiraient à la même corde. Avec ce plaisir qu'on leur connaît. A ce jeu-là, c'est évidemment Métivier qui s'illustre. Son jeu spectaculaire lui a permis de marquer cinq fois et d'assister deux fois. Berdat, en bon capitaine, symbolise parfaitement cette sortie du tunnel. Avec trois buts et trois assists, on le retrouve enfin.

Ajoie a donc survolé les débats. Il s'est aussi fait plaisir. Ainsi qu'à son public venu en masse. Mais surtout, Ajoie a retrouvé la confiance. Une simple

victoire contre la lanterne rouge n'aurait pas suffi à supprimer le doute. Avec la manière d'hier soir, le doute s'est envolé.

Les quelques errements de Beaulieu auront servi de leçon. En gardant l'équipe telle quelle, la route des play-off, c'est une autoroute à quatre pistes. (Gham)

Sankt-Margrethen: 1700 spectateurs.

Arbitres: MM. Burri, Chies et Hirter.

Buts: 26' Métivier (Berdat) 0-1; 26' Berdat (Kohler) 0-2; 29' Métivier (Berdat à 4 contre 5) 0-3; 30' Brutsch (Drouin à 5 contre 4) 1-3; 33' Leblanc (Maurer) 1-4; 34' Métivier (Berdat-Kohler) 1-5; 42' Leblanc (Lechenne) 1-6; 54' Métivier (Forster à 4 contre 3) 1-7; 55' Berdat (Métivier à 4 contre 4) 1-8; 56' Drouin (Brutsch à 5 contre 3) 2-8; 57' Drouin (Hermann à 5 contre 4) 3-8; 58' Métivier (Seminelli) 3-9; 58' Berdat (Métivier-Kohler) 3-10; 59' Seminelli (Baechler à 4 contre 3) 3-11.

Pénalités: 7 x 2' contre Bâle et 9 x 2' contre Ajoie.

Bâle: Aebischer; Hermann, Brich; Schuepbach, Drouin, Brutsch; Gaggini, Saegesser; Bleuer, Zimmermann, Cominetti; Pally; Cominetti, Schlaepfer, Heckendor; Fac.

Ajoie: Wahl; Baechler, Seminelli; Maurer, Lechenne, Leblanc; Rohrbach, Schmid; Kohler, Berdat, Métivier; Forster; Grand, Meier, Morel; Brambilla.

Notes: Ajoie toujours privé de Jolidon (blessé).

Sept minutes d'espoir

En ligue nationale A

● **BIENNE - LANGNAU 8-5 (4-1 1-1 3-3)**

Encore tout auréolé par sa victoire de samedi dernier contre Davos, Langnau s'était déplacé à Bienne dans la ferme intention de jouer un mauvais tour à son rival cantonal. L'espoir ne dura cependant que sept minutes.

En effet, après que Malinowski eut ouvert le score, Bienne se reprit magnifiquement en marquant quatre buts lors des 13 dernières minutes de ce premier tiers, enlevant du même coup tout espoir à l'adversaire de revenir à la marque.

L'addition aurait encore pu être plus salée sans la bonne prestation du gardien Gerber. Bien que dominant encore territorialement durant le deuxième tiers, les Biennois n'allaient marquer qu'à une seule reprise. Alors qu'ils se contentèrent de leur avantage, Geddes en profita pour marquer un deuxième but juste avant que la sirène ne retentisse.

LA PREUVE PAR DEUX!

Bienne allait à nouveau creuser l'avantage au début du dernier tiers par Dupont et par Poulin. Alors que Bienne paraissait tenir la partie par le bon bout, deux hésitations dans leur défense permettraient aux joueurs de l'Emmental de battre Anken par deux fois en l'espace de deux minutes.

Quelques secondes plus tard, le portier bernois fut même sauvé par le poteau avant que Nuspliger

ne signe le huitième et dernier but.

Langnau marqua un cinquième but quelque deux minutes avant la fin du match. Mais la victoire n'échappa pas au maître de céans, dont les chances de participer aux play-off demeurent intactes. (ASO)

Patinoire de Bienne: 5585 spectateurs.

Arbitres: Tschanz, B. Kunz - Clémenson.

Buts: 2' Malinowski (Liniger) 0-1; 7' Dupont (Poulin) 1-1; 11' Dupont (Kohler, Poulin) 2-1; 15' 15' Aeschlimann (Dubois) 3-1; 19' Bärtschi (Nuspliger) 4-1; 34' Kohler (Dupont, Leuenberger) 5-1; 40' Geddes (Malinowski, Balmer) 5-2; 42' Dupont (Leuenberger) 6-2; 47' Poulin (Nuspliger, Bienne à 5 contre 4) 7-2; 53' Meyer (Malinowski, Geddes, Langnau à 5 contre 4) 7-3; 54' Meyer (Malinowski, Meyer) 7-4; Nuspliger (Dupont, Bienne à 5 contre 4) 8-4; 59' Malinowski (Geddes, Hepp) 8-5.

Pénalités: 3 x 2' contre Bienne, 4 x 2' plus 2 x 10' (Wüthrich, Moser), contre Langnau.

Bienne: Anken; Cattaruzza, Poulin; Zigerli, Rüedi; Schmid, Pfofi; Kohler, Dupont, Leuenberger; Wist, Nuspliger, Bärtschi; Mattioni, Aeschlimann, Dubois.

Langnau: Gerber; Meyer, Wüthrich; Hepp, Balmer, Bosshardt, Probst; Geddes, Moser, Hirschi; Horak, Malinowski, Liniger; Jeandupeux, Ryser, Walker.

Sur les patinoires de ligue nationale

LNA

● **DAVOS - AMBRI-PIOTTA 3-5 (1-0 1-2 1-3)**

Patinoire de Davos: 3200 spectateurs.

Arbitres: MM. Hirschi, Ramseier-Zimmermann.

Buts: 8' Jacques Soguel (Nethery) 1-0, 28' Sergio Soguel (Thomas Müller-Neuenschwander) 2-0, 30' Metzger (Honegger) 2-1, 31' McCourt (Lindemann) 2-2, 45' Viganò 2-3, 50' Lindemann (Viganò) 2-4, 51' Lindemann (Kölliker-Vigano) 2-5, 59' Mazzoleni (Nethery) 3-5.

Pénalités: 4 x 2' contre les deux équipes.

● **BERNE - ZOUG 5-3 (1-1 1-0 3-2)**

Allmend: 8866 spectateurs.

Arbitres: MM. Tom, Höltschi-Hugentobler.

Buts: 1' Fuhrer 1-0, 5' Morf (Fontana) 1-1, 34' Triulzi (Bow-

man) 2-1, 41' Laurence (Christofel-Burkart) 2-2, 46' Hotz (Bowman) 3-2, 50' Tschanz 3-3, 58' Siltanen 4-3, 60' Hotz (Cuntin-Bowman) 5-3.

Pénalité: 3 x 2' contre Berne, 7 x 2' contre Zoug.

● **LUGANO - FRIBOURG 13-3 (4-0 6-1 3-2)**

Resega: 4000 spectateurs.

Arbitres: MM. Vögtlin, Stalder-Kunz.

Buts: 4' Jaks (Lüthi-Eloranta) 1-0, 10' Vrabc (Domeniconi-Lüthi) 2-0, 18' Vrabc (Massy) 3-0, 20' Walder (Jaks) 4-0, 22' Lüthi (Vrabc) 5-0, 27' Massy (Eggman) 6-0, 28' Jaks (Johansson) 7-0, 29' Vrabc (Rogger) 8-0, 32' Johansson (Lüthi-Jaks, Lugano à 5 contre 4) 9-0, 39' Johansson (Lüthi-Eberle, Lugano à 5 contre 4) 10-0, 40' Lüdi 10-1, 44' Pousaz (Sauvé) 10-2, 49' Ton (Lugano à 5 contre 4) 11-2, 52' Ton (Eggman-Vrabc, Lugano à 5 contre 4)

12-2, 54' Sauvé (Brasey, Gottéron à 5 contre 4) 12-3, 60' Lüthi (Jaks-Eberle) 13-3.

Pénalités: 5 x 2' + 10' (Domeniconi) contre Lugano, 8 x 2' + 10' (martin) contre Gottéron.

● **SIERRE - KLOTEN 3-5 (2-2 1-2 0-1)**

Grabén: 1200 spectateurs.

Arbitres: MM. Moreno, Dolder-Stettler.

Buts: 4' Erni (Beat Lautenschlager) 1-0, 5' Glowa (Lötcher) 1-1, 14' Boucher (Glowa) 2-1, 18' Erni (Beat Lautenschlager) 2-2, 27' Wäger 2-3, 39' Robert (Sierra à 5 contre 3) 3-3, 40' Celio (Kloten à 4 contre 5) 3-4, 60' Mongrain (Kloten à 4 contre 5) 3-5.

Pénalités: 4 x 2' contre Sierra, 6 x 2' contre Kloten.

● **BIENNE - LANGNAU 8-5 (4-1 1-1 3-3)**

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Lugano	26	22	3	1	156	68 47
2. Kloten	26	21	0	5	157	74 42
3. Ambri	26	13	5	8	123	94 31
4. Davos	26	14	3	9	122	100 31
5. Bienne	26	13	4	9	111	102 30
6. Zoug	26	8	4	14	96	134 20
7. Berne	26	8	3	15	95	112 19
8. Fribourg	26	8	2	16	113	138 18
9. Langnau	26	5	3	18	111	179 13
10. Sierra	26	3	3	20	79	162 9

LNB

● **HERISAU - COIRE 6-3 (2-1 2-2 2-0)**

Centre sportif: 1900 spectateurs.

Arbitres: MM. Ehrensperger, Zingg-Huwyl.

Buts: 4' Thompson (Cranston) 1-0, 14' Heiniger (Thomas Griga) 2-0, 17' Kessler (Lavoie) 2-1, 33' Lavoie (Stebler-Kessler) 3-3, 38' Winistörfer (Hartmann) 4-3, 48' Thomas Griga (Lauber-Thompson) 5-3, 59' Lauber (Thomas Griga) 6-3.

Pénalités: 5 x 2' + 10' (Winistörfer, Nater) contre Herisau, 4 x 2' + 10' (Stebler) contre Coire.

● **ZURICH - MARTIGNY 3-3 (1-2 0-1 2-0)**

Hallenstadion: 2150 spectateurs.

Arbitres: MM. Trolliet, Vacchini-Donato.

Buts: 9' Tuohimaa 1-0, 12' Pleschberger (Gagnon) 1-1, 20' Moret (Raemy) 1-2, 33' Bolduc 1-3, 44' Schjónhaar (Peter Meier) 2-3, 54' Naef 3-3.

Pénalités: 1 x 2' contre Zurich, 4 x 2' contre Martigny.

● **OLTEN - UZWIL 10-3 (2-0 3-1 5-2)**

Kleinholz: 2700 spectateurs.

Arbitres: MM. Pahud, Biollay-Progin.

Buts: 16' Müller (Stockman) 1-0, 17' Graf 2-0, 22' Allison (Graf-Hofmann) 3-0, 29' Doderer 4-0, 31' Bühlmann (Baier) 4-1, 35'

Graf (Allison) 5-1, 42' Allison (Graf) 6-1, 45' Allison (Lörtscher-Graf) 7-1, 46' Witschi (Lauper) 8-1, 51' Plumb 8-2, 51' Allison (Hofmann) 9-2, 52' Bühlmann (Baier-Taylor) 9-3, 53' Stockman 10-3.

Pénalités: 4 x 2' contre Olten, 6 x 2' contre Uzwill.

● **RAPPERSWIL - LA CHAUX-DE-FONDS 12-5 (3-2 5-2 4-1)**

● **BÂLE - AJOIE 3-11 (0-0 1-5 2-6)**

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Ajoie	26	15	3	8	122	96 33
2. Zurich	26	14	4	8	145	101 32
3. Rapperswil	26	15	2	9	122	86 32
4. Olten	26	15	1	10	125	103 31
5. Herisau	26	13	3	10	121	107 29
6. Coire	26	12	1	13	106	114 25
7. Martigny	26	10	4	12	93	110 24
8. Uzwill	26	8	5	13	92	115 21
9. Chx-Fds	26	6	6	14	102	141 18
10. Bâle	26	7	1	18	92	147 15

L'Impartial

LA VOIX D'UNE RÉGION

LA CHAUX-DE-FONDS	A grande échelle	19
LE LOCLE	Inquiétant vieillissement	21
NEUCHÂTEL	«Rien à craindre»	23
JURA BERNOIS	L'UP annonce le printemps	25
JURA	Un peu d'antimythes	27

Indice chauffage

(en degrés-heures hebdomadaires DH)

Du 28.12.1987 au 4.1.1988

Littoral	+4,4° (2.236 DH)
Val-de-Ruz	+5,3° (2.126 DH)
Val-de-Trav.	+2,6° (2.575 DH)
La Chx-Fds	+3,7° (2.394 DH)
Le Locle	+2,2° (2.652 DH)

Douche froide pour les rentiers AVS

Les effets pervers de la révision de la loi sur les prestations complémentaires

Vague de déception parmi les bénéficiaires des prestations complémentaires. Un nouveau mode de calcul du revenu ou la simple adaptation de la rente AVS entraîne depuis le 1er janvier une diminution de leurs revenus. Dans deux cent-soixante cas, les prestations complémentaires sont purement et simplement supprimées au nom de l'équité. La douche froide pour certaines personnes âgées qui s'attendaient au contraire à une augmentation globale de leur rente AVS.

Tous les bénéficiaires de rentes AVS et complémentaires ont certes été avertis en 1987 déjà de la révision de la loi. Mais c'est au moment de toucher leurs rentes que la diminution des prestations fait mal, très mal même. D'autant que les rentiers AVS se réjouissaient tous de l'adaptation des rentes.

En effet, au 1er janvier 1988, les rentes AVS-AI ont bien subi une adaptation de 4,16% environ et les limites de revenus, pour l'obtention de prestations complémentaires ont passé de 12.000 à 12.800 francs pour une personne seule, de 18.000 francs à 19.200 francs pour un couple et à 6400 francs par enfant.

NOUVEAU MODE DE CALCUL

Jusqu'à là rien à dire. Par contre cette même loi, révisée par le Parlement fédéral, introduit depuis le 1er janvier un nouveau mode de calcul des prestations complémentaires qui pénalise les bénéficiaires d'autres revenus sous forme de pensions ou d'indemnités d'une assurance sociale autre que celles de l'AVS-AI (caisses de retraite, CNA, assurance militaire, indemnités journalières). Ces revenus ne font plus l'objet d'une prise en compte partielle, mais totale.

Selon l'ancien mode de calcul, on déduisait du revenu complémentaire de la personne (pension ou indemnités) une somme globale de 1000 francs, puis on prenait en compte pour le calcul des prestations complémentaires les deux tiers du total obtenu. Il en ira de même pour les bénéficiaires dont l'imputation d'une partie de la fortune était prise en compte dans le calcul de leurs prestations complémentaires. Celle-ci est désormais imposée plus lourdement. De 1/15e, l'imputation passe à 1/10e.

1500 PERDANTS...

Conséquence directe de ce nouveau mode de calcul: sur 4500 bénéficiaires de prestations complémentaires AVS-AI, 3000 voient leur situation inchangée ou améliorée (+ 65 francs environ pour une personne seule, + 100 francs pour un couple et + 33 francs par enfant, chiffres indicatifs), 1500 voient leurs prestations complémentaires diminuées et parmi ces tiers, 260 environ voient leur rente complémentaire supprimée. La diminution de la rente complémentaire peut provenir également, dans ces cas extrêmes, de la simple adaptation des rentes AVS. L'idée du législateur fédéral part d'une bonne intention: faire en

sorte que les rentiers AVS bénéficiant de prestations complémentaires, ainsi que de pensions (2e pilier) soient placés sur le même pied que ceux qui n'ont pas d'autres revenus que les prestations de l'AVS.

«Cette révision a amélioré la situation des personnes placées dans les homes, et ce de manière sensible. Reste il est vrai le cas de ceux qui perdent ou voient diminuer leurs prestations complémentaires. Je comprends parfaitement que psychologiquement, cela soit difficilement compréhensible, d'autant plus qu'on leur avait annoncé une adaptation des rentes AVS d'en moyenne 4,16%. Nous recevons, chaque jour des dizaines et dizaines de téléphones de personnes parfois outrées. Nous leur expliquons chaque fois les modalités d'application de la loi», commente Jean-Pierre Kreis, directeur de la Caisse cantonale de compensation.

Le canton de Neuchâtel applique les normes fédérales au maximum. Ce qui n'est pas le cas de tous les cantons suisses. «Mais d'une manière ou d'une autre, tous mes collègues sont confrontés à la même situation», constate Jean-Pierre Kreis.

La révision de la loi sur les prestations complémentaires est entrée en vigueur au 1er janvier 1988. Des bénéficiaires ont pu comparer en 1987 déjà leur ancienne et nouvelle situation. En effet, la Berne fédérale a demandé aux cantons qu'ils calculent les rentes en 1987 selon le nouveau mode de calcul mais en faisant bénéficier pour une année (1987) les rentiers du droit acquis.

Ils ont donc touché le même montant qu'en 1986.

«J'avoue que dans certains cas, le nouveau mode de calcul est sévère. Ainsi, si l'on prend en compte totalement un ensemble de revenus complémentaire de 10.000 francs, le nouveau système d'imputation correspond à une baisse des prestations complémentaires de 333 francs», explique Jean-Pierre Kreis. Et d'ajouter: «D'autres éléments jouent également: 1988 correspond à une révision de la situation économique de chaque rentier intervenant tous les cinq ans.»

Reste que la pilule est amère tout de même. Car les bénéficiaires de rentes complémentaires ne sont pas des personnes aisées. Et la diminution de leur rente, voire sa suppression peut entraîner pour elles un changement de leurs habitudes de vie. Un cas concret: une personne seule touchant 984 francs de rentes AVS et ses prestations complémentaires en 1987 a vu sa rente AVS et ses prestations complémentaires chuter à 892 francs, soit une diminution de 92 francs par mois! Cette personne touche une pension mensuelle de 380 francs, mais n'a pas de fortune...

EFFET PERVERS

Dans les cas pénibles, Pro Senectute, Pro infirmis et Pro Juventute sont prêts à intervenir de manière ponctuelle ou durable. Ces institutions ne cachent nullement qu'elles seront plus fortement mises à contribution, d'autant que la perte des prestations complémentaires peut avoir un effet pervers: le non-remboursement de frais médicaux par exemple.

Commentaire d'un responsable de Pro Senectute: la suppression des rentes complémentaires à certains rentiers AVS ne se traduit d'abord par une diminution des sommes qu'elles vont toucher cha-

que mois mais aussi par la perte de certains avantages alloués au titre de prestations complémentaires - ce qui vaut à une péjoration de leur situation.

P. Ve

REGARD

AVS: équité ou nivellement

Les personnes âgées bénéficiant des seules ressources AVS ne peuvent prétendre vivre que modestement. Il est tout simplement choquant qu'au nom de l'équité on pénalise ceux qui touchent une petite pension mensuelle après une longue carrière professionnelle.

Car l'équité perd son sens: il s'agit plutôt d'un nivellement par le bas.

Manifestement, ce que le Parlement fédéral a alloué d'une main, il a tenté de le récupérer de l'autre. Alors que la situation économique de la Suisse ne justifiait pas de telles mesures d'économie. Et s'agit-il véritablement d'économies lorsqu'on sait que Pro Infirmis, Pro Senectute, Pro Juventute vont devoir intervenir plus fortement et durablement dans certaines situations, à défaut des services sociaux?

Alors que la Confédération annonce des bénéfices records et a déjà procédé à une baisse des subventions au titre des prestations complémentaires sur le dos des cantons!

Les décisions politiques ont

ceci de terrible: elles partent de principes généraux mais ignorent parfois la situation réelle des gens. Désolé, mais on ne vit pas avec un peu plus de 1000 francs par mois, on s'adapte. On renonce aux loisirs que l'on s'était promis, on calcule la moindre note de restaurant.

Affirmer aux rentiers AVS que leurs droits acquis étaient sauvegardés en 1987, c'était ni plus ni moins une exagération de langage. Il fallait plutôt parler de sursis.

J'admets volontiers que certains bénéficiaires de prestations complémentaires étaient plus favorisés que d'autres. Mais est-il proportionné de diminuer la rente de près de cent francs, versée à une personne sans fortune qui touchait un peu moins de mille francs par mois?

L'épicerie compta n'a que trop duré dans ce pays «propre en ordre».

Parlant des minimaux pour vivre sur la base d'une enquête romande, les Centres sociaux protestants écrivaient récemment: «Ce minimum apparaît extrêmement modeste; il est même dérisoire lorsqu'on le compare à la moyenne des ressources des personnes actives.»

Pierre VEYA

Caché dans un pli du Jura

Les policiers jurassiens ont arrêté Musey sans faillir

Après près de 18 ans de vie helvétique et neuf mois d' clandestinité caché dans un repli de la chaîne jurassienne situé dans la commune d'Undervelier, Mathieu Musey et les siens ont été arrêtés comme des malfaiteurs par la police jurassienne sur mandat des services fédéraux d'Elisabeth Kopp. La famille Musey devait être déplacée le jour même de son arrestation.

Mathieu Musey, requérant d'asile zairois, sa femme Bibiane, ses deux enfants Alain-Daniel 3 ans et Ida 1 ans ainsi qu'un fils adoptif Jérôme âgé de 20 ans vivaient depuis neuf mois sur territoire jurassien dans un isolement géographique et social complet. La famille d'agriculteurs qui les cachait dans un appartement destiné au gîte rural au-dessus des gorges du Pichoux l'a fait par esprit chrétien se souvenant peut-être des persécutions subies par les ménonites qui ont tous dû trouver refuge au 16e siècle sur la chaîne jurassienne au-dessus de 1000 mètres d'altitude, persécutés qu'ils étaient par l'Eglise traditionnelle.

PRÉVENEZ LA PRESSE

Informez la presse, furent les dernières paroles qu'a prononcé Mathieu Musey avant de monter dans l'hélicoptère qui l'emmenait vers l'aéroport en partance pour le Zaïre. Car Mathieu Musey sait ce qu'il risque dans son pays si l'attention des médias européennes fléchit.

Nous nous sommes rendus dans le repaire clandestin des Musey au-dessus d'Undervelier, là où la route s'arrête dans un paysage sauvagement perdu. C'est ici que pendant neuf mois les Musey se sont



Un paysage très beau lorsqu'on le choisit comme lieu de vacances, mais cruel lorsqu'il est imposé par l'intolérance.

cachés au troisième étage de la ferme, ne sortant qu'à la nuit tombante, faisant faire leur course par leur famille d'accueil et ne connaissant de l'extérieur que ce que leur apportait les images de la télévision. Leur courrier leur parvenait par l'intermédiaire d'un pasteur ménonite, leurs affaires étaient traitées par un notaire bienveillant et les membres de la communauté chrétienne veillaient à leurs déplacements lorsque cela était nécessaire.

Nous avons appris par Ueli Schwarz, le président du mouvement pour une Suisse ouverte et démocratique que la famille Musey devait être déplacée pour changer

de repaire, le jour même de son arrestation. Ce déplacement avait été retardé de quelques jours par les besoins domestiques de madame qui voulait encore nettoyer l'appartement avant de partir et qui surtout languissait de cette fuite perpétuelle et inhumaine.

En Suisse, près de 300 personnes sont actuellement cachées dans les mêmes conditions difficiles que les Musey tandis que près de 3000 citoyens helvétiques sont prêts à braver la loi pour que la Suisse redevienne une terre d'asile.

GyBi

● Lire également en page 4.

Raymond Spira reçu à La Chaux-de-Fonds

La trajectoire d'un président du Tribunal fédéral des assurances

Hier soir, le cénacle politique et judiciaire neuchâtelois recevait M. Raymond Spira, élu en décembre par les Chambres fédérales président du Tribunal fédéral des assurances, à Lucerne.

La cinquantaine de convives au repas offert par le canton de l'honneur du nouveau président du Tribunal fédéral des assurances, le Chaux-de-Fonnier Raymond Spira, représentait un large échantillon du «gratin» politique et judiciaire neuchâtelois. Les orateurs ont ainsi pu saluer, dans l'ordre protocolaire, le président du Grand Conseil, le Conseil d'Etat au complet à l'exception... du nouveau conseiller fédéral René Felber, la présidente du Conseil général de La Chaux-de-Fonds et l'exécutif de cette ville in corpore, les autres autorités législatives et exécutives, ainsi que celles de l'ordre judiciaire. Et nous en oublions.

Premier à prendre la parole, le président de la ville de La Chaux-de-Fonds, Francis Matthey, a d'abord rappelé que la ville s'est habituée à recevoir des conseillers fédéraux avant d'accueillir, pour la première fois depuis Albert Rais il y a quarante ans environ, un président de tribunal fédéral, qui de plus est issu de l'étude par laquelle ont entre autres transité Pierre Graber et Pierre Aubert.

Reprenant les propos de M. Philippe Bois dans ces colonnes, M. Matthey dit de M. Spira qu'il est un pur produit de la ville, de l'école et de l'époque. De la première, il a retenu les qualités de précision, de justice et de solidarité sociale; de l'école l'indépendance de jugement et le goût du débat d'idées sur les questions essentielles; le tout baignant dans la réalité

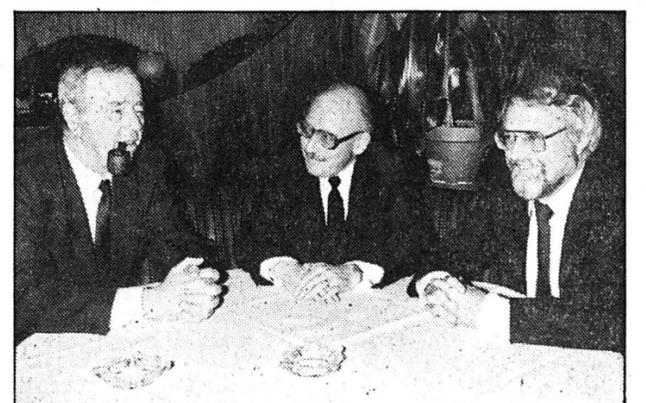
du temps qui change. Et de rappeler la forte présence du juge à la tête de la Commission scolaire et sur les bancs du Grand Conseil, où il prit en particulier part aux débats sur la culture et la pédagogie institutionnelle. Raymond Spira: le courage et l'engagement pour défendre ce qui lui paraît juste.

A son tour, le président du Conseil d'Etat, Pierre Dubois, s'est plu à faire revivre le passé du nouveau président. «J'ai en mémoire ses coups de gueule à l'Université, face à ce que nous appelons la réaction». A l'ami: «Tu nous as ramenés sur terre lorsqu'au congrès des Jeunesses socialistes nous nous apprêtions à adresser une pétition au président des Etats-Unis pour faire cesser la guerre du

Vietnam...» Amour de l'équité de Raymond Spira: il a quitté le secteur privé pour servir l'Etat de droit et travailler à l'application du droit social.

En réponse, M. Spira a voulu rendre hommage aux juges, ceux qu'on «aime bien tant qu'on n'a pas affaire à eux». Ces juges qui, rappela-t-il encore, sont en général placés aux réceptions entre l'armée et l'Eglise, «entre le sabre et le goupillon». Et d'appeler de ses vœux l'utilisation d'une langue accessible au commun des mortels. Il sait de quoi il parle, lui qui travaille dans le labyrinthe de la justice tous les jours... Il dit enfin son attachement au canton de Neuchâtel, à la ville de La Chaux-de-Fonds où il conserve son domicile: «Je suis d'ici et j'entends le rester». M. Spira ajouta que plus que jamais il n'est pas indifférent que des Neuchâtelois siègent au sein des autorités fédérales. Sa conclusion: «Ce canton mérite fidélité».

R. N.



Francis Matthey entourent M. Raymond Spira.

(Photo Impar - Gerber)

SOLDES - SOLDES

SANDOZ TAPIS

à 50 mètres de Jumbo

Charles-Naine 45 - ☎ 039/26 85 15

SOLDES SUR LES PRIX DISCOUNT PRATIQUÉS TOUTE L'ANNÉE

JUGEZ VOUS-MÊME!Tapis aiguilleté côtelé en 400 cm de large, avec 10 coloris **Fr. 7.90** le m²Velours imprimé rouge et bordeaux **Fr. 15.-** soldé **Fr. 5.-** le m²Carlton Berbère 20% laine, qualité extra, gris bleuté et rose clair **Fr. 31.20** soldé **Fr. 21.20** le m²Tapis de milieu modernes
200x290 **Fr. 650.-** soldé **Fr. 500.-**
170x230 **Fr. 450.-** soldé **Fr. 350.-**
140x200 **Fr. 320.-** soldé **Fr. 250.-**Tapis laine
160x230 **Fr. 299.-** soldé **Fr. 220.-**Tapis velours GALA beige pied-de-poule **Fr. 15.-** soldé **Fr. 7.50** le m²**Le plus grand choix de la ville: 60 rouleaux en stock à portée de main, 20 rouleaux de NOVILON VIVA et NOVA**HAWAII bouclé à dessin vert **Fr. 15.-** soldé **Fr. 7.50** le m²Pendant la période autorisée des
SOLDES
tous les tapis mur à mur en stock au magasin**10% de rabais**
sur nos prix discountAUZONA tapis bouclé serré rouille et gris **Fr. 19.50** soldé **Fr. 14.90** le m²Nous ne pouvons pas indiquer toutes les marchandises soldées
Une visite s'impose donc!MARKAND en 500 cm de large en beige moyen et brun clair **Fr. 18.50** soldé **Fr. 13.50** le m²MIAMI bouclé fantaisie bleu clair et beige moyen **Fr. 19.90** soldé **Fr. 14.90** le m²Pour les 25 coloris en magasin
NOVILON VIVA SUPER
en 400 cm de large, prix catalogue le m² **Fr. 35.10** pour le même prix, nous vous offrons la pose gratuite (même collée) sur chape ou fond propre!

Pour tous ceux qui le désirent avec prise au magasin nous vous proposons

30% de rabais
ENTRÉE LIBRENOVILON NOVA SUPER prix catalogue **Fr. 38.10** le m² sur les coloris en magasin à l'emporter **Fr. 26.60** le m²NOVILON VIVA réf. no **8596**
prix de vente **Fr. 35.-** le m²**SACRIFIÉ PENDANT LES SOLDES à Fr. 18.50** le m² en largeur originale

Autorisés du 15 janvier au 4 février 1988

RENDEZ-VOUS RUE CHARLES-NAINE 45 - ☎ 039/26 85 15 - À 50 MÈTRES DE JUMBO

SOLDES - SOLDES

Occasions sûres

Audi 200 Turbo Aut.	82	15 900.-
Daihatsu Charade	83	7 600.-
Ford Escort Break	79	3 500.-
Honda Civic DX 3P	86	11 500.-
Honda Civic GL 3P	87	15 500.-
Honda Accord EXI	87	25 500.-
Honda Prelude EXI 16 S	86	20 900.-
Honda Prelude 4WS Aut.	87	31 500.-
Opel Kadett 1.2 S, 5 p.	81	6 500.-
Opel Kadett 1.3 S, 5 p.	85	12 900.-
Peugeot 205 GR	84	7 800.-
Renault 5	79	4 700.-
Suzuki Swift	85	8 700.-
Talbot Horizon	84	6 900.-
VW Golf GL Aut.	79	5 800.-

Crédit - Reprise - Leasing

Serre 110 - ☎ 039/234 681 - 234 688 - 2300 La Chaux-de-Fonds

Un partenaire sûr...**Travaux de carrosserie****Peinture au four****Test antipollution****Marché d'occasion**HONDA
AUTOMOBILES

Mrs Willmann

immobilierJe cherche
appartement
3 à 4 pièces

(même sans confort) si possible avant mai.

Faire offres à:
WF, Case 35,
2301
La Chaux-de-FondsCherche
terrains aménagés à construire

pour immeubles locatifs et commerciaux à La Chaux-de-Fonds ou sa périphérie.

Ecrire sous chiffres 81-55 en joignant plans de situation, de quartier, règlements et prix à ASSA, Annonces Suisses SA, case postale 1033, 1701 Fribourg.

A louer

local commercial
100 à 150 m²

situé après le Grand-Pont, sur axe Neuchâtel. Possibilité pour commerce, atelier ou entrepôt.

Renseignements au 039/26 52 61

A vendre à Chez-le-Bart, cause santé,

maison familiale

Rez-de-chaussée: garage, carnotzet avec cheminée, cave, local bricolage, chauffage.

1er étage: cuisine bien agencée, 2 chambres à coucher, salon avec cheminée, salle à manger, bain, douche, WC, lavabo. Grand balcon + terrasse + barbecue.

Jardin arborisé et clôturé, surface 591 m². Vue panoramique sur le lac et les Alpes. Prix Fr. 410 000.-. Faire offre sous chiffres P 28-300047 Publicitas, 2001 Neuchâtel.

A louer

Joli magasin
avec arrière-magasin, éventuellement **atelier de petite mécanique** pour le 31 janvier 1988.**Joli deux pièces**

tout confort, sis Grenier 20. Libre le 31 janvier 1988.

Pour tous renseignements, s'adresser à Géranie Roulet-Bosshart, Léopold-Robert 76, ☎ 039/23 17 84.

mini-annonces**à vendre****POUSSETTE** avec accessoires et literie. **Fr. 200.-**. ☎ 039/28 28 62**MACHINE A REPASSER**, calandre Siemens, largeur du rouleau 85 cm + humidificateur. Prix, neuf: **Fr. 1 800.-**; cédée à **Fr. 1 200.-**. ☎ 039/23 61 23**1 LIT**, 1 table avec 6 chaises, 1 buffet de service, 1 coiffeuse, 3 bibliothèques, chaises et table de pique-nique et divers meubles. ☎ 039/28 51 57**CANARIS**, mâles et femelles, prix très intéressant. ☎ 039/41 30 00**MANTEAU DE VISON**. Veste astrakan et une veste belette garnie marmotte, pleine peau, état neuf. ☎ 038/55 24 43**ACCORDÉON PIANO** chromatique, neuf, moitié prix. ☎ 038/55 24 43**UN FUMOIR** et un saloir en chêne à l'état de neuf. ☎ 038/53 11 65**à acheter****RÉFRIGÉRATEUR POUR EXPLOITATION** au gaz, contenance 50-70 litres. ☎ 039/28 75 62**chiens/chats à donner****JOLI CHIEN** beige et blanc, petite race, contre bons soins. Antivivisection romande, ☎ 039/23 17 40 ou 039/23 46 21Tarif réduit
85 cts. le mot (min. Fr. 8.50)
Annonces commerciales
exclues**immobilier**Famille cherche à acheter
petit immeuble
de 3 à 4 appartements
ou maison familiale

avec jardin. Région: La Chaux-de-Fonds et dans un rayon de 25 km.

Faire offres à H. M., case 41065, 2301 La Chaux-de-Fonds.

Famille (2 enfants) cherche à acheter à La Chaux-de-Fonds

maison

(ou villa mitoyenne)

dans quartier tranquille. Etudie toutes propositions.

Ecrire sous chiffres CS 586 au bureau de L'Impartial

Monlogis SA

À LOUER
Nord 187 - La Chaux-de-Fonds
appartement
3 pièces

enseiellé, quartier tranquille. Libre 1er février 1988.

GÉRANCE ET TRANSACTIONS
IMMOBILIÈRES
Girardet 57 - Le Locle

☎ 039/31 62 40

**F. THORENS SA**CONSEILLERS JURIDIQUES ET IMMOBILIÈRES
2072 SAINT-BLAISE

A louer à La Chaux-de-Fonds, centre ville, immeuble cinéma Corso, tout de suite au 31 mai 1990 (bail à terme fixe)

un appartement de 1 pièceavec cuisine équipée, salle de bains - WC. Loyer mensuel **Fr. 300.-** + acompte sur les charges **Fr. 80.-****local commercial de 50 m²**loyer mensuel **Fr. 500.-** + acompte sur les charges **Fr. 100.-****TÉL. (038) 33 27 57**

L'annonce, reflet vivant du marché

La Chaux-de-Fonds

Dans nos deux nouveaux immeubles industriels à l'Allée du Quartz, nous louons de suite ou pour date à convenir les surfaces suivantes:

Bâtiment "1", 478 m², aménagement intérieur au 1er étage: gré du preneur, loyer annuel **Fr. 55.-/m²** + charges.Bâtiment "2", 990 m² avec aménagement intérieur complet, loyer annuel sur demande.

Les deux surfaces sont divisibles pour bureaux, atelier, fabrication et stockage.

Pour de plus amples renseignements et une visite sans engagement de votre part, M. C. Gautier se tient volontiers à votre disposition.

**Alfred Müller SA**Av. de la Gare 39, BP 1521, 2002 Neuchâtel
Téléphone 038-25 95 35

Cadeau à grande échelle

Nouveau camion pour les 100 ans des pompiers

Le bataillon des pompiers commence l'année de son centenaire avec un cadeau. Un camion-échelle flambant neuf, rutilant, le fuselage surbaissé, qui remplace le véhicule actuel, essoufflé par 20 ans de service. Plus maniable, il renforce le dispositif d'intervention contre le feu.

La modernisation du parc à véhicules des pompiers passe cette année par le remplacement de deux camions: l'échelle et le pou-dre-mousse. Le premier, un achat de quelque 770.000 francs, sera subventionné à 40% par l'Etat, le second complètement financé par le canton.

Le nouveau camion-échelle, de marque Iveco Magirus, sort des usines d'Ulm, en Allemagne. C'est un véhicule de la nouvelle génération, en construction surbaissée. Plus long que le précédent, le châssis plus étroit et plus bas, il offre une plus grande maniabilité, très appréciée pour la circulation urbaine. Les endroits serrés lui seront plus accessibles grâce à des vérins d'appui adaptables.

COMMANDE DEPUIS LA NACELLE

L'échelle fait 30 m, comme son prédécesseur, c'est le maximum admis par la législation suisse sans assurances particulières, très coûteuses. Pivotante sur 360°, la tourelle peut être dressée à 75°, rapprochant l'échelle des bâtiments. Elle est rabaisable de -12° pour permettre le sauvetage en contrebas. Une nouveauté qui facilite la pose de la nacelle.

Faire mieux connaissance...

Puissance: 260 CV.
Cylindrée: 12763 cm³.
Poids: 14 tonnes.
Longueur: 9 m 60.
Largeur: 2 m 35.
Hauteur: 2 m 85.

Le véhicule est garni électroniquement avec tableau de contrôle synoptique au poste de commande situé sur la tourelle. Plusieurs nouveautés équipent la nacelle: un second poste de commande des mouvements de l'échelle, un support pour le transport de brancards - «un gros avantage pour le sauvetage d'invalides», dit le commandant du bataillon, le major

Jean Guinand - et un point d'ancrage pour une lance à eau, relié à un tuyau fixe sur le dernier plan d'échelle.

Une génératrice complète la tourelle, permettant de brancher en bout d'échelle deux projecteurs de 1000 watts.

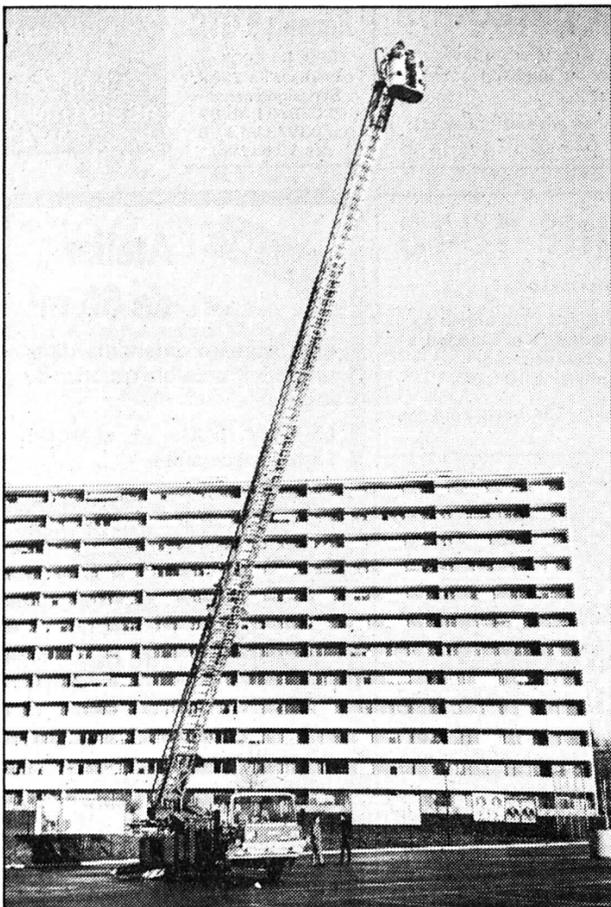
LE SAUVEUR DE 20 PERSONNES

Un peu fatigué pour être aligné dans une grande ville, le camion remplacé n'est pas prêt pour la retraite. Après révision, il reprendra du service à Prilly. Son curriculum est flatteur. Au feu une

bonne centaine de fois, il a sauvé plus de 20 personnes prisonnières des flammes.

Son successeur est arrivé vendredi, présenté au directeur du service de défense contre l'incendie. Il est aujourd'hui dans les mains des instructeurs et sera opérationnel, avec le personnel formé, pour la fin mars. Jusque-là, l'ancien véhicule sera encore mobilisé, à moins qu'un cas de nécessité ne précipite le baptême du feu. Inauguration prévue le 3 juin dans le cadre des démonstrations publiques qui marqueront la première manifestation du centenaire.

PF



Un véhicule de la nouvelle génération, à même de satisfaire aux plus hautes exigences. (Photo Impar-Gerber)

Mort de M. René Emery

M. René Emery s'est éteint paisiblement lundi, dans sa 86^e année. Né aux Ponts-de-Martel (22 mai 1902), il fut un sportif accompli dès son plus jeune âge. Et au mois d'avril 1925, il entra au Club alpin suisse, section de La Chaux-de-Fonds. Tout de suite, par son entrain communicatif et ses rapports de courses très humoristiques, il se distingue au sein du CAS. En 1950, il entre au comité de la section. Il y restera quatre ans avant de revenir comme vice-président en 1958. Une année plus tard il sera nommé président.

Son premier «coup de maître» fut l'achat du chalet Monnier au Mont-d'Amin. Durant dix années

de présidence, M. R. Emery eut l'occasion de montrer ses grandes qualités. Toujours plein de verve et de bonne humeur, il savait aussi se montrer le «poète» du club à l'occasion des présentations de nouveaux membres.

En 1960, M. R. Emery vécut le départ des deux groupes Sommartel et Chasseral qui deviennent sections autonomes du CAS. Même si la section de La Chaux-de-Fonds perd ainsi un nombre appréciable de membres, la séparation se fait dans un esprit constructif remarquable et sans aucune amertume.

Afin que des rapports, le plus étroit possible, puissent être établis entre membres du CAS de la même région, M. René Emery fonde avec des amis le groupement des six sections qui comprendra Neuchâtel, Yverdon, Chasseron, Chasseral, Sommartel et La Chaux-de-Fonds.

Lors de son assemblée de février 1970, le CAS de La Chaux-de-Fonds nomme M. R. Emery président d'honneur, une nomination

qui fut le couronnement d'une vie toute entière vouée au CAS. Ses nombreux amis conserveront de lui le souvenir d'un homme bon et généreux qui aimait profondément la nature et la montagne.

Pour les «anciens» il faut enfin rappeler que M. R. Emery tenait avant la guerre 1939-1945, le magasin de l'Ancre, un magasin de confection avenue Léopold-Robert, dans l'immeuble qui a disparu et qui a donné la place Sans-Nom.

(Imp)

CELA VA SE PASSER

Jean-Christian Spahni et le Japon

L'éthnologue et sociologue Jean-Christian Spahni sera ce soir mercredi à 20 h 30 au Club 44 où il parlera du «modèle» japonais en pleine mutation: modèle à envier ou non? Conférence avec projection de diapos. (Imp)

Les «Ateliers d'artistes» font le plein

Expérience concluante, elle sera reconduite

Après une première année de fonctionnement, il est réjouissant de constater que les «ateliers d'artistes» (Bois-Noir 17 et 21), structurés et gérés par les Affaires culturelles de la ville ont été occupés sans interruption, (à l'exception d'un seul mois sur 24). Il a donc été fait preuve de leur utilité et du besoin existant en la matière. Les demandes d'occupation pour 1988 vont jusqu'en août, pour l'un, ce qui ne peut qu'inciter les initiateurs à reconduire la démarche. Voyons son origine.

La Chaux-de-Fonds est une ville où les contacts avec l'extérieur, dans le domaine artistique, sont difficiles. Il faut donc créer, innover, mettre en place. Sans investir des sommes importantes, il est indispensable de pratiquer l'ouverture. La création d'ateliers pour artistes, plasticiens et musiciens, ne peut qu'inciter à de saines remises en question.

En janvier 1986, la «commission culturelle» entreprenait une étude dans ce sens, telle que présentée lors de motions déposées au Conseil général en 1983 et 85. Nous ne retenons ici que la démarche inhérente aux plasticiens, celle concernant les musiciens faisant l'objet de recherches différentes, et parallèles.

A la suite de l'acceptation du rapport présenté par la «commis-

sion culturelle», le Conseil communal en autorisa l'application pour une période d'un an, soit du 1^{er} février 1987 au 1^{er} février 1988. Les conclusions sont extrêmement positives, le taux d'occupation, réjouissant. En quelques mois d'existence et sans l'appui de moyens d'information autres que le bouche à oreille, l'envoi de lettres circulaires et une présentation lors des assemblées des délégués aux Affaires culturelles de Suisse, les ateliers ont retenu à La Chaux-de-Fonds des artistes de talent.

AUTANT DE PASSAGES DIFFÉRENTS

Grégoire Muller, peintre suisse domicilié à New York, a occupé l'atelier Bois-Noir 17, du 1^{er} février au 30 juin 1987. Il y fut suivi de François Berthoud, gra-

phiste de mode suisse domicilié à Milan et Paris, du 1^{er} août au 30 septembre 87. Christian Roth, sortant de l'Ecole des beaux-arts de Besançon occupera ce même local jusqu'au 31 janvier 88. Pour ce peintre il s'agissait de dénicher un cadre de travail spacieux et lumineux, extrêmement apprécié parce que difficile à trouver.

«Arrivé dans la vie active, le changement de lieu, d'environnement humain est extrêmement tonifiant», affirme Christian Roth.

L'atelier Bois-Noir 21 a été investi par les sculptures d'Huguette Gosteli, de la ville, du 1^{er} février au 30 novembre 87. Carole Bellenot, peintre de La Chaux-de-Fonds, l'occupera jusqu'au 30 juin 88.

Utilisés autrefois comme jardin d'enfants et salle de gymnastique, les locaux ont une surface de 47 mètres carrés et 50 mètres carrés. Clairs, vitrés du sol au plafond sur deux côtés, ils sont équipés, douche et cuisinette. Faciles d'accès pour permettre l'exécution d'œuvres de grandes dimensions, de sculptures, rapprochés dans leurs emplacements, ils suscitent les échanges. L'un est habitable

(meublé acquis au Centre social protestant).

La location est faite pour des périodes allant de un à dix mois. En contrepartie il est demandé un loyer mensuel de 200 francs pour le local habitable, de 180 francs pour le second.

L'investissement annuel de la commune est de 10.000 francs, (participation aux loyers, assurances, publicité). Un don privé a permis l'installation d'une paroi de novopan pour fixer les grandes toiles.

Pour tout renseignement complémentaire, les plasticiens s'adresseront aux Affaires culturelles de La Chaux-de-Fonds.

DÉVELOPPEMENT

Il ne suffit pas de recevoir des artistes d'une manière administrative et technique, il faut encore faciliter leur intégration. La façon la plus simple serait d'exposer quelques œuvres au début du séjour.

A l'avenir il s'agira également de mettre l'accent sur les échanges.

Ceux-ci devraient apporter un plus à la vie culturelle, sous une forme qu'il reste à imaginer.

L'initiative s'inscrit dans un ensemble de mêmes initiatives, beaucoup plus larges que nationales: une demande de collaboration vient de parvenir de l'ambassade d'Égypte.

Afin de faire connaître encore davantage les ateliers d'artistes chaux-de-fonniers, un dépliant sera distribué prochainement dans les Ecoles d'art, académies, galeries, PSAS. D. de C.



Christian Roth, de Besançon: un atelier de rêve! La galerie du Manoir exposera ses œuvres, de même que les sculptures d'Huguette Gosteli, du 13 au 24 février prochain. (Photo Impar-Gerber)

ÉTAT CIVIL

Décès

L'Eplattenier Clément Oscar, époux de Edith Angèle, née Lesquereux. - Marsico née Giannini Margherita, veuve de Vittorio Amedeo. - Robert-Nicoud née Grisard Pascale Claire-Lise, épouse de Stéphane. - Marzi Jean Fernand, époux de Marie Florence, née Catian. - Barth Germaine Adeline. - Noyer née Ryter Jeannette Louise, épouse de André

Hermann. - Amstutz Willy Roger, époux de Heidi, née Badertscher. - Jeanneret née Flajoulot Henriette Yvonne, veuve de Arthur Alcide. - Vuille Marie Louise. - Froideveaux Joseph Georges Louis, époux de Suzanne Madeleine, née Cuenat. - Dauwalder née Döbeli Gertrud, veuve de Karl. - Beuret née Rais Gilberte Aline, épouse de Pierre Jules. - Berthoud Eric Robert Numa, veuf de Anne

Marie Louise, née Perret. - Stouquet Léon Gérard, époux de Giovanna Maddalena, née Pasquali. - Piller Charles Joseph, époux de Anna, née Poffet. - Matthey-de-Endroit Paul André, veuf de Berthe, née Jacot. - Robert-Nicoud née Albert Helena, épouse de Edouard Ernest.

En toute saison, **L'Impartial** votre source d'informations

Peugeot 104 S

5 portes, expertisée,
Fr. 4 200.-
Garage de la Prairie
Les Ponts-de-Martel
☎ 039/37 16 22

A vendre
aux Brenets

petit
immeuble

à transformer.
Idéal pour artisans.
☎ 039/27 11 71

offres d'emploi

Entreprise du Locle
cherche pour entrée
immédiate ou date à
convenir, pour son
département de boîtes
de montres,

un boîtier

capable de travailler
seul sur une
fraiseuse CNC.

Ecrire sous chiffres FT 57407 au
bureau de L'Impartial du Locle.



engagerait pour tout de suite ou date à con-
venir

chef de groupe
rayon ménage

(homme ou femme)

Nous offrons:

- un poste stable
- semaine de 5 jours
- 4 semaines de vacances
- salaire en rapport avec les capacités
- rabais sur les achats
- 13e salaire
- caisse de pension

Ecrire, avec curriculum vitae, à la Direc-
tion Jumbo, service du personnel,
☎ 039/25 11 45.

demandes d'emploi

COMPTABLE EXPÉRIMENTÉ

bonnes connaissances en informatique (IBM
s/36), cherche changement de situation.

Ecrire sous chiffres TS 19991 au bureau de
L'Impartial.

JEUNE FILLE

18 ans, ayant CAP employée de bureau,
cherche emploi. Etudie toute proposition.
Urgent.

☎ 0033/81 68 85 51.

FEMME DE MÉNAGE

cherche travail, quelques heures par
semaine.

☎ 039/28 55 35.

JEUNE HOMME

20 ans, avec certificat de maturité, cherche
emploi temporaire. Connaissances en hôtellerie.
Etudie toutes propositions.

Ecrire sous chiffres MC 607 au bureau de
L'Impartial.

EMPLOYÉE DE BUREAU

24 ans, cherche emploi complet ou à temps par-
tiel. Libre tout de suite.

Faire offre sous chiffres 06-125015 à Publicitas,
case postale 255, 2610 Saint-Imier.

SECRÉTAIRE

CFC, dans la quarantaine, cherche travail à
temps partiel.

Ecrire sous chiffres BH 533 au bureau de
L'Impartial.

DAME

garderait enfants ou ferait repassage à son
domicile.

Ecrire sous chiffres SD 57380 au bureau de
L'Impartial du Locle.

INDÉPENDANT

cherche d'urgence engagement lucra-
tif quelconque. Durée à discuter.
Vous pouvez compter sur mon sens
des responsabilités, ma flexibilité, ma
discrétion naturelle. Formation com-
merciale, langues F/A/a. Faire offres
plus ou moins détaillées sous chiffres
HK 303 au bureau de L'Impartial.

ECOLE DE LANGUES

Une méthode et un programme de
renommée mondiale - près de 200
écoles dans le monde entier.



Cours en groupes
Leçons particulières
Séjours à l'étranger

le monde des langues -
les langues du monde
inlingua
école de langues

☎ 038/24 62 29

16, avenue de la Gare, 2000 Neuchâtel

Employé de commerce

serait engagé tout de suite par entreprise
de construction région Vignoble

Fonction:

- tenue des prix de revient (informatisé);
- salaires;
- aide comptable.

Profil souhaité:

- rapide;
- précis;
- souplesse de caractère.

Place stable

Salaire selon capacités

Prestations sociales d'une grande entreprise

Eventuellement: logement à disposition.

Faire offre détaillée sous chiffres M 28-573933
Publicitas, 2001 Neuchâtel.

secrétaire
qualifiée

Nous demandons:

- connaissance parfaite de la langue
française (parlée et écrite);
- connaissance souhaitée des langues
anglaise et allemande;
- excellente sténodactylographie;
- initiative personnelle, sachant travailler de
manière indépendante;
- quelques années d'expérience;
- diplôme d'école de commerce ou titre
équivalent.

Nous offrons:

- place stable;
- activité intéressante et variée.

Les offres de services manuscrites avec photo et docu-
ments usuels sont à adresser sous chiffres 80-22 Assa
Annonces Suisses SA, 2501 Bienne.

MICRODATEC SA
Jambe-Ducommun 8a - Le Locle
engage:

un(e) employé(e)
de commerce

pour import-export + secrétariat;
l'anglais et l'allemand seraient un avantage;
entrée immédiate;

personnel féminin

pour travaux minutieux sur têtes d'imprimantes;
entrée: mars 1988.

☎ 039/31 37 27.

Quelle personne

accepterait de s'occuper du lavage et
de l'entretien du linge de quelques
jeunes adultes?

Offres et renseignements:
☎ 039/31 67 01

Apéritif 1943

District du Locle

Apéritif de fin d'année au
Restaurant des Chasseurs
au Locle, vendredi
15 janvier à 18 h 30.

Tous les natifs de 1943 sont cordiale-
ment invités.



Remerciements

aux nombreux participants
au grand saut 1987-1988 à

LA BOURDONNIÈRE

Notre fête de Nouvel An fut grâce à
vous un succès. Après paiement de tous
les frais, il sera possible de verser à
La Bourdonnière le bénéfice intégral
de cette manifestation.

Au nom de La Bourdonnière:
Pierre Graber, organisateur.

offres d'emploi

Cherchons

apprenti vendeur
en quincaillerie

pour la rentrée 1988.

S'adresser à

DUBOIS Quincaillerie
Temple 5
Le Locle
☎ 039/31 40 15

SAPHYNTEC SA
Le Locle

Urgent, cherche:

une secrétaire

bilingue français-anglais;
notions d'allemand
seraient un avantage;

personnel
féminin

habile, pour production;

aide-mécanicien

ou

bon bricoleur

Entrées immédiates.

☎ 039/31 37 29.

A vendre tout de suite

Renault 9 GTC

1983, 64 000 km,
expertisée en 1988.
Renseignements:
☎ 039/31 46 69
ou 039/31 19 96
dès 18 heures.

INTERVALLE

GENÈVE SA

10, rue de Hesse

DETTES

ASSISTANCE

022/28 49 40

A LOUER

Atelier
de 60 m²

et 2 bureaux attenants dans
un petit immeuble quartier de
la gare.

Loyer Fr. 500.- + charges.
Libre tout de suite

GECO GÉRANCE ET
COURTAGE SA
75 RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 039/23 26 55-56

A LOUER

rue des
Jeanneret

appartement tout confort de 3
pièces, cuisine et salle de
bains.

Loyer Fr. 400.- + charges.
Libre début avril ou à convenir

GECO GÉRANCE ET
COURTAGE SA
75 RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 039/23 26 55-56

A louer aux Brenets

Pargots 13

local de 96 m²

avec eau, électricité.
Fr. 250.- par mois.

☎ 039/26 60 88

LE LOCLE

à vendre appartement de
3 pièces

Prix exceptionnel
Fr. 106 000.-

Avec Fr. 12 000.- de fonds
propres, votre mensualité sera
de Fr. 517.- seulement
(toutes charges comprises)



HABITATIONS POUR TOUS SA

Agence pour le canton de Neuchâtel

et le Jura Bernois - Rue des Moulins 51

2004 Neuchâtel. Tél. 038/25 94 94

Direction générale: 44, av. du Général-Guisan

CH-1009 Pully / Lausanne, Tél. (021) 29 61 38

Garage du Rallye

A. Dumont - Distributeur OPEL - Le Locle

Les fêtes sont finies... les soldes commencent!

Les soldes du Rallye
sont époustouflants!

...des rabais jusqu'à Fr. 2 100.-

(autorisés par la Préfecture du 15 janvier au 4 février 1988).

		Valeur tarif	Soldé
		Francs	Francs
Opel Kadett Joker 1600	1985	7 800.-	6 800.-
Opel Manta 1900 S	1978	3 800.-	3 200.-
Opel Ascona Sprint 2000 aut.	1981	6 900.-	5 900.-
Opel Ascona 1600, 5 p.	1982	6 700.-	5 600.-
Citroën BX 16 TRS	1983	9 800.-	8 900.-
Renault R 25 GTX	1986	21 000.-	18 900.-
Seat Ibiza GL	1985	8 900.-	7 900.-
Fiat Ritmo 75 (non exp.)	1979	3 000.-	1 200.-

Visitez notre parc!

Service de ventes: P. Demierre, P.-A. Dumont, 039/31 33 33

Inquiétant vieillissement de la population locloise

20% de moins de 20 ans, 19% de plus de 65 ans

Les statistiques détaillées fournies par la Police des habitants du Locle permettent de constater que sur l'ensemble de la population résidente: 11'027 habitants (soit 5.270 hommes et 5.757 femmes), les personnes âgées de moins de 20 ans représentent le 22 pour cent de la population totale alors que les habitants et habitantes de plus de 65 ans sont presque aussi nombreux: 18,7%.

Ces premiers chiffres traduisent un assez net vieillissement de la population. Ce phénomène peut être schématiquement attribué à plusieurs facteurs: le recul de l'âge moyen de mortalité chez les personnes âgées (et c'est tant mieux pour elles) grâce aux progrès des soins, de la médecine et de l'hygiène en général; la baisse ces

dernières années (par rapport aux années 1970) des naissances; l'accumulation enfin des déficits constants du bilan migratoire (davantage de départs de la localité que d'arrivées) enregistrés ces dernières années également, qui privent Le Locle de personnes dans la force de l'âge.

SUISSESSES ET LOCLOISES: PRÈS DE 50 ANS

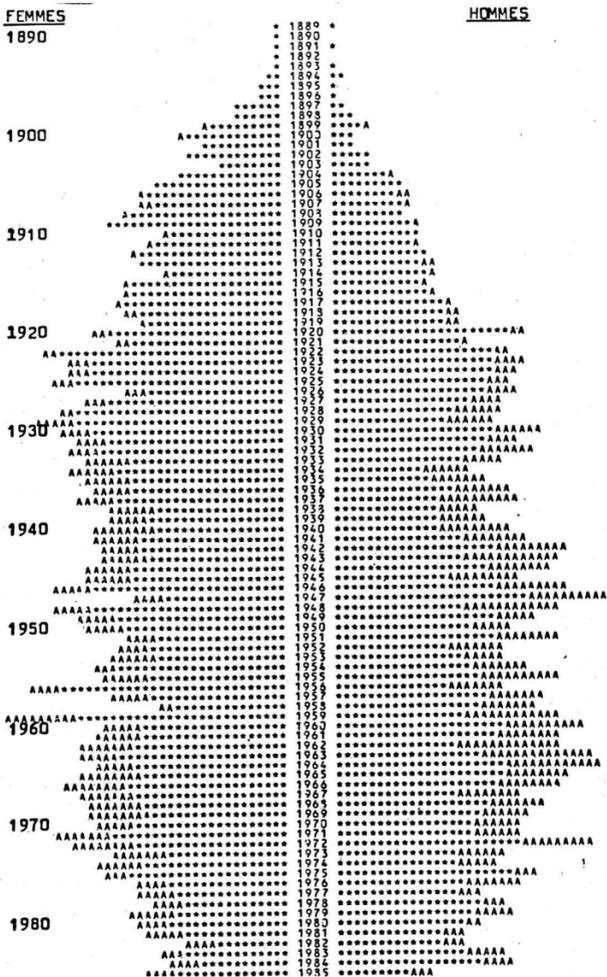
Les tableaux détaillés établis par la Police des habitants indiquent que la moyenne d'âge de la population suisse du Locle (3.976 hommes et 4.787 femmes) est plus élevée que la population étrangère (1.294 hommes et 970 femmes). Ce qui est normal lorsqu'on sait que les étrangers sont en Suisse essentiellement pour louer leur force de travail. Pour ceux-ci la moyenne en général dépasse à peine les 34 ans alors qu'elle est de 43 ans et 3 mois chez les Suisses, soit 41 ans 8 mois pour les hommes et... 46 ans et 8 moi chez les femmes.

La moyenne d'âge de la femme locloise, suisse, approche donc les 50 ans. Etonnant et pourtant! Sur les 4.787 femmes concernées les chiffres révèlent que 1564 (32,7%) ont plus de 60 ans, 2209 (46,15%) ont plus de 50 ans et 2460 (51,35%) ont plus de 45 ans.

De toute évidence, le phénomène est connu, les représentantes de la gent féminine deviennent plus âgées que leurs collègues masculins, même si la seule personne de plus de cent ans, domiciliée en fait et en droit au Locle est un homme: Fernand Aellen.

En examinant la pyramide des âges de la population (voir reproduction ci-contre) on s'aperçoit quelle n'a de loin pas une forme idéale et «ressemble davantage à une toupie» comme l'écrivait un confrère.

Elle repose malheureusement sur une base qui s'est fragilisée, car réduite, ces dernières années. Elle s'enfle ensuite pour englober les gens âgés aujourd'hui de 11 à 28 ans. Soit, grosse modo les enfants des premiers effets de la reprise économiques du début des années



La pyramide des âges de la population locloise qui a davantage les allures d'une toupie. Fragile à la base et nettement plus arrondie dans la partie supérieure. Une situation idéale voudrait que ce soit le contraire. A gauche, les femmes sont plus nombreuses. (document PH Le Locle)

1960 jusqu'à ceux de la fin des «belles années». Au-dessus la pyramide diminue singulièrement. C'est dans cette classe-là que se situe actuellement l'essentiel des forces vives, soit les personnes âgées de 30 à 50 ans.

La pyramide ensuite se gonfle à nouveau pour constituer, dès cet âge là (50 ans et plus) le 38% de la population. Ce qui bien sûr ne

manquera pas de soulever de sérieux problèmes d'ici quelques années. Ne serait-ce que ceux des coûts de la santé, du poids des charges sociales dans leur ensemble, des conséquences sur les rentrées fiscales (et du taux de la fiscalité) en raison de la diminution des éléments jeunes de la population.

J. C. P.

Succession de René Felber

Le choix de la section locloise du P.S.

Réuni en assemblée générale extraordinaire le lundi 11 janvier 1988 le parti socialiste, section du Locle (psl), a débattu de la succession de notre camarade René Felber au Conseil d'Etat et de l'éventualité d'une candidature locloise pour le prochain congrès du parti socialiste neuchâtelais du 22 janvier 1988.

Bien que des femmes et des hommes de qualité ne manquent pas au sein du parti socialiste, les délégués du psl soutiendront la candidature présentée par la section de La Chaux-de-Fonds. Francis Matthey est à même de défendre notre région aussi bien au gouvernement cantonal qu'au Parlement fédéral et manifeste la volonté de se battre d'ici. Compte tenu de notre situation périphérique, il est nécessaire d'affirmer notre identité et réalité régionales pour appuyer nos efforts de désenclavement. Le maintien des acquis sociaux, la défense des locataires, la qualité de la formation scolaire et professionnelle, la promotion économique... sont autant de dossiers «traditionnellement socialis-

tes», pour lesquels nos élus multiplient leurs efforts.

Le psl estime inutile de susciter une concurrence stérile avec une ou un Loclois et juge donc inopportun, dans les circonstances actuelles, de présenter une candidature.

La présence de socialistes des Montagnes neuchâtelaises au Conseil d'Etat, au Conseil national et au Conseil fédéral est garante d'une action politique menée avec cohérence et continuité. (comm)

ÉTAT CIVIL

LES PONTS-DE-MARTEL (décembre 1987)

Décès

Cattin Berthe, née en 1898, dom. à La Chaux-de-Fonds. - Jeanneret Max Fernand, né en 1910. - Matthey-Henry, née Robert-Charrue, Blanche Yvonne, née en 1899. - Emery Alfred, né en 1904; époux de Marguerite, née Sengstag.

LA BRÉVINE (décembre 1987)

Décès

Yersin Marcel André, époux de Jeanne Marie, décédé à Berne.

VIE POLITIQUE

Téléski Le Locle - Sommarte

Le Parti libéral-ppn regrette

Réuni en comité, le Parti libéral-ppn de la section du Locle a pris connaissance avec un profond regret du non-fonctionnement du TLS pour la saison 1987-88.

Les prétentions exagérées du propriétaire d'une partie des terrains n'ont malheureusement pas permis le renouvellement de la convention, base indispensable à une exploitation à long terme

d'une installation de remontée mécanique.

Au moment où souffle un vent favorable au développement du tourisme, le comité regrette qu'une infrastructure, certes modeste, mais appréciée, ne soit à disposition ni de la population indigène, ni de ceux qui, intéressés par notre région, subissent cette fermeture.

(comm)

TRIBUNE LIBRE ET DROIT DE RÉPONSE

La rumeur publique frappe encore au Locle

Suite à l'incendie survenu dans le bâtiment abritant les Galeries du Marché, il est une fois de plus déplorable qu'une certaine «rumeur publique» se propage sur les causes et conséquences concernant ce magasin et son personnel.

Alors que celui-ci est encore sous le choc et ne connaît pas les circonstances de cet incendie et quel sera son avenir professionnel, des langues bien affûtées se permettent d'avancer des hypothèses aussi grotesques et rocambolesques les unes que les autres.

Il serait temps que la «rumeur publique» se taise une fois pour toutes!

Il est regrettable de devoir faire cette mise au point; mais chaque fois qu'il y a un fait divers au Locle, des langues malveillantes sortent pour mettre en marche la «rumeur publique» qui est bête et méchante... (il est vrai que le malheur des uns fait le bonheur des autres).

PUBLI-REPORTAGE

Tondat Frères - Le Locle

Envers 55 - ☎ (039) 31 21 21 & 31 35 04
Chauffage, sanitaires et détartrage de boilers
Entretien de brûleurs et régulation de chauffage



A cette enseigne, Moreno et Virginio Tondat, le premier en association avec son père depuis 1973, le second dans l'entreprise depuis deux ans, offrent aux propriétaires, locataires et industriels une multitude de services. Moreno s'est spécialisé dans les installations sanitaires et de chauffage et dans les meilleurs délais, il est en mesure d'assurer le détartrage des boilers. Complétant les services offerts à la clientèle, Virginio s'est uni à l'entreprise familiale et il s'occupe plus spécialement de l'entretien des brûleurs (gaz ou mazout), ainsi que de la régulation du chauffage, étant au bénéfice du brevet fédéral agréé par le service d'environnement pour les tests de combustion. 24 heures sur 24, semaine et dimanche - (système Eurosignal) - tous les problèmes relevant de cette collaboration peuvent être résolus.

Plus de la moitié a plus de 40 ans

Par de simples opérations mathématiques on s'aperçoit encore que plus de la moitié de la population (50,9%) est âgée de plus de 41 ans. Guère étonnant lorsqu'on remarque que les jeunes des deux sexes de 0 à 25 ans sont au nombre de 3218 et que les personnes de 50 à 75 ans sont presque aussi nombreuses: 3177. En fait, toutes les classes d'âge quinquennales comprises entre 40 et 60 ans sont plus garnies que celles englobant les 0 à 20 ans, à quelques deux petites exceptions près. (p)

CELA VA SE PASSER

Conférence à La Brévine

Le vendredi 15 janvier, M. Pierre Rey, directeur du Centre du Levant à Lausanne, donnera une conférence à La Brévine sur le thème de la drogue. Salle de rythmique de La Brévine, vendredi 15 janv., 20 h 15. (Imp)

SOCIÉTÉS LOCALES

- Le Locle**
SEMAINE DU 13 AU 19 JANVIER
- CAS section Sommarte.** - Vendredi 15, stamm à 18 h au restaurant de la Jaluse. Samedi 16, ski de randonnée à Chasseral. Mardi 19, gymnastique à 18 h à la salle la halle de Beau-Site. Gardiennage: MM. R. Brodard et J. Froidevaux.
- CAS groupe des aînés.** - Lundi 18, stamm à 18 h, café de la Place.
- CAS, groupe «Roche-Claire».** - Dimanche 17, La Brévine, selon conditions. Renseignements au 31 22 89 ou 31 27 21. Rendez-vous des participants vendredi 15, à 18 h, restaurant Frascati.
- Chœur d'hommes «Echo de l'Union».** - Lundi 18, à 20 h, répétition au local.
- Club aquariophile loclois.** - Local ouvert le mercredi soir dès 20 h, Billodes 50. Renseignements, tél. 039/31 85 43.
- Club jurassien, section Col-des-Roches.** - Mardi 19, à 19 h 45, collège Daniel-Jeanrichard «Des paysans et des trains» présenté en diapositives fondu enchaîné par un clubiste, Raymond Reichen. Dimanche 17, recensement des oiseaux d'eau à Neuchâtel, rendez-vous à 8 h 30, Jeunes Rives à Neuchâtel.
- Club des loisirs.** - Mardi 19, à 14 h 30, Cercle de l'Union Marie-Anne-Calame 16, 3e match aux cartes.
- Philatelia.** - Lundi 18, à 20 h 15: assemblée et échanges au local, restaurant des Chasseurs.

- Gymnastique du 3e âge.** - Mardi matin, petite salle du Musée, M.-A.-Calame 6, de 8 h 45 à 9 h 45 et de 10 à 11 - Lundi après-midi, Maison de paroisse, Envers 34, de 14 h à 16 heures.
- Volleyball-Club.** - Entraînement au Bois-Noir à La Chaux-de-Fonds les lundis de 18 à 22 h (2e ligue féminine et juniors filles) et les jeudis de 20 à 22 h (2e ligue masculine); à la nouvelle halle de Beau-Site, les lundis de 20 à 22 h (5e ligue féminine), les mardis de 12 à 13 h 30 et de 18 à 20 h (école de volleyball), les mardis de 20 à 22 h (2e et 3e ligues masculines), les jeudis de 18 à 20 h (juniors filles) et de 20 à 22 h (2e ligue féminine).
- Sténographie Aimé Paris.** - Entraînements tous les mardis, 19 h 15, salle 25 du collège Daniel-Jeanrichard (No 11).
- CADL (Club athlétique).** - Entraînements à l'ancienne halle de Beau-Site le lundi et jeudi de 18 à 19 h pour les écoliers et écolières; le lundi et le jeudi de 19 à 20 h pour les cadets, cadettes et juniors; vendredi de 17 h 45 à 19 h pour les débutants. Renseignements: R. Wicht, tél. 31 57 50 et R. Barfuss, tél. 31 21 72.
- Club d'échecs.** - Entraînement et (ou) tournois, chaque mercredi à 19 h 30, local restaurant de la Croisette. Renseignement: M.-A. Duvoisin, tél. (039) 31 64 55.
- Club des lutteurs.** - Mercredi, cours de lutte, 18 h 30, écoliers; 20 h actifs, halle de Beau-Site.

- Fanfare «La Sociale».** - Répétition tous les lundis à 19 h 45 au Cercle Ouvrier.
- Le Locle-Sports, Club haltérophile.** - Halle des Sports des Jeanneret, 1er étage, juniors, lundi, mercredi et vendredi de 19 à 21 h. Elite et vétérans, mardi et jeudi de 18 h à 21 h 30, dimanche de 10 à 12 h.
- «Le Nid», Société d'ornithologie.** - Réunion tous les deuxièmes vendredis du mois, 20 h 15, Restaurant Terminus.
- Samouraï Judo-Club.** - Lundi 18 à 19 h, moins de 8 ans; 19 à 20 h, écoliers; 20 à 22 h, adultes. Mercredi, 19 à 20 h, écoliers; 20 à 22 h, adultes. Jeudi, 18 h 45 à 20 h, débutants; 20 à 22 h, demoiselles-dames.
- Société fédérale de gymnastique.** Actifs. - Mardi, halle des Jeanneret de 20 à 22 h. Vendredi, nouvelle halle de Beau-Site de 20 à 22 h (C. Huguenin, 31 50 59).
- Féminine.** - Lundi, ancienne halle de Beau-Site, de 20 à 22 h.
- Dames.** - Mercredi, nouvelle halle de Beau-Site, de 20 à 22 h (Mme D. Huguenin, 31 50 59).
- Pupilles.** - Mardi, halle des Jeanneret, groupe artistique, de 18 à 20 h (F. Robert, 31 49 28). Mercredi, ancienne halle de Beau-Site, de 18 à 19 h, débutants (F. Robert, 31 49 28); de 19 à 20 h 30 pupilles. Vendredi, nouvelle halle de Beau-Site, de 18 à 20 h, ancienne halle de Beau-Site, groupe athlétisme (E. Hahn, 31 42 64).

- Pupillettes.** - Lundi, halle des Jeanneret, de 18 à 19 h, petites pupillettes débutantes (Mme M.-C. Boiteux, 31 80 20 et Mlle N. Valmaseda, 31 84 94). Ancienne halle de Beau-Site, de 19 à 20 h, groupe athlétisme (E. Hahn, 31 42 64). Mercredi, nouvelle halle de Beau-Site, de 18 à 20 h, groupe artistique (R. Dubois, 31 58 09 et Mme L. Hahn, 31 42 64). Vendredi, nouvelle halle de Beau-Site, de 18 à 19 h, grandes pupillettes (Mlle S. Zbinden, 31 28 64); de 18 à 20 h groupe athlétisme dans l'ancienne halle de Beau-Site. Samedi, nouvelle halle de Beau-Site, de 8 à 10 h groupe artistique. Président: J.-M. Maillard, tél. 31 57 24.
- Société philatélique.** - Cercle de l'Union, M.-A. Calame 16, 2e lundi de chaque mois: 20 h 15 assemblée des sociétaires; dès 21 h réunion pour échanges, vente et achat de timbres, cartes et enveloppes.
- Tennis de table.** - Entraînement tous les mardis et jeudis, au sous-sol du collège Girardet. Cadets et seniors de 20 à 22 h.
- Derniers délais pour les inscriptions:
LUNDI A 17 HEURES.
- Les programmes permanents des sociétés locales ne paraissent qu'une fois par mois, le premier mercredi. De même, il n'est pas fait de rappel de convocation. (Imp)

MINI-PRIX & BOUTIQUE

Vêt' CUIR sa

au 1er étage
☎ 038/33 10 00

marin-centre

● SOLDES ● SOLDES ● SOLDES ● SOLDES ● SOLDES ●

Profitez
de nos
rabais
jusqu'à

Fr. 350.-

Vente autorisée par le Département de Police du 15.1 au 4.2.88

● SOLDES ● SOLDES ● SOLDES ● SOLDES ● SOLDES ●

Tap Orient
cernier

Téléphone
038/53 32 25

Autorisation par le
département de Police
du 15.1.88 au 4.2.88

SOLDES
TAPIS
20 à 50%

DES SOLDES UNIQUES

exemple: Afghan, 80x140 à Fr. 220.- 110.-; Afghan, 90x170 à Fr. 720.- 360.-; Inde, 250x350 à Fr. 2 500.- 1449.-; Kasak-Russe, 113x200 à Fr. 1900.- 1100.-; Chine, 70x140 à Fr. 240.- 120.-; Chiraz-Iran, 184x256 à Fr. 5 900.- 3 400.-; Kachan-Iran, 200x300 à Fr. 9 900.- 5 900.-

Pour les futurs responsables et moniteurs de centres de vacances, les centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active (CEMEA) organisent en février deux

stages de formation à Arzier, du 20 au 27 février 1988.

A. Direction, organisation, animation de centres de vacances

(Conditions d'admission: 20 ans et expériences d'animation).

B. Animation de centres de vacances pour enfants

(Conditions d'admission: 17 ans dans l'année en cours).

Renseignements et inscriptions:

Association suisse des CEMEA, ☎ 022/27 33 35 ou 021/27 79 45.

Immobilier

A louer au Locle

bel appartement
4 pièces

Entièrement rénové, cuisine agencée, dépendances. Quartier tranquille. Libre le 1er avril.
☎ 039/31 40 71

A louer, Tour du Casino

bureaux

remis à neuf, Fr. 1050.- par mois, charges comprises, 90 m², 3e étage, ascenseur.

☎ 039/23 64 26.

Nous louons à Tavannes pour mi-88 ou date à convenir surface commerciale

avec vitrines au rez-de-chaussée, pouvant servir comme bureau, réception clientèle, atelier de fabrication, magasin de vente ou abriter toutes autres activités commerciales.

Surface au sol par étage, 110 m² et 150 m².

Places de parc à disposition.

Ecrire sous chiffres 93-31004 à ASSA, Annonces Suisses SA, Collège 3, 2610 Saint-Imier.



A vendre

Renault 4

5 portes, expertisée, Fr. 2 600.-
☎ 038/61 17 58

Déjà
une année

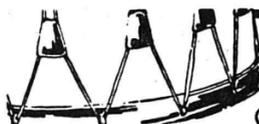


Transports
BARRAUD
☎ 039/31 22 08
Le Locle

remercient tous leurs clients et amis et leur souhaitent une bonne année

Abonnez-vous à L'Impartial

Vente autorisée du 15.1 au 4.2.88



Le spécialiste de votre intérieur

Masserey...
des soldes qui font
du BRUIT

Conditions spéciales sur tous les tapis d'Orient (importation directe)

Indo Allahabad 194 x 293 cm Fr. 890.-

Pakistan Super Bochara double 200 x 280 cm Fr. 2 395.-

Afghan Daulatabad 202 x 283 cm Fr. 2 640.-

250 tapis de milieu

aux dessins orientaux et modernes, laine et synthétique, 200 x 300 cm et 250 x 350 cm dès Fr. 230.-

100 tours de lit les 3 pièces dès Fr. 135.-

Tapis mur à mur nylon 400 cm le m² cédé à Fr. 16.-

Fins de rouleaux à prix fortement réduits

Revêtements plastiques nombreux dessins et coloris dès Fr. 19.-/m²

1000 coupons de Fr. 5.- à Fr. 200.-

Beloutch 40 x 60 cm Fr. 20.- pièce

Portes-Rouges 131-133 Neuchâtel 038/25 59 12

A vendre

maison ancienne

située à 15 min. de Neuchâtel, 4 appartements rénovés, caves, garages, places de parc, jardin et verger. 2000 m².

Faire offres sous chiffres S 28-573707 Publicitas, 2001 Neuchâtel.

Cherchons pour date à convenir, à louer ou à acheter dans petit immeuble

appartement 5 à 6 pièces

avec jardin ou balcon.

Ecrire sous chiffres CG 166 au bureau de L'Impartial.

A louer tout de suite à Tramelan, rue du 26-Mars 30, récemment rénové

appartement de 2 1/2 pièces

avec cheminée, cuisine encastrée, bains/WC. Garage Fr. 90.-.

Récemment rénovés:

appartements de 3 1/2 pièces

cuisine encastrée, bains/WC. Garage Fr. 90.-.

Poste de conciergerie à repourvoir.
☎ 061/99 50 40.

Pour cause de santé, à remettre ouest de Neuchâtel

boucherie-charcuterie

située au centre du village. Printemps 1988 ou à convenir.

Faire offres sous chiffres L 28-066527 Publicitas, 2001 Neuchâtel.

Superbe Opel Ascona 1600 S

4 portes, automatique, modèle 1983, argent mét., + 4 roues neige complètes. Expertisées.

Garantie totale. Fr. 145.- par mois sans acompte.

Reprise éventuelle. Très grand choix en Citroën ainsi que d'autres marques, aux mêmes conditions, ou au comptant.

M. Garau Rue des Artisans 4 2503 Bienne

☎ 032/51 63 60

Votre journal: L'Impartial

Vendez-nous votre

or

bagues, bijoux, or dentaire, même défectueux, à des prix maximaux. Mettre dans une enveloppe recommandée à notre adresse. Vous recevrez notre versement postal dans les 3 jours.

Darlehens AG Bifangplatz 73 4600 Olten
☎ 062/26 54 26

SOLDES ● SOLDES ● SOLDES



COMMERCE DE FOURRURES

2206 Les Geneveys-sur-Coffrane/NE Bornand & Cie
☎ 038/57 13 67

Quelques exemples de prix

- 1 manteau kalayos
- 1 veste vison allongé
- 1 veste rat musqué
- 1 manteau ovales vison
- 1 veste renard bleu
- 1 manteau vison M. all.
- 1 manteau vison M. all.
- 1 manteau pattes av. vison
- 1 veste flancs renard rouge
- 1 veste de castor
- 1 veste renard rouge
- 1 veste astrakan + cuir

Anciens

- Fr. 3 900.-
- Fr. 4 500.-
- Fr. 2 900.-
- Fr. 3 300.-
- Fr. 2 500.-
- Fr. 7 200.-
- Fr. 6 500.-
- Fr. 4 100.-
- Fr. 1 800.-
- Fr. 3 000.-
- Fr. 3 400.-
- Fr. 3 650.-

Soldés

- Fr. 3 000.-
- Fr. 3 500.-
- Fr. 2 500.-
- Fr. 2 500.-
- Fr. 2 000.-
- Fr. 6 000.-
- Fr. 4 500.-
- Fr. 3 200.-
- Fr. 1 400.-
- Fr. 2 700.-
- Fr. 3 000.-
- Fr. 2 650.-

etc. et 5% sur les articles non soldés

Vente autorisée du 15 janvier au 4 février 1988

L'Impartial lu par tous... et partout

offres d'emploi

Pourquoi ne pas travailler du lundi au vendredi dans le canton de Zurich?

Nous cherchons

2 mécaniciens
2 installateurs de chauffage
1 serrurier-appareilleur
1 électromonteur

Nous assurons:

- logement payé;
- un salaire très avantageux;
- d'excellentes prestations de la sécurité sociale;
- contribution aux frais de transport.

Téléphonez-nous donc, nous parlons aussi français.

WASMU AG, 8604 Volketswil
Téléphonez au 01/945 08 70 (demandez M. Lüdi, aussi le samedi de 10 à 12 heures)

Solution du mot mystère:
MÉTATARSE

Une centenaire très verte

Assemblée de la SAV du district de Neuchâtel à Chaumont

Centenaire cette année, la Société coopérative d'agriculture et viticulture du district de Neuchâtel s'apprête à vivre quelques belles manifestations commémoratives. Elle garde aussi un œil vigilant sur ses activités: un chiffre d'affaire qui décline et les objections écologiques méritent pour le moins de resserrer les coudes.

Resserrer les coudes: ce fut, le 8 juillet 1888, le motif de la création de la SAV qui se séparait de la société cantonale. Achats en commun, lutte contre le phylloxéra et reconstitution des vignes, la SAV a toujours défendu le bien-être des agriculteurs. On la célébrera dignement les 18, 24 et 25 juin avec une journée portes ouvertes, un banquet et un bal. Du 8 au 11 septembre, la commémoration continuera à Planeyse transformé en une gigantesque exposition. Cortège et théâtre avec la «Vache Caroline» vont mobiliser une quarantaine de chars et 150 comédiens chanteurs.

Rémy Lavanchy, brillamment réélu président du comité directeur et du Conseil d'administration laissait la parole au directeur M. D. Glaenser pour survoler l'exercice 86-87. Bons résultats pour les céréales panifiables, 5018 tonnes, mais recul de 10% des aliments du bétail et du colza. Le poulailler de la SAV accuse lui aussi une baisse

importante. La législation, le contingentement laitier, la protection des animaux enfin ont provoqués ces déclinés. Cela se répercute sur les comptes, pour la première fois «informatisés».

Réduction de la dette auprès des fournisseurs, augmentation des provisions, si le chiffre d'affaire baisse, l'exercice laisse un bénéfice de 40.641 francs répartis en réserves, intérêts des parts sociales et reportés pour 87-88. Il faut dit encore M. Glaenser, mieux promouvoir les produits de la SAV. Le comptable remercié, les vérificateurs de comptes ont fait remarquer le manque de cash-flow. A terme, les liquidités pourraient manquer explique J. E. Vaucher.

Les rapports tous acceptés, venaient les élections. Peu de surprise, puisque tous les représentants ont été reconduits dans leurs mandats. Seul J. E. Vaucher se retirant, D. Kunzer lui succède comme rapporteur; Noël Bonjour

devenant vérificateur, A. Gerber, nouvel élu, lui supplée.

Jean-Claude Jaggi, conseiller d'Etat invité à l'assemblée reprenait un thème beaucoup discuté dans les milieux agricoles: le partenaire nature, sous l'impulsion écologique, a trouvé protection auprès du peuple suisse.

Suite au vote sur Rothenthurm, la loi d'application prévue - plus restrictive que ne le voulait le peuple - doit être discutée pour ne pas faire de l'agriculture la victime d'une protection rigoriste. Un Office cantonal de la protection de la nature bientôt créé sera rattaché au Service des forêts.

M. Jaggi a encore soulevé le problème de l'assainissement des eaux et fosses à purins (à 80% trop petites et perméables), fonds pour l'aménagement du territoire et projet d'ordonnance fédérale pour le soutien aux petites et moyennes entreprises agricoles. Il abordait aussi la nouvelle affectation du fond viticole qui a suscité, parmi l'assemblée, de vives réactions.

Désormais, les primes payées par les viticulteurs au fonds viticole alimentent les efforts de promotion du vin neuchâtelois au détriment des indemnités au moment du défonçage. Après con-

sultation, l'Etat en a décidé ainsi. Plusieurs viticulteurs présents ont réagi à cette nouveauté. Neuchâtel ne fait que suivre Vaud, Valais et Genève, déclarait M. Jaggi, cela ne constitue pas une économie, mais une nouvelle orientation dont bénéficie l'Office des vins Neuchâtel.

Autre invité de la SAV, D. Grosclaude de l'UCAR soulevait le problème de l'huile de colza, dont l'écoulement par le biais des coopératives agricoles tend à baisser: un produit à soutenir, vu la surface cultivable qu'il occupe. Déjà à l'essai dans le canton de Vaud, la culture du soja pourrait gagner les faveurs des consommateurs.

Après un message de Blaise Dupont au nom de la Ville de Neuchâtel, l'audience passait à table.

C. Ry

LISTE DES EMPLOYÉS RÉCOMPENSÉS

Pietro Menini, Domaine Ville de Neuchâtel, 25 ans; Bernard Rodriguez, Domaine de l'Hôpital de Soleure, M. Jean-Claude Kuntzer, 10 ans; Roland Bonjour, Société d'agriculture et de viticulture, Cornaux, 25 ans; Jean-François Bonjour, Société d'agriculture et de viticulture, Cornaux, 10 ans.

Visite vaudoise sur le chantier de la N5

Entre Nord vaudois et Neuchâtel: des convergences réjouissantes



Sur l'initiative des députés de la Béroche au Grand Conseil, une rencontre avec leurs homologues nord vaudois a eu lieu hier sur les chantiers de la N5.

Plus qu'une visite de courtoisie, cette réunion permettait de prendre conscience des intérêts communs en matière de transport. Du côté vaudois les treize députés du district de Grandson et membres de la commission des routes étaient accompagnés par l'ingénieur des autoroutes, M. Vonlanthen. Les deux délégations reçues par le conseiller d'Etat André Brandt et Jean Daniel Dupuis ingénieur cantonal ont visité le chantier de la N5 après un exposé sur la politique routière de Neuchâtel et la projection du film «Fugue à quatre voies».

La jonction transfrontalière Bevaix-Yverdon, et plus généralement les liaisons ferroviaires du pied du Jura ont fait l'essentiel des discussions. Dès le mois de février, Neuchâtel et Vaud déposeront le projet commun du tracé général de la N5 auprès du Conseil Fédéral. Neuchâtel appuiera également son voisin pour que les «Intercity» CFF desservent Yverdon. Ce problème reste avant tout technique pour les CFF prêts à étudier une solution d'ici 1991. «Nous constatons, des points de convergences importants» déclarait André Brandt à la presse.

«Ils confirment nos liens privilégiés avec le canton de Vaud. En ce qui concerne le parc technologique d'Yverdon, l'Ecole polytechnique de Lausanne collabore avec notre

CSEM. Plus largement, il s'agit de rassembler les Romands en une entité politique et économique».

Il n'aura pas été question de la liaison Thielle-Chiètres hier. Le gouvernement vaudois a déjà fait savoir son soutien aux vœux des Neuchâtelois. Par contre, le bureau du Grand Conseil recevra une délégation fribourgeoise fin février pour discuter sur ce point.

Sur notre photo, les députés vaudois casqués et bottés, prêts pour la visite des travaux.

(Texte et photo C. Ry)

MARIN

Le taximan encaisse

Une altercation est survenue, hier entre 1 heure et 2 heures du matin, entre un chauffeur de taxi de Neuchâtel et deux habitants de Marin. Ces derniers avaient été pris en charge en ville de Neuchâtel pour Marin et c'est lors du paiement de la course que les passagers, en état d'ébriété, ont fait des difficultés. Pour se défendre, le chauffeur a tiré un coup de feu en l'air au moyen de son pistolet d'alarme.

Au cours de la bagarre, le conducteur a été blessé et a dû être transporté à l'hôpital par ambulance.

NEUCHÂTEL 24

SIDA sur la voie publique

Seringues en vente libre: avertissement du service de la Santé publique

La vente libre du matériel d'injections destiné aux toxicomanes a provoqué un nouveau problème.

Les seringues et aiguilles, après usage, sont abandonnées par leurs utilisateurs, en particulier sur la voie publique. Cette situation oblige les autorités sanitaires cantonales à réagir. En effet, tant les enfants que le personnel de la voirie peuvent accidentellement être blessés par ces objets. Si les virus du SIDA sont peu résistants et perdent rapidement leur pouvoir infectieux, les virus de l'hépatite, pouvant également se trouver dans le sang des toxicomanes, sont beaucoup plus persistants. Ces virus ont la capacité de survivre même dans des conditions peu favorables (froid, sec, etc...). Leur potentiel infectieux doit être pris

en compte lorsque des seringues et aiguilles sont retrouvées à terre.

Dorénavant, pour éviter cette source de contamination, les pharmaciens ne remettront du matériel stérile d'injections aux toxicomanes qu'en échange de matériel usagé. Les aiguilles et seringues reprises par les pharmaciens seront traitées dans des solutions désinfectantes, après quoi elles seront transportées dans une usine d'incinération, séparément des ordures ménagères, pour y être détruites.

Service de la santé publique

CELA VA SE PASSER

Génétique et philosophie

«Hasard ou nécessité, opposition ou implication», tel sera le thème d'actualité traité par le professeur Albert Jaccard, directeur du Département de génétique de l'Institut national d'études démographiques à Paris. Invité par la Société romande de philosophie, groupe neuchâtelois, en collaboration avec l'Université de Neuchâtel, Albert Jaccard tiendra conférence à l'aula de l'université, aula des Jeunes Rives, mercredi 13 janvier à 20 h 15. Cette conférence publique est gratuite. (ao)

HAUTERIVE

En cascade

Une conductrice domiciliée au Landeron, Mlle C. B., circulait en automobile sur la RN5 à Haute-riève, direction Saint-Blaise, lundi peu avant 18 heures. A proximité du hangar TN, elle a embouti l'arrière de la voiture conduite par M. G. R., de Saarbrücken (RFA) à l'arrêt dans une file de véhicules. Sous l'effet du choc, ce dernier a été poussé contre la voiture conduite par M. J. P. M., du Landeron. Dégâts.

Pistolet et carabine

Neuchâtel: hold-up dans un bureau de poste

Peu avant 18 heures, hier, deux individus armés d'un pistolet et d'une carabine ont fait irruption dans les locaux de la poste de la Cassarde à Neuchâtel.

Sous la menace de leurs armes, ils ont demandé au postier d'ouvrir le coffre et ont emporté une somme estimée à 15.000 francs, ainsi que des vignettes autoroutières.

Le tout a été glissé dans un sac à poubelle. Les individus ont ensuite menotté et attaché le buraliste et son épouse à une étagère métallique pour quitter les lieux en direction du nord de la

ville. Les deux hommes se sont enfuis à pied.

La police cantonale a donné le signalement suivant des deux bandits.

Premier inconnu: 25 ans environ, 170 cm, corpulence moyenne, visage allongé, yeux très noirs, sourcils fournis, teint très pâle. Il portait un bonnet de laine noire avec ponpon, un sparadrapp sur le front et sur la partie supérieure du nez et était vêtu d'une veste ou d'un manteau foncé, de jeans et de chaussures noires vraisemblablement. L'individu portait un sac à poubelle et

éventuellement un sac genre militaire en bandouillère.

Deuxième inconnu: 20-25 ans, 170 cm, il portait un bonnet de plusieurs couleurs, éventuellement blanc et rouge, et éventuellement une moustache et un nez postiches. Il était vêtu de jeans et d'une veste ou d'un manteau foncé. Les deux agresseurs parlaient français avec un accent étranger, éventuellement portugais ou espagnol.

Tous renseignements sont à communiquer à la police cantonale à Neuchâtel, tél. (038) 24 24 24.

RCA et CSEM: «Rien à craindre»

Le directeur de l'Institut Paul Scherrer répond à nos questions

Le rattachement provisoire du laboratoire RCA à l'Institut Paul Scherrer (PSI), né de la fusion de l'Institut fédéral de recherche en matière de réacteur (IFR) et de l'Institut suisse de recherches nucléaires (ISN), ne devrait pas porter ombrage au Centre suisse d'électronique et de microtechnique de Neuchâtel (CSEM). Tel est l'avis du directeur PSI, le Neuchâtelois Jean-Pierre Blaser.

Comme il nous l'a expliqué dans un entretien, accordé à RTN 2001 et à «L'Impartial», la fusion des deux instituts zurichois a un but de rationalisation. Le PSI ne s'occupera pas de recherches dans le domaine de la microtechnique. Ses recherches seront menées dans quatre directions: physique des particules; médecine et biologie (études de certaines particules pouvant intervenir dans des traitements médicaux); physique des corps solides et chimie (supraconductivité notamment); recherches énergétiques. Il aura un rôle national et sera largement ouvert aux universités suisses.

«SAUVER UN LABO ESSENTIEL À LA SUISSE»

«Pourquoi avoir rattaché provisoirement le laboratoire RCA au PSI?»

«Nous étions les seuls à pouvoir sauver ce laboratoire de haut niveau. Le CSEM, a été le premier informé. Il est essentiel pour la recherche en microtechnique en Suisse», explique Jean-Pierre Blaser. D'ici mars, une commission spéciale, présidée par M. Emmanuel Mooser, professeur à l'EPFL de Lausanne et président de la commission scientifique du CSEM déposera un rapport faisant des propositions définitives pour le rattachement du laboratoire RCA.

«Plusieurs solutions sont à l'étude.» Mais nous pensons qu'une solution définitive ne pourra pas intervenir avant 1991. Il n'a jamais été question de l'intégrer au PSI», poursuit-il.

La structure de liaison avec le CSEM est donc à l'étude. Selon M. Jean-Pierre Blaser, les Neuchâtelois n'ont rien à craindre du côté de RCA: «Ce labo complète le CSEM et les travaux réalisés à l'EPFZ de Zurich.»

«Comment expliquez-vous alors les craintes des milieux neuchâtelois (voir «L'Impartial» du 31 octobre)?»

«J'ai de la peine à me l'expliquer. Nous admirons ce qui se fait à Neuchâtel et la collaboration pourra se resserrer.»

Commentaire

Des propos rassurants. A en croire M. Blaser, il n'y a jamais eu de menaces sur le CSEM. Nous voulons bien l'admettre mais le coup de semonce du Conseil d'Etat neuchâtelois ne reposait pas sur du vent. Des éléments politiques ont sans doute échappé à M. Blaser dans le contexte d'un enjeu économique et scientifique vital pour la Suisse. Nous prenons d'autant plus acte de sa réaction que celle-ci joint l'objectif visé par la Suisse romande. A savoir une saine complémentarité des centres de recherche.

P. Ve

Une centenaire qui aime chanter

Effervescence à Clos-Brochet

Effervescence, hier, au Home médicalisé de Clos-Brochet: Mme Jeanne Ausmann, pensionnaire, entré dans sa 101e année. Déjà dignement fêtée l'année passée, cette alerte centenaire recevait hier les vœux du Conseil d'Etat avec un message tout particulier du conseiller d'Etat Jaggi, par la personne du premier secrétaire du département de l'Intérieur, M. Robert Coste, qui lui remit une superbe gerbe de fleurs.

Les cheveux soigneusement tressés, parée d'une fleur de pommier, Mme Ausmann savourait son anniversaire. Il y a plus d'un siècle, elle naquit à Neuchâtel, puis fréquenta les écoles primaire et secondaire de cette ville. De santé fragile, elle resta chez ses parents, qui possédaient une papeterie, ainsi qu'un atelier de reliure. Puis, vint le temps du mariage. Elle dirigea avec son mari un commerce de cordes à la rue du Seyon, ainsi qu'un atelier aux Charmettes. A



M. Robert Coste a remis à la centenaire une gerbe de fleurs. (Photo Schneider)

L'âge de 53 ans, Mme Ausmann eut l'immense douleur de perdre sa fille.

Maintenant, la cinquième centenaire du canton coule des jours paisibles à Clos-Brochet. Elle ne quitte guère sa chambre et occupe ses journées à lire les journaux et s'est même remise au tricot. Exercice adapté aux doigts de cette personne qui, autrefois avait l'habitude de faire de la dentelle au fuseau. Mais l'activité qu'elle affectionne particulièrement, c'est le chant. (hb)

Impar...donnable

Lundi soir, lors du Conseil général de Neuchâtel, la motion socialiste qui demandait que soit assurées «l'objectivité réelle» et «l'impartialité totale» du bulletin officiel n'a pas été repoussée, mais retirée après qu'elle a suscité un débat qui allait dans le sens du souhait socialiste. Un groupe qui a ensuite développé sa proposition visant à l'octroi de l'allocation de résidence pour les bénéficiaires d'un logement de service aussi. La décision interviendra lors de la prochaine séance.

A. O.

Le tonneau de la «Malote»

Acquisition du Musée d'histoire et d'artisanat à Môtiers



Le tonneau de la «Malote». En bonne place au Musée de Môtiers. (Photo Impar-Charrère)

Un simple objet peut prendre beaucoup de valeur, historique et symbolique. Le tonneau d'une ancienne distillerie d'absinthe des Bayards, la «Malote», trône maintenant au Musée du Val-de-Travers, à Môtiers. Retrouvé chez un antiquaire de Neuchâtel, il pouvait contenir 50 litres et embaume encore la «bleue».

Quand l'absinthe sort de l'alambic, le distillateur la laisse reposer pendant quelques jours dans un tonneau en bois avant de remplir les litres. Elle s'y repose et y gagne en parfum.

La «Malote», Berthe Zurbuchen-Bähler, vivait aux Bayards dans une maison peinte en... vert pâle. Décédée le 6 juin 1969, elle fut l'une des figures les plus connues de la distillation clandestine et recourut jusqu'au Tribunal fédéral parce que l'amende infligée par la justice était trop élevée: 15.000 francs. Jugement cassé: la loi sur l'absinthe est formelle, l'amende ne peut dépasser 3000 francs. Mais les tribunaux ont, depuis, pris la mauvaise habitude de réclamer une créance compensatoire sur le bénéfice réalisé en vendant illégalement de l'absinthe.

PERNOD, À COUVET

Le Musée régional a enrichi ses collections avec un panneau publicitaire de la maison Fritz Duval, successeur de Dubied père & fils, à Couvet. Dans le dernier cahier du

musée, Pierre-André Delachaux explique que le major Daniel-Henri Dubied, était marchand de dentelles avant de souffrir du marasme consécutif à la révolution française et de se lancer, avec ses fils, Constant, Emile et Gustave, dans la distillation d'absinthe.

Leur atelier de distillation se trouvait dans une buanderie de l'Écu de France, un petit bâtiment au bord du «Sucre», le torrent qui traverse le village. Henri-Louis Pernod, gendre du major Dubied, travaillait dans cette première fabrique d'absinthe en service dès 1798. Il installa ensuite sa propre distillerie en 1805 à Pontarlier, avec le succès que l'on sait...

Le panneau publicitaire, «Absinthe de Fritz Duval, successeur de Dubied Père et Fils, la plus ancienne fabrique d'absinthe», a été fait entre 1881 et 1910, date de l'interdiction de l'absinthe en Suisse.

L'an dernier, le Musée régional a encore enrichi ses collections avec une belle montre chinoise, sans doute fabriquée par Jules Jéquier à Fleurier. Une soupière en étain a aussi pris place aux Mascaraons. Il s'agit d'un prix de tir comme l'indiquent à la fois le mousquet gravé sur le fond et l'inscription figurant sur le couvercle: «Haut prix de Boveresse en l'an 1752».

JJC

Dubied écrit aux créanciers

Prière de produire les créances d'ici le 19 janvier

Accordé le 22 décembre par le Tribunal cantonal, le sursis concordataire de Dubied expirera le 22 avril prochain. L'entreprise, en sursis, invite les créanciers à produire leurs créances et ils sont d'ores et déjà convoqués pour délibérer sur le concordat le 29 mars à la Grande salle de Couvet. Qui aura accueilli, depuis 1976, les grévistes de Dubied, l'assemblée du personnel et celle des créanciers. Etrange destin...

Dans son information aux fournisseurs-crédanciers, Dubied explique que «la dégradation des marchés de la machine à tricoter rectiligne» qui constitue la principale branche d'activité de l'entreprise covassonne, a provoqué «une crise de trésorerie aiguë en fin d'année».

La publication du sursis accordé le 22 décembre a paru dans la «Feuille Officielle Suisse du Commerce», No 302-5055 du 30 décembre. Les créanciers ont 20 jours pour produire leurs créances,

c'est à dire d'ici le 19 janvier. Elle seront adressées à M. Blaise Kähr, Bassin 4, 2004 Neuchâtel.

ABANDONS D'ACTIFS

L'octroi du sursis concordataire offre un répit à l'entreprise qui cesse de payer ses dettes. Les poursuites en cours sont suspendues, si poursuite il y a. Le commissaire au sursis invite non seulement les créanciers à produire leurs créances, mais il dresse également un inventaire des biens du débiteur.

Le jour de l'assemblée, les créanciers de 5e classe (fournisseurs) sont invités à adhérer aux propositions concordataires. Si les créanciers s'entendent pour ne pas mettre l'entreprise en faillite, donc abandonnent tout ou partie de leurs actifs, le concordat est alors homologué par l'autorité compétente.

Quant à l'avenir de Dubied, au bout de ce chemin de croix, il est trop tôt pour en parler... (jic)

VAL-DE-RUZ

De la marche au lieu du ski

Cours d'hiver pour troupes fribourgeoises

Commandé par le major Burdel, le bataillon d'infanterie 101 effectue actuellement son cours de répétition d'hiver dans notre région. Fribourgeois de la Singine, les hommes du bataillon font partie du régiment I commandé par le colonel EMG Tschirren.

La compagnie III est stationnée aux Geneveys-sur-Coffrane, alors que la II se trouve à la ferme Matile de Fontainemelon. Le but initial de ce cours était la pratique du ski, avec des déplacements à ski et des exercices de tir à l'échelon de la section. La neige faisant défaut, on fait de la marche...

A Fontainemelon, les soldats se plaignent du manque d'établissements publics, l'hôtel étant fermé

depuis novembre dernier, les soirées de compagnie s'organisent dans les villages voisins et les officiers sont logés chez l'habitant.

Aucune troupe n'étant mobilisée pendant la période des fêtes de fin d'année, c'est le régiment d'infanterie I qui a été choisi comme troupe de piquet à disposition du Conseil fédéral en cas de besoin. Pour cette raison encore, les cadres sont entrés en service le 4 janvier et les soldats le vendredi 8 janvier et non pas un lundi comme le veulent les usages. Par contre, ils seront démobilisés mercredi 27 janvier dans le canton de Fribourg. (ha)

LA VUE-DES-ALPES

Au bas du talus

Un automobiliste domicilié à La Chaux-de-Fonds, M. A. R. circulait hier à 6 h 45 sur la route de La Vue-des-Alpes, direction Les Loges lorsque, à la sortie du tournant dit de l'Aurore, la voiture s'est mise à zigzaguer pour monter sur le talus à droite, traverser la chaussée et dévaler le talus au sud pour s'y immobiliser. On ne déplore que des dégâts matériels.

DÉCÈS

DOMBRESSON
Mme Frida Monnier-Etter, 1902.
SAINT-BLAISE
Cédric Frutiger, 1971.
CORMONDRÈCHE
Irma Pidoux-Arnoux, 1902.
PESEUX
Mme Marie Roulin, 86 ans.

Feu: 118

Le bilan de l'ambulance

Les six mois de service des Vaudois au Val-de-Travers

«Excellent accueil de la population et des hôpitaux; on a apprécié au plus haut point.» Philippe Erb, commissaire de la police locale de Sainte-Croix, tire le bilan des six mois de service de l'ambulance au Val-de-Travers. Il est très positif, malgré le surcroît de travail.

Quand les deux ambulanciers du Val-de-Travers ont déposé les plaques, mi-juin, le directeur de l'Hôpital a fait appel aux ambulanciers de Sainte-Croix. «J'ai immédiatement donné mon accord de principe, qui a été ratifié dans la journée par l'autorité communale», explique le commissaire Philippe Erb. Bel exemple de collaboration entre deux régions dont

les problèmes (démographie, économie) sont identiques.

Dès le 15 juin, les huit ambulanciers de Sainte-Croix (cinq agents, trois civils) se sont relayés 24 heures sur 24 pour assurer le service de l'ambulance au Val-de-Travers, en plus de la vaste région du Nord-Vaudois qu'ils doivent déjà couvrir (de l'Auberson au Soliat...).

TRÈS RAPIDE

Une heure après la mise en service du numéro de téléphone, c'était la première des 108 sorties qu'allaient vivre les ambulanciers sur sol neuchâtelois jusqu'au 31 décembre dernier. Ils ont parcouru

7017 km, dont 4349 avec le véhicule de la Croix-Rouge du Val-de-Travers.

Il faut relever la rapidité d'intervention des ambulanciers vaudois. Temps de départ de 1 à 3 minutes, et moins de dix minutes pour arriver jusqu'à Fleurier. Parcours long de 13 à 14 km: calculez la vitesse en tenant compte de trois feux rouges pendant l'été pour cause de travaux sur la route. Feux rouges grillés, bien sûr...

«Le stress de l'intervention nous incite à rouler vite, à prendre des risques parfois, mais il nous aide aussi à supporter certaines scènes», explique Philippe Rey. Il n'y eut fort heureusement pas de gros

pépins, genre sanglant accident routier.

La majorité des alarmes arrivaient du Val-de-Travers sur le téléphone de l'ambulance de Sainte-Croix et non par le 117. Le commissaire a préféré ce cheminement, plus direct, qui diminue les risques de mauvaise interprétation. Pendant ces six mois, le montant des transports facturé par la Croix-Rouge du Val-de-Travers pour le service de l'ambulance s'est élevé à plus de 32.000 francs.

JJC

finance

Un prêt personnel de la Banque ORCA:
Argent liquide au bon moment.

Nous vous proposons une solution rapide, efficace et discrète à vos problèmes d'argent. Passez nous voir, téléphonez-nous ou envoyez-nous ce coupon à l'adresse ci-dessous.

Confidentiel

Je désire recevoir Fr. _____ Mensualité env. Fr. _____

Nom _____ Prénom _____

Date de naissance _____ Etat civil _____

Rue _____ N°/Lieu _____

Habitant depuis _____ Tél. _____

Profession _____ Revenu mensuel _____

Date/Signature _____

Banque ORCA, ruelle W.-Mayor 2,
2001 Neuchâtel, tél. 038/25 44 25
D'autres succursales à: Genève, Lausanne,
Sion, Fribourg, Bâle et Zurich.

H1

Banque ORCA

Société affiliée de l'UBS

immobilier

A louer tout de suite à Tramelan,
Combe-Aubert 8,

**2 appartements
de 3 pièces**

récemment rénovés. Cuisine encastrée,
bains/WC, balcon, situation très tranquille,
Fr. 530.- + charges. ☎ 061/99 50 40.

A vendre
à Saint-Imier

Magnifique appartement
2 1/2 pièces

Grand séjour (27 m²)
Balcon ouest ensoleillé
Grandes facilités de paiement.

Contactez-nous

Bureau à
Malleray

032/92 28 82



HABITATIONS POUR TOUS SA

Agence pour le canton de Neuchâtel
et le Jura Bernois: Rue des Moulins 51
2004 Neuchâtel. Tél. 038/25 94 94

Direction générale: 44, av. du Général-Guisan
CH-1009 Pully/Lausanne, Tél. (021) 29 61 38

A louer tout de suite à Saint-Imier,
rue Baptiste-Savoie 53

appartement 3 pièces

cuisine, bains/WC, Fr. 480.- +
charges. ☎ 061/99 50 40.

Hotelplan

le no 1 des vacances de neige

Chalets, appartements de vacances et hôtels en
Suisse, au Liechtenstein et en Autriche. Demandez
notre brochure détaillée. Tél. 039 / 23 26 44.



Municipalité de Saint-Imier

Cours de natation pour adultes

La commission d'exploitation des installations sportives met sur pied, en collaboration avec Mlle Martine Courvoisier, instructeur suisse de natation, un cours de natation pour adultes.

Cours de crawl et dos crawlé pour adultes sachant nager (20 à 20 h 30):
10 leçons de 30 minutes. Fr. 60.- (entrée comprise).
Début du cours: lundi 22 février 1988.

Cours pour adultes débutants (20 h 30 à 21 heures):
10 leçons de 30 minutes. Fr. 60.- (entrée comprise).
Début du cours: lundi 22 février 1988.

Les inscriptions (nom, prénom, adresse, téléphone) sont à faire parvenir à Mlle Martine Courvoisier, Agassiz 10, 2610 Saint-Imier, jusqu'au mercredi 10 février 1988.

Seules les 15 premières inscriptions seront retenues. Nous prions donc les personnes intéressées de s'inscrire le plus rapidement possible.

Commission d'exploitation des installations sportives.

L'UP annonce le printemps dans le Vallon

Une vingtaine de cours au programme de la section Erguël

La section Erguël de l'Université populaire - emmenée par un nouveau comité, depuis sa séparation d'avec le Centre de culture et de loisirs imérien, intervenue le 1er janvier dernier - vient de publier son programme de printemps, qui propose une vingtaine de cours, dont certains débutent ce mois déjà. Comme de coutume, l'éventail des thèmes est très large.

Nous ne reparlerons plus ici des cinq premiers cours, dont le délai d'inscription est échu. Celui-ci, rappelons-le, court jusqu'à 10 jours avant le début de chaque cours. On veillera à s'annoncer dans les temps impartis, en s'adressant au responsable de chaque manifestation, signalé plus bas entre parenthèses, et qui dispense également tous les renseignements souhaités.

Rappelons que l'UP accorde une réduction de 50 pour cent aux jeunes et aux personnes en âge AVS, et de 25 pour cent pour les couples. Les chômeurs bénéficient d'une gratuité totale.

BEAUTÉ, SANTÉ ET CONSORTS

Un tour d'horizon, maintenant, des 14 cours dont le délai d'inscription est encore relativement éloigné. Le premier s'adresse aux adolescentes, qui y apprendront

toutes les astuces d'un maquillage réussi, en suivant les conseils de Caroline Adatte. Il débutera le 4 février et s'étendra sur cinq jeudis soir, dans la salle de dessin de l'Ecole professionnelle artisanale (responsable: Mme Bassin, ☎ 039/44.17.43).

Dans la salle du Centre de culture et de loisirs, Pierre Minder entretiendra les participants d'un thème original, «Architecture et sociétés», dès le 9 février et durant quatre mardis soirs (renseignements et inscriptions au CCL, 039 41 44 30).

Toujours à Saint-Imier, à la salle de dessin de l'Ecole professionnelle artisanale, deux cours seront consacrés à l'artisanat: peinture sur porcelaine avec Rose-Marie Saucy (5 mardis soirs, dès le 23 février; Mme Käslin, 039 41 12 73), pour des participants possédant déjà des notions de base; peinture toujours, mais sur

soie, avec Elisabeth Theubet (5 mercredis soirs, dès le 20 avril; E. Theubet, 039 63 12 22).

Jacques Perolle animera pour sa part un cours consacré à l'agriculture biologique (3 mercredis soirs, dès le 9 mars), Kurt Goetschmann se penchant sur les soins par les plantes (4 mardis soirs, dès le 12 avril), les inscriptions à ces deux cours étant enregistrées par le CCL.

En continuation du cours donné l'automne dernier, Evelyne Charrière entretiendra son auditoire de l'histoire de l'art du XXe siècle (6 mardis soirs, dès le 19 avril; inscriptions au CCL).

Dernière manifestation de l'UP organisée à Saint-Imier même, enfin, la conférence-débat dirigée par Iwona Nowicka, professeur à Wrocław, et consacrée au thème «La Pologne d'aujourd'hui et de demain»; la date n'en est pas encore fixée (Mme Käslin, 039 41 12 73).

EN DESCENDANT LE VALLON

Consacré au compost, un cours se déroulera à Courtelary, sous la direction de Mme C. Kündig, durant la soirée du 3 mars et sur un samedi matin (Mme Bassin 039 44 17 43).

Plus bas dans le Vallon, trois cours auront lieu à Corgémont. Le premier traitera de la taille et de l'entretien des arbustes familiaux, sous la direction de M. Maurer, le samedi 6 février au restaurant de l'Etoile (C. Rohrer, 032 97 25 10).

Mlle Abbet animera le deuxième, un cours de danse où l'on exercera notamment le tango et la valse (10 mardis soirs, dès le 26 avril; (Sylvia Lerch, 032 97 21 20).

Le troisième, enfin, débordera également sur Sonceboz et Sombelval, qui consistera en excursions botaniques pour débutants et sera conduit par un spécialiste en la matière, Eric Grossenbacher (18 mai, 1er juin et 15 juin dès 17 h 30; Mme Merkelbach, 032 97 24 01).

A VAUFFELIN

A Vauffelin enfin, l'UP erguélienne propose deux cours pour lesquels Jane Matile dispense tous les renseignements et enregistre les inscriptions, au 032 58 14 47. Le premier, dirigé par Mme Stalder, sera consacré à la couture (8 jeudis soirs, dès le 4 février); Loti Frei animera le second, où l'on s'adonnera à la peinture sur soie (3 vendredis soirs, dès le 19 février). (de)

Réfection du sol de la salle d'athlétisme

Divers crédits libérés à Saint-Imier

Le Conseil municipal imérien a décidé, dans sa dernière séance, de libérer divers crédits, inscrits au budget communal 1988. Il a bien sûr pris ces décisions sur la base des rapports établis par le service des Travaux publics.

C'est ainsi que 7000 francs seront utilisés pour la réfection des toilettes de la place du Marché et de la place du 16-Mars. La commune espère être en mesure d'offrir des toilettes rénovées pour l'Imériale 88 déjà.

Une somme de 30.000 francs est destinée pour sa part à la remise en état de deux appartements, sis dans les immeubles de la rue Jacques-David, qui sont propriété de la Municipalité. On profitera que ces appartements sont actuellement inoccupés pour effectuer ces travaux, les prochains locataires ayant d'ores et déjà été désignés par le Conseil. Rappelons que ces immeubles sont occupés en partie par des personnes âgées.

Durant les vacances scolaires de cet été, on procédera par ailleurs à la réfection du fond de la salle d'athlétisme, dans le complexe des halles de gymnastique. Le Conseil a libéré, pour ces travaux, un montant de 25.000 francs.

Une somme de 10.000 francs servira à acquérir la signalisation prévue pour le service des Travaux publics d'une part, pour la police municipale d'autre part.

Les ferblanteries de l'immeuble Beau-Site 3, enfin, seront remises en état, grâce à un crédit de 11.000 francs.

La quatrième édition du Carnaval imérien se déroulera le samedi 5 mars prochain. Comme de coutume, le Conseil municipal a autorisé le comité d'organisation à utiliser la place du Marché, à brûler le traditionnel bonhomme-hiver, à vendre des billets de tombola, à cuire et vendre des grillades.

Deux bancs de foire seront mis à la disposition du comité Carnaval, tandis que le service des Travaux publics se chargera du nettoyage des rues, après la manifestation.

Ces autorisations interviennent naturellement sous réserve de l'approbation de la police et du Service de défense.

STATISTIQUES

Durant l'année 1987, le Conseil municipal s'est réuni 48 fois en séances plénières. Par ailleurs, il a tenu trois séances supplémentaires durant les vacances, afin de liquider les affaires courantes.

Rappelons la composition de l'Exécutif communal, qui n'a pas changé depuis l'an dernier: maire, John Buchs; adjointe au maire, Lucienne Jeanneret; conseillers municipaux, Gérald Aeschlimann, Denis Gerber, René Lautenschlager, Francis Miserez et Robert Niklès. (comm, de)

TRAMELAN

Nouvelle baisse de la population

Moins 72 unités dans la plus grande commune agricole du district

Considérée comme la plus grande commune agricole du district de Courtelary, Tramelan - comme ses localités voisines - n'échappe pas à une nouvelle baisse de sa population. Pour la première fois de son histoire, cette importante localité du Jura bernois se trouve en dessous de 4500 habitants, alors qu'il y a dix ans on dénombrait 5015 citoyens.

Il n'y a certes pas lieu de peindre le diable sur la muraille; mais si l'on sait que d'importants investissements ont été réalisés et que l'infrastructure dont dispose Tramelan est prévue pour plus de 5000 habitants, il y a matière à réflexions lors de l'octroi d'importants crédits.

Grâce à un rapport très détaillé fourni par le préposé à l'Office de la police des habitants et des étrangers, le Conseil municipal a pu prendre connaissance hier de la situation à Tramelan qui, si elle n'est pas plus mauvaise qu'ailleurs, est tout de même inquiétante.

La population résidente au 31 décembre 1987 est de 4468 unités, soit une diminution de 72 personnes par rapport à 1986, ou de 547 personnes si l'on remonte à 1978. Cette diminution est due principalement à une très forte augmentation des départs, problème qui a déjà fait en novembre dernier l'objet d'un rapport à l'autorité municipale. Une telle situation ne s'est jamais produite depuis plusieurs années.

MOUVEMENT DE LA POPULATION

Dans les augmentations d'effectifs, sur un total de 210, on dénombre 77 arrivées de Suisses, 80 arrivées d'étrangers, 8 par mariage, 45 naissances.

Dans la diminution de 282, on trouve 146 départs de Suisses, 74 départs d'étrangers, 18 par mariage et 44 décès. Au total, une diminution de 72 personnes.

On remarque que les naissances (45) compensent les décès (44), que les arrivées d'étrangers (80) sont à peu de choses près équivalentes aux départs (74). Si les départs par mariage (18) sont plus élevés que les arrivées (8), ce n'est pas encore là que l'on trouve une grande différence. Seule la diffé-

rence entre les départs et les arrivées de ressortissants suisses est inquiétante: 146 citoyens suisses ont quitté le bourg en 1987, contre seulement 77 arrivées.

Nul besoin de chercher midi à quatorze heures; ces départs sont essentiellement ceux de jeunes qui, après des études, ne trouvent pas de place de travail dans leur village; mais aussi de nombreux départs de familles entières qui, à la suite de la fermeture ou le transfert d'entreprises, se voient contraintes de s'établir ailleurs. Il est donc important que l'on mette l'accent sur le maintien des entreprises dynamiques et solides du

village, pour leur apporter le soutien qu'elles sollicitent.

DIVERSES RÉPARTITIONS

Du point de vue de l'état civil, on dénombre à Tramelan 2175 personnes mariées (-68 par rapport à 1986), 489 veufs(ves), divorcés(es) ou séparés(es) (+34), et 1804 célibataires.

En ce qui concerne les confessions, si 881 personnes sont de confessions diverses ou sans confession, on compte 2540 protestants et 1047 catholiques.

L'élément féminin est majoritaire avec 2313 personnes (-37), contre 2155 personnes du sexe masculin (-35).

Tout aussi intéressante est la répartition selon les origines. Ainsi, on dénombre 1171 ressortissants de la commune (-20) soit 26,2%; 1826 ressortissants bernois (+2) 40,9%; 1197 Confédérés (-54) soit 26,8%; et plus que 274 étrangers (+9) ou 6,1%, contre 340 il y a dix ans, ou encore contre 574 en 1968 (année record).

Relevons enfin que c'est en 1965 que la population atteignait son maximum à Tramelan avec 5790 habitants et que l'on enregistrait également le maximum de naissances (121) contre seulement 45 en 1986. Que nous réserve alors 1988 à la lecture de ces chiffres évocateurs? (vu)

Une «exclusivité» bernoise

Un poste d'orienteur professionnel réservé aux chômeurs

En principe, les services de l'emploi ne s'occupent pas en exclusivité des jeunes, mais aussi des adultes, d'autant que ces derniers sont toujours plus nombreux à s'adresser aux orienteurs (leur part aux consultations est passée de 10 à 25%). De plus, les services de l'emploi sont en permanence ouverts aux chômeurs; et pourtant, cela n'a pas empêché le canton de Berne, face à la crise de l'horlogerie, de consacrer en 1978 un poste d'orienteur professionnel aux chômeurs exclusivement.

Aucun autre canton suisse ne s'est d'ailleurs doté d'une institution comparable. Malgré un taux de chômage relativement peu élevé, l'orientation professionnelle des sans-emploi gardera en tout état de cause toute son importance; c'est ce que l'on peut lire dans un rapport présenté par le service d'orientation professionnelle à titre de contribution à la lutte contre le chômage de longue durée.

QUALIFICATION, FLEXIBILITÉ

Dans le canton de Berne, le nombre des chômeurs ne dépasse pas 1 pour cent de la population active. Ce serait pourtant une erreur grave que de juger le sujet sans importance. Les services qui s'occupent

de chômeurs sont toujours plus fréquemment confrontés à des problèmes de qualité. Bien qu'il y ait un grand nombre d'emplois vacants dans certaines branches, postes que l'on s'efforce en vain de donner à des professionnels qualifiés, un chômage de longue durée persiste malgré ces efforts.

La plupart des personnes concernées appartiennent à des groupes professionnels peu demandés. Elles sont souvent peu flexibles, trop spécialisées ou au contraire mal qualifiées.

Aujourd'hui, le marché de l'emploi pose des exigences élevées, sur le plan professionnel comme sur le plan personnel. C'est pourquoi la formation des adultes se trouvera à l'avenir au centre de la lutte contre le chômage.

Or, chez nombre de chômeurs, déjà durement éprouvés, la seule idée de retourner sur les bancs de l'école pour se perfectionner, idée associée aux problèmes d'organisation et aux expériences scolaires négatives, provoque l'angoisse. Si on tient compte des autres phénomènes psychologiques qui accompagnent le chômage, on comprend aisément que la volonté d'accéder à une certaine mobilité professionnelle ne peut pas être simplement exigée, elle doit bien souvent être

mobilisée au cours de multiples entretiens.

CUMUL DE PROBLÈMES

L'option d'un changement dans le domaine professionnel implique pour l'intéressé la nécessité d'informations et de documentation sur les différentes voies de formation et les possibilités de financement, sur les perspectives d'embauche et sur les lignes de tendances qui déterminent l'économie, mais aussi d'information sur soi-même.

C'est là que commence l'orientation à proprement parler, qui consiste bien souvent à exercer la rédaction de lettres de candidature et les entretiens de présentation. Il n'est pas rare qu'il faille y consacrer jusqu'à dix séances chez l'orienteur professionnel, car les sans-emploi sont nombreux à cumuler les problèmes privés, sociaux et psychiques. Il faut souligner que dans ce contexte, il n'y a guère de différence selon les classes sociales, car des personnes hyperqualifiées viennent elles aussi augmenter les rangs des chômeurs de longue durée. (oid)

Feu: 118

DISTRICT DE COURTELARY

Automobilistes de Corgémont: attention!

Suite à une décision de l'Office de la circulation routière, on procède ces jours à la pose de signaux d'interdiction de stationner, sur la route cantonale, au nord de l'ancien collège et de Centre-Village.

Les mesures d'interdiction deviennent exécutoires dès la mise en place des signaux. Il en résulte que les voitures stationnées à cet endroit se trouveront en infraction, leurs propriétaires étant passibles d'amendes.

Par ailleurs et simultanément, le

régime de zone bleue entre en vigueur pour les quelques places de parc-situées devant l'ancien collège, au sud de la fontaine communale.

Les usagers sont priés d'observer ces nouvelles dispositions, en tenant compte que la place Stauffer, à quelques pas de là, a été aménagée pour les stationnements de longue durée. A relever cependant que les véhicules non munis de plaques y seront considérés comme en infraction. (gl)

DISTRICT DE MOUTIER

Les questions du préfet Annoni

Affaire des procurations: contrôle effectué par correspondance

Me Mario Annoni, le préfet de La Neuveville chargé de mener l'enquête, dans la fameuse affaire des procurations prévôtoises, a envoyé ces derniers jours une lettre et un questionnaire à tous les électeurs ayant joué le rôle de représentants.

Chaque électeur ayant présenté la procuration d'une tierce personne, au bureau de vote des 28, 29 et 30 novembre 1986, est donc instamment prié de remplir un questionnaire. Ledit formulaire comporte trois questions: la première demandant aux personnes concernées si un(e) électeur(trice) leur a bien donné procuration pour voter à sa place lors des élections municipales de 1986. La deuxième porte sur le nom du ou de la votante par procuration, la dernière cherchant à savoir

si la procuration a été remise en main personnellement par l'électeur à son représentant. Dans le cas contraire Me Annoni s'enquiert de l'identité de l'éventuelle tierce personne ayant confié la procuration.

Les personnes concernées ont jusqu'au 31 janvier prochain pour renvoyer le questionnaire, dûment rempli. Si elle ne le font pas, elles seront appelées à comparaître, à la Préfecture de Moutier, devant Me Annoni.

Cette méthode d'investigation, par correspondance, le préfet neuvevillois l'a choisie de sa propre initiative, qui la juge plus rapide et plus simple. Les personnes concernées n'auront ainsi pas à se déplacer. De surcroît, cette manière de faire constitue en quelque sorte une réponse de Me Annoni, par les faits, à ceux qui l'accusaient d'utiliser des méthodes policières...

Relevons enfin que le secret sera respecté, le préfet ayant affirmé qu'il ouvrirait personnellement toutes les enveloppes contenant les questionnaires sus-mentionnés. (de)

MOUTIER

Une femme vice-maire

Pour 1988, le Conseil municipal de Moutier, dans sa première séance de l'année, a désigné Mme Chantal Méritat comme vice-maire. Elle est membre du RPJ (Ralliement des Prévoitons jurassiens). (kr)

GRAND CONSEIL

Près de 3 millions pour une piste cyclable

Si lors de sa session de février, le Grand Conseil bernois suit sa commission des transports, ce seront près de 3 millions de francs qui seront dépensés pour les cyclistes. Au cours de sa dernière séance, la commission a en effet approuvé un crédit d'engagement de 2,85 millions de francs pour la construction d'une nouvelle piste cyclable reliant Reutigen et Wimmis, annonce mardi l'Office cantonal d'information. (oid)



Secours suisse d'hiver

Vente d'étoiles

Le Secours suisse d'hiver vient en aide, depuis plus d'un demi-siècle, à des personnes ou des familles domiciliées dans les Montagnes neuchâteloises ou dans d'autres régions de notre canton.

Réservez, s.v.p., bon accueil aux écolières et écoliers qui se dévouent chaque année pour vous offrir l'étoile du Secours suisse d'hiver.

Votre achat est destiné à venir en aide en priorité à des habitants de La Chaux-de-Fonds qui ont besoin de secours ponctuels.

Prise de commandes à domicile depuis le mardi 12 janvier 1988.

Vente dans la rue le vendredi après-midi 15 janvier et le samedi matin 16 janvier 1988.

Vous avez encore la possibilité de faire un don au compte de chèques postaux 23-1984-3 Secours suisse d'hiver, La Chaux-de-Fonds et de témoigner ainsi votre solidarité à l'égard de nos concitoyens qui méritent un appui.

Soyez remerciés de votre bienveillance et de votre générosité.

Au nom du comité cantonal du Secours suisse d'hiver: J.-P. Renk, Y. Scheurer.

Essayez nos lentilles de contact
Maitres opticiens
Diplôme fédéral

von **gunten**

Av. Ld-Robert 23
039/23 50 44

Demande à acheter
horlogerie ancienne
montres, pendules, régulateurs, outillages, fournitures, layettes et livres sur l'horlogerie d'Alfred Chapuis.
J.-F. Niklaus, Neuchâtel.
☎ 038/36 17 95 ou 25 32 94

offres d'emploi

Cabaret-Dancing La Boule d'Or

cherche dame ou monsieur pour vestiaire vendredi et samedi.

Téléphoner
au 23 31 22 ou se présenter
avenue Léopold-Robert 90

installateurs sanitaires qualifiés

Nous engageons tout de suite ou à convenir

Faire offres à:

A. Ortlieb & L. Hirschy SA,
Courtils 21, 2016 Cortaillod,
☎ 038/42 15 55

Mécanicien de précision

en Suisse allemande
comme deuxième domicile

Voulez-vous être promu?

Type de travail:

pièces détachées, petites séries, prototypes.

Elargissez vos connaissances professionnelles; nous vous en donnons la possibilité.

Contactez M. J. Schölly.

Nous sommes prêts à vous trouver une chambre ou un appartement.

Mahog AG, im Schossacher 19,
8600 Dübendorf, ☎ 01/820 00 68

howeg  gastro ag

Voudriez-vous faire partie de notre équipe en qualité de

conseiller de vente

pour les cantons de Neuchâtel, Jura et Jura bernois?

Si oui, vous appartiendriez à notre organisation d'achats et vous en seriez l'une des personnes clef. Vous auriez le souci de satisfaire les clients HOWEG de votre rayon.

Votre principal objectif sera de convaincre de plus en plus de cafetiers, restaurateurs, hôteliers et responsables de restauration de collectivités des avantages qu'offre la HOWEG.

Après un stage d'introduction, vous serez constamment soutenus par notre chef de ventes régional ainsi que par notre direction des ventes pour garantir le succès escompté.

Votre travail actuel dans la gastronomie, représentation ou par exemple comme cuisinier, serait un excellent point de départ pour faciliter ce changement d'activité.

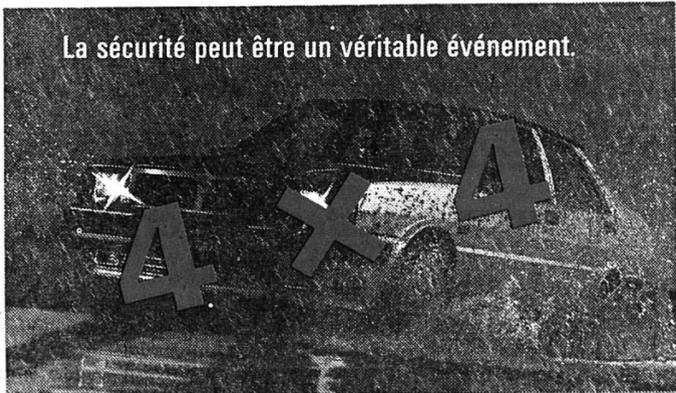
Si cette nouvelle situation vous tente, nous vous prions de nous faire parvenir vos documents usuels, votre curriculum vitae, votre offre de candidature manuscrite ainsi qu'une photographie récente à notre service du personnel ou adressez-vous directement à:

Maxime-E. Schmutz, directeur des ventes
HOWEG GASTRO SA, organisation d'achats pour la gastronomie suisse, 2540 Granges/SO,
☎ 065/51 21 51

Lancia Prisma Intégrale

la technologie
des champions du monde de rallye...

La sécurité peut être un véritable événement.



Surtout lorsqu'elle est si attrayante.



Six ans de garantie anticorrosion

Nouveau: Prisma Intégrale 2000 i.e. avec traction permanente.

GARAGE
DES **3** ROIS SA

La Chaux-de-Fonds, Bd des Epitaphes 9, Tél. 039 26 91 81
Le Locle, Rue de France 51, Tél. 039 31 24 31

Répartition asymétrique de la puissance sur les roues avant (56%) et arrière (44%). Puissant moteur de 21 avec injection électronique, 111,5 ch, 185 km/h.

LANCIA PRISMA 
INTEGRALE

Fr. 26 600.-

SGA/MPG

Notre société, spécialisée dans la publicité extérieure, recherche pour la succursale de Neuchâtel,

A. une responsable du service ordonnancement

Ce poste cadre requiert une excellente formation de base (diplôme de l'école supérieure de commerce ou titulaire du CFC), ainsi que la dactylographie et de bonnes à très bonnes connaissances d'allemand. Quelques années d'expérience sont souhaitables.

Notre future collaboratrice, responsable d'un petit team de travail, sera mise au courant par la responsable actuelle du poste durant quelques mois.

B. une collaboratrice pour le service ordonnancement

Nous demandons une bonne formation de base (diplôme de l'école supérieure de commerce ou titulaire du CFC), la sténo-dactylographie, de bonnes connaissances d'allemand et quelques années d'expérience.

Nous offrons des places stables, un travail intéressant et varié dans une ambiance agréable, ainsi que toutes les prestations d'une entreprise moderne et dynamique.

Les offres détaillées, avec curriculum vitae, photo récente et prétentions de salaire sont à adresser à la direction de la Société générale d'affichage, rue des Fahys 15, 2000 Neuchâtel, à l'attention de M. J.-F. Bulgheroni.

M

NEUCHÂTEL
- FRIBOURG

désire engager pour sa succursale de
Tavannes

vendeur-magasinier

pour le rayon laitier.

Formation assurée par nos soins.

Nous offrons:

- place stable
- semaine de 41 heures
- nombreux avantages sociaux

Société coopérative MIGROS Neuchâtel-Fribourg
service du personnel, tél. 038 35 11 11
case postale, 2074 MARIN

Pour compléter notre force de vente sur le Haut du canton et dans le cadre du développement de nos affaires, nous recherchons un

vendeur en immobilier

- de formation commerciale
- expérience dans la vente indispensable
- âge idéal: 35 à 45 ans

Discrétion assurée. Il sera répondu à chaque offre.

Adresser offres de services manuscrites avec curriculum vitae, photographie et copies de certificats à:

HABITATIONS POUR TOUS SA

Agence pour le canton de Neuchâtel et le Jura bernois
51, rue des Moulins
2004 Neuchâtel - ☎ 038/25 94 94

Liquidation totale
VENTE DE L'USINE PAR LE PROPRIÉTAIRE
Autorisée par la préfecture du 23 oct. au 31 janv.

RABAIS: 30/50%

SALONS PAROIS
Chambres à coucher

MEUBLES
GRABER
RUE DE LA SERRE 116
EX-USINE MOVADO

Petits meubles
Tapis

Un peu d'antimythes sur l'histoire jurassienne

Chercher les héros

On prête volontiers aux Jurassiens, et de manière plus accentuée encore aux Ajoulots, un esprit frondeur et contestataire. Dans la mesure où il résulterait en partie des affinités avec la France, cet esprit frondeur s'accompagne d'un penchant cocardier dont on n'a que trop d'exemples depuis quelques années. Faut-il attribuer à cette propension la facilité avec laquelle certains mythes se sont incrustés dans l'histoire au point que les mettre en doute revient à manifester une attitude iconoclaste du plus mauvais patriotisme ?

Le plus bel exemple concret se rapportant à l'introduction ci-dessus est celui du serment de Morimont. Selon d'aucuns, en 1826, les futurs patriotes que sont Xavier Stockmann, Auguste et son frère Louis Quiquerez et Olivier Seuret, se retrouvant dans les ruines d'un château féodal situé sur sol français, à un jet de pierre de la frontière suisse de Vendlincourt, soit à Morimont, auraient « juré de délivrer le Jura de l'oligarchie bernoise ».

Une plaque commémorative rappelle cet événement. Elle ajoute « au risque de la vie et la liberté, ils ont tenu leur serment en 1830 ». Cette plaque, dont la date de création est inconnue, est détenue par le Musée historique de Berne auquel le curé de Vendlincourt,

l'abbé Seuret, l'aurait remise dans les années 1880.

Bien des dirigeants autonomistes, évoquant les origines du séparatisme, font remonter celui-ci à ce serment. Pour cela, ils ignorent délibérément de citer la fin du texte de la plaquette, qui démontre que le serment aurait été réalisé quatre ans plus tard, par l'instauration du régime démocratique effectivement établi dès 1830 dans le canton de Berne.

Outre cette omission troublante, les historiens soulignent qu'il n'est nulle part mention du serment de Morimont, entre 1826 et 1864, à la mort de Xavier Stockmar. On a peine à admettre qu'un serment jugé aujourd'hui aussi important ait pu être tenu, dans un Jura alors bouillonnant politiquement, sans susciter aucune mention dans la

presse et dans les libellés assez virulents qui y paraissaient.

UN ÉCLAIRAGE FALOT POUR UN ÉVÉNEMENT CAPITAL

D'ailleurs, en 1868, à l'inauguration du buste de Xavier Stockmar, son acolyte Auguste Quiquerez évoque brièvement l'épisode de 1826. Dans son histoire de « la réunion de l'ancien évêché de Bâle au canton de Berne », le même Quiquerez rappelle aussi la réunion de Morimont, à laquelle Seuret et Louis Quiquerez ont participé fortuitement, tous deux étant alors au service de la Hollande et en permission dans le Jura. Voilà qui ne donne guère de cet événement l'image d'un serment patriotique dont on l'affuble aujourd'hui quant au Dr E. Ceppi, dans son livre consacré à « Xavier Stockmar et la petite histoire » paru en 1931, il rappelle avoir vu la plaque de laiton sur laquelle était gravée l'inscription, en 1870 encore, fixée à un arbre.

L'historien Victor Erard, dans les deux tomes qu'il consacre à Xavier Stockmar, n'évoque qu'en quelques lignes ce « serment de Morimont » parlant de « conciliabule tenu dans l'esprit patriotique

exaltant de l'époque ». L'historien exempt de passion a donc du mal à comprendre qu'un fait présenté aujourd'hui comme aussi capital que le serment de 1826 soit resté sans mention aucune pendant plus de quarante ans. Cela donne de ce « serment » plutôt l'apparence d'une boutade d'étudiants...

PIERRE PEQUIGNAT AUSSI ?

Mais on peut observer que d'autres héros historiques d'aujourd'hui n'en avaient guère les contours à leur époque. Le plus remarquable à ce titre est sans doute le tribun et chef des insurgés paysans Pierre Péquignat, exécuté sur la place de l'Hôtel-de-Ville en 1740 par le bourreau du prince-évêque Jacques-Sigismond de Reinach. De lui non plus il n'est guère question pendant... près d'un siècle après son exécution. La célèbre chanson des « Petignats » date de 1830, sa version patoise de 1850 et leurs naissances entrent parfaitement dans l'esprit de l'époque.

Quant à savoir si leurs paroles traduisent une réalité, voilà qui ferait un beau travail de recherche pour un historien sachant se doter d'une bonne dose d'antimythes...

V. G.

Actes de barbouillages

Le Gouvernement condamne

Le Gouvernement jurassien reprouve tout acte qui sort du débat démocratique et met en cause le droit de chacun d'élaborer et de proposer des projets susceptibles de participer au développement du Jura. C'est de manière sérieuse et dans la sérénité que les instances communales et cantonales doivent être en mesure d'en étudier les avantages et les inconvénients.

A cet égard, le gouvernement condamne avec fermeté les récentes actions de barbouillages liées au projet d'aménagement d'un terrain de golf sur la commune des Bois. Les voies démocratiques sont ouvertes à toutes les personnes concernées pour faire valoir leurs opinions sans qu'elles recourent à des actes qui relèvent de la lâcheté et qui entravent les efforts de développement du Jura. (rpju)

Représentants de l'Etat nommés pour l'Hôpital de Saignelégier

Les délibérations du Gouvernement

Au cours de sa première séance hebdomadaire de l'année, le Gouvernement a désigné, pour la période de fonctions'étendant jusqu'au 31 décembre 1990, les représentants de l'Etat aux Conseils de direction de l'Hôpital régional de Delémont et de Saignelégier.

Pour l'Hôpital de district de Saignelégier, il a désigné Mmes Agnès Bourquard-Coullery, Les Breuleux, Marie-Louise Paratte-Jobin, Saignelégier et MM. Rodolphe Ackermann, Les Cerlatez et Gérard Cattin, Les Bois.

Le Gouvernement a en outre décidé la mise en vigueur au 1er mars 1988 des arrêtés du Parlement du 18 décembre 1987 octroyant des subventions aux communes mixtes de Bascourt et de Lajoux pour la construction de leurs homes médicalisés. Les arrêtés du Parlement octroyent des subventions cantonales de 2.310.000 francs pour la construction du home de Bascourt et de 1.531.000 francs pour celle du home de Lajoux.

SEMI-DÉTENTION

Se fondant sur l'ordonnance fédérale modifiée en décembre 1985 relative au code pénal suisse, par arrêté, le Gouvernement a étendu aux peines d'emprisonnement et de détention allant jusqu'à six mois le régime d'exécution des peines sous la forme de semi-détention. Il n'était jusqu'ici prévu que

pour des peines allant jusqu'à trois mois.

Le Gouvernement a octroyé pour leurs activités annuelles une subvention de 30.000 francs à la Société d'équipement de la région d'Ajoie et du Clos du Doubs (Sedrac), une autre de 25.000 francs à l'Association pour la défense des intérêts du Jura (ADIJ) et une troisième de 3000 francs à la section jurassienne de la Fédération romande des cosmomatrices.

FEMME NOTAIRE

Sur proposition de la commission cantonale des examens de notaire, le Gouvernement a par arrêté délivré le brevet de notaire de la République et canton du Jura à Geneviève Cattin de Delémont.

Le Gouvernement, vu les décisions de l'assemblée communale de Saint-Ursanne du 27 octobre 1987, a décidé d'accorder le droit de cité de la République et canton du Jura et de la commune de Saint-Ursanne à Rolf Buegin, ressortissant allemand et Walter Zoppe, ressortissant italien.

(Imp, rpju)

Contre le tabac: l'ivresse des affaires

Denicoteam, les Francs-Maçons du sevrage

Trois Jurassiens ont mis au point un système original pour cesser de fumer. Ils ont créé une amicale d'anciens fumeurs qui se spécialise dans les investissements à haut risque et développe une très grande solidarité entre les membres, selon certains principes de la franc-maçonnerie. Les membres de Denicoteam - c'est le nom du club - paient une cotisation de 150 francs par mois, soit l'équivalent de deux paquets de cigarettes par jour. Un club apparemment unique en Suisse.

A l'origine de l'amicale, Christian Mathez, agent d'assurances et ancien entraîneur de football, Pierre Willemin, droguiste, et Etienne Beuret, chef de l'économat du canton du Jura. Les trois comparses ont arrêté de fumer en suivant un traitement homéopathique. « Mais il nous manquait un pari, une forte motivation », explique Christian Mathez. D'où un règlement interne très strict.

Durant la première année de sociétariat, les membres du club perdent la totalité de leurs cotisations, soit 1800 francs, s'ils recommencent à fumer. Perte limitée à 50%

la deuxième année, à 40% la troisième, et ainsi de suite.

« Pour empêcher nos membres de craquer, précise Mathez, nous avions besoin d'un système très rigoureux. Un système qui repose toutefois sur la confiance, et non sur la délation. »

FRANCS-MAÇONS, POURQUOI PAS ?

Les salariés sont admis sans condition. En revanche, Denicoteam n'accepte qu'un représentant de chaque profession libérale. Car « le sociétaire, précisent les statuts, devra privilégier les autres sociétaires sur le plan des relations

commerciales ». Mathez ne conteste pas que ce système soit inspiré de la franc-maçonnerie: « Nous ressemblons aux petits frères, mais si cela nous empêche de fumer, pourquoi pas ? »

Lorsque l'objectif de 20 sociétaires sera atteint, les cotisations se monteront rapidement à plusieurs dizaines de milliers de francs. Les membres de Denicoteam envisagent d'acheter des actions, de jouer en bourse, de se lancer dans des affaires immobilières, voire de jouer à la roulette. Raisonnement des fondateurs: « De toute façon, cet argent serait parti en fumée ! »

A cela s'ajoute une aide interne, par exemple le cautionnement d'un crédit lorsqu'un membre voudra agrandir son commerce.

RIEN POUR LES FUMEURS

La lutte antitabac n'apparaît guère dans les statuts. Les membres de Denicoteam veulent d'abord se convaincre, sensibiliser leurs proches, voire favoriser la création d'associations semblables en

Suisse. « Dans notre pays, constate Mathez, il existe des dizaines d'établissements pour soigner les alcooliques. Mais un médecin n'envoie jamais un fumeur faire une cure en montagne. Rien n'est prévu pour eux. Les gens doivent donc se prendre en charge. »

UNE PREMIÈRE

En Suisse, il existe des centaines de groupes antitabac. Mais à Berne, au siège de l'Association tabagisme, on n'a jamais entendu parler d'une telle amicale. « Nous sommes favorables à tout ce qui va à l'encontre du tabac, souligne sa porte-parole. Mais leurs cotisations me paraissent un peu élevées ! »

Les fabricants de cigarettes suivent avec attention la lutte antitabagisme. Responsable de l'information du groupe Burrus, Joseph Triponez affirme que cette nouvelle idée ne l'inquiète guère. Les marchands de tabac ont d'autres chats à fouetter. (BRR)

Jean-Claude Rennwald

CELA VA SE PASSER

Spectacle à Saignelégier

Ueli Locher et Olivier Nicola interprètent « Le monte-plats » d'Harold Pinter, mis en scène par Patrice de Montmollin. Ils sont invités par la Société des Amis du théâtre samedi 16 janvier, à 20 h 30, à l'Hôtel de Ville de Saignelégier.

On pourra suivre le voyage intérieur de Ben et Gus. Deux hommes, dans un sous-sol (espace symbolique d'un lieu clos, retiré, abrité...) doivent accomplir le « travail » dont ils sont souvent chargés par un commanditaire mystérieux.

« Le monte-plats » est une expression exemplaire du thème auquel Harold Pinter cherche, de pièce en pièce, à donner forme dramatique, celui de la menace et de la terreur qu'elle ne peut qu'inspirer, sous la forme d'une tragi-comédie. On rit certes, mais rit-il bien celui qui rira le dernier ? (comm)

FRANCHES-MONTAGNES

Une vaillante nonagénaire à Saignelégier

Hier, Mme Juliette Wermeille-Pelletier a fêté ses nonante ans. La nonagénaire est née aux Breuleux le 12 janvier 1898.

C'est en 1932 qu'elle quitta son village natal pour venir à Saignelégier s'occuper du ménage de Marius Wermeille, garde-police qui venait de perdre sa seconde femme (d'origine alsacienne), lui laissant trois filles en bas âge. Fort heureusement, il fit de sa nouvelle compagne sa troisième épouse, donnant ainsi une nouvelle maman à ses trois filles, orphelines de mère. De cette union sont nés deux enfants: un garçon appelé Marius (comme le père) décédé à l'âge de 4 ans et une fille appelée Paulette.

C'est avec un admirable dévouement et une tendre affection que Mme Wermeille, élevée dans le bien, les trois filles de son mari comme sa propre enfant.

La nonagénaire est encore très alerte. Elle a l'œil vif et une excel-

lente mémoire. Veuve depuis 27 ans, elle vit d'une manière autonome dans la maison familiale. Elle fait des tricots, joue aux cartes dans le club des « Bons-vivants » et participe avec plaisir à la « Vie montante ».

Dimanche, pour marquer ce bel anniversaire, une messe a été célébrée à la chapelle de l'Hôpital Saint-Joseph et un repas de fête a réuni une trentaine de convives (ax)

LAJOUX

Après un incendie

Dans un communiqué, le juge d'instruction du district des Franches-Montagnes informe que, dans l'incendie qui a eu lieu dans les environs de Lajoux, dans la nuit de samedi à dimanche dernier, il n'existe pour le moment pas d'indices selon lesquels un acte criminel aurait été commis

CARNET DE DEUIL

LE NOIRMONT. - M. André Cujean, ancien fermier aux Chenevières est décédé à son domicile du Noirmont dans sa 64e année. Né à L'Etivaz dans le canton de Vaud, il vint aux Franches-Montagnes en avril 1965 pour tenir une ferme aux Chenevières. Il s'était marié avec Mlle Henriette Gétaz le 6 février 1954; le foyer a eu la joie d'avoir deux filles et un garçon. Frappé par la maladie en 1986, il prit une retraite forcée et vint habiter Le Noirmont. C'est avec foi qu'il supporta son mal. C'était un homme de paix. (z)

CORNOL

Collision

Un accident de circulation est survenu, hier vers 13 h 30, dans le village de Cornol. Un camion qui descendait des Rangiers a entrepris le dépassement d'un autre camion en stationnement, au moment où une automobile arrivait en sens inverse. Les trois véhicules ont été endommagés.

MONTSEVELIER

Nouveau conseiller communal

Suite à l'élection de Mme Madeleine Bréchet, comme maire de la localité, le poste qu'elle occupait au Conseil était vacant et c'est M. Marcel Chételat qui a été élu tacitement, en tant que représentant du pdc. (kr)

COURGENAY

Voitures embouties

Vers 13 h 15, hier, une collision par l'arrière est survenue entre trois véhicules à Courgenay, à la Pierre-Percée, provoquant des dégâts uniquement.

**Café «Zaun» sans caféine
et «Extra-léger»
250 g -.50 de moins**

Offre spéciale du 13.1 au 19.1

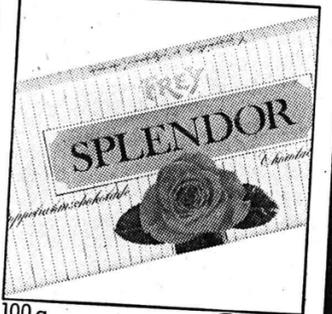


Exemple: Zaun
(en grains)
250 g ~~290~~ **240**

En grains ou moulu (100 g = -.96)
*et emballé sous vide

**Chocolat suisse
Splendor et Frey Blanca**

Multipack du 13.1 au 19.1



100 g
~~120~~ **-.95**

A partir de 2 tablettes au choix

Autres offres spéciales:

Multipack du 13.1 au 19.1

**Tous les potages
en sachets**

-.20 de moins

Exemple: Minestrone

85 g ~~1.-~~ **-.80**
(100 g = -.94,1)

A partir de 2 sachets au choix

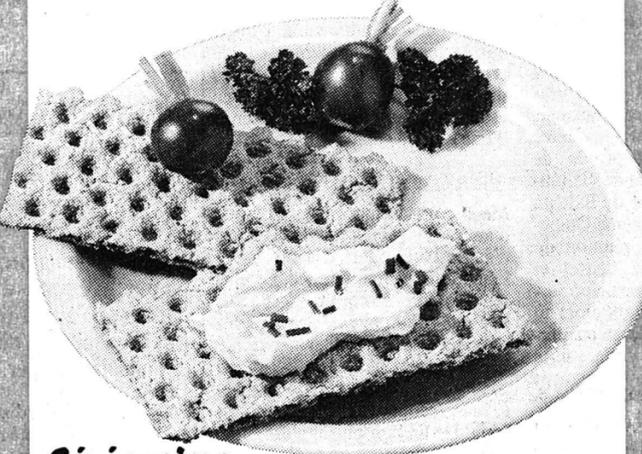
Offre spéciale du 13.1 au 16.1

Bananes de 1ère qualité

Le kg **150**

**Promotion fraîcheur!
Séré maigre**

La fraîcheur et la légèreté du séré vous mettent en train et sont tout à l'avantage de votre silhouette, que vous le dégustiez nature, agrémenté de fruits ou assaisonné selon votre goût! Plein d'énergie et d'une fraîcheur incomparable... pour vous plaire.



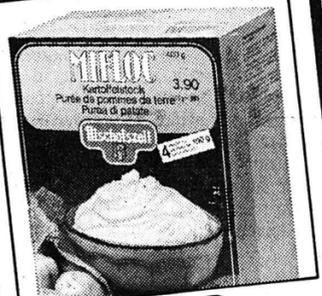
Séré maigre

Offre spéciale du 13.1 au 19.1

250 g ~~-.85~~ **-.70** 500 g ~~1.60~~ **1.30**
(100 g = -.28) (100 g = -.26)

**Purée de pommes
de terre Mifloc
150 g -.30 de moins
4 x 100/110 g -.90 de moins**

Offre spéciale du 13.1 au 19.1



Exemple:
4 x 100 g ~~390~~ **3.-**

(100 g = -.75)

**Filets Gourmet
à la provençale
surgelés**

Offre spéciale du 13.1 au 19.1



400 g ~~570~~ **460**

(100 g = 1,15)

**Oranges Navels
d'Espagne**

Offre spéciale du 13.1 au 16.1



Le filet de 2 kg

~~190~~

(1 kg = -.95)

**Miniplantes fleuries
en pots de céramique**



Le pot

~~3.-~~

Autres offres spéciales:

Offre spéciale du 13.1 au 19.1

Séré à la crème
150 g ~~1.25~~ **-.95**
(100 g = -.63,3)

Séré demi-gras
250 g ~~1.40~~ **1.10**
(100 g = -.44)

Offre spéciale du 13.1 au 16.1

Cake tyrolien
340 g ~~3.50~~ **280**
(100 g = -.82,4)

Offre spéciale du 13.1 au 16.1

Chou-fleur d'Italie
Le kg ~~190~~

Offre spéciale du 13.1 au 26.1

**Aproz nature,
medium et Cristal**
1 litre ~~.50~~ **-.40**

MIGROS

immobilier



À VENDRE ou À REMETTRE
(pour raison de santé)

cabaret-dancing hôtel

Situation frontière Suisse-France,
près du Locle

Cabaret-dancing de 80 places
Bar américain de 40 places
Carnotzet de 20 places
17 chambres (34 lits)
Terrasse de 100 places
+ parking

Agencement de luxe
effectué en 1986

Possibilité
de gérance libre

Gilbert Philpona à disposition:

BERNARD NICOD

26, av. de la Gare Tél. 021/204061

1001 LAUSANNE



À LOUER
pour le 30 avril 1988

Magnifiques appartements

dans immeuble en construction
2½ et 4½ pièces, quartier sud-ouest
de la ville, cuisine complètement
agencée, conciergerie, ascenseur.

GÉRANCE CHARLES BERSET
La Chaux-de-Fonds
Jardinière 87 - ☎ 039/23 78 33

SNGCI

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ NEUCHÂTELLOISE
DES GÉRANTS ET COURTIERS EN IMMEUBLES



À LOUER
pour date à convenir

Appartements

de 3 pièces, dans immeuble
complètement rénové, chauffage central,
salle de bains, appartement remis
totalement à neuf, rue Numa-Droz

Appartement

de 3 pièces, dans immeuble moderne,
tout confort, ascenseur, service de
conciergerie, rue Croix-Fédérale

Appartements

de 3 pièces, dans immeubles rénovés,
chauffage central ou individuel, salle de
bains, rues du Parc et Doubs

Service de conciergerie

pour trois immeubles, appartement de
trois pièces à disposition, chauffage
central, salle de bains, rue du Parc

GÉRANCE CHARLES BERSET
La Chaux-de-Fonds
Jardinière 87 - ☎ 039/23 78 33

SNGCI

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ NEUCHÂTELLOISE
DES GÉRANTS ET COURTIERS EN IMMEUBLES

ALPHA

Agence immobilière Boudry
☎ 038/42 50 30

A vendre aux Ponts-de-Martel

joli appartement de 4½ pièces

grand balcon, prix exceptionnel

Surprise no 2

Multipack du 13.1 au 26.1

**Tous les délices pour chats
Topic Gourmet**

A partir de 2 boîtes
au choix, ~~.85~~ **-.65** l'une

100 g



offres d'emploi

Fiduciaire, membre ONEC/ASE, Neuchâtel
ouest cherche

collaborateur(trice)

- expérience fiduciaire, comptabilité, fiscalité, révision,
- si possible réussi examen préliminaire à un diplôme supérieur,
- esprit d'initiative,
- indépendance dans le travail,
- âge idéal 28 à 35 ans,
- libre tout de suite ou à convenir.

Nous offrons:

- rémunération appropriée,
- possibilité de devenir partenaire,
- travail varié.

Faire offres avec curriculum vitae sous chiffres
G 28-573879 Publicitas, 2001 Neuchâtel.

Gerfico SA, bureau fiduciaire
cherche pour date à convenir

secrétaire-comptable

avec expérience si possible dans
les domaines fiduciaires et fiscaux,
sachant prendre des responsabi-
lités et travailler de manière indé-
pendante.

Les personnes intéressées voudront
bien adresser leur offre de services
avec curriculum vitae à la
Direction de Gerfico SA,
Bassin 14, 2001 Neuchâtel.

Entreprise de scierie -
charpente - menuiserie

engage tout de suite ou pour date à convenir

**1 charpentier
qualifié**

Pour tous renseignements s'adresser à
J.-C. Perrin, Constructions de villas et cha-
lets, 1462 Yvonand, ☎ 024/31 15 72



LE CLUB ALPIN SUISSE
Section La Chaux-de-Fonds

a le pénible devoir de faire part à ses membres du décès de

Monsieur

René EMERY

membre vétéran entré au CAS en 1925
Ancien président de la section de 1959 à 1969
Président d'honneur

Tous ses amis garderont de René le souvenir d'un homme bon et généreux qui aimait profondément la nature et la montagne et dont la vie tout entière a été vouée à sa chère section de La Chaux-de-Fonds.

Afin d'honorer sa mémoire, les membres sont priés de se retrouver au Centre funéraire le jeudi 14 janvier 1988, à 10 heures.

IN MEMORIAM

Antonia CODELLO-MORRAS

1987 - 6 janvier - 1988

Une messe à son souvenir sera célébrée à la chapelle de la Mission catholique italienne, rue du Parc 47, jeudi soir 14 janvier à 18 h 45.

Sa famille
Av. Léopold-Robert 100

LE FC SONVILIER

a le pénible devoir de faire part du décès de

Madame
Simone MÉROZ

épouse de notre président d'honneur M. Lucien Méroz.

Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.

Pompes funèbres Arnold Wälti
Epargne 20 Tél. (039) 28.22.64
Jour et nuit - Cercueils - Transports
Formalités - Prix modérés

IN MEMORIAM
1968 - 1988

Madame

Germaine BANDELIER

20 ans déjà que tu nous as quittés chère épouse et maman, mais ton souvenir reste toujours vivant.

Ton époux et tes enfants.

Réceptions
des
avis
mortuaires:
jusqu'à
22 heures

REMERCIEMENTS

La famille de

MADAME EDITH VOIROL

très touchée de l'affectueuse sympathie qui lui a été témoignée pendant ces jours de deuil, exprime à toutes les personnes qui l'ont entourée, ses sentiments de profonde et sincère reconnaissance.

Les présences, les messages, les dons et les envois de fleurs lui ont été un précieux réconfort.

SAINT-IMIÉ, janvier 1988.

MONTMOLLIN

Très touchée de l'affection que vous lui avez témoignée et du réconfort que vous lui avez apporté, la famille de

MADAME GERMAINE BLATTER
née ALLENBACH

prie à chacun d'accepter ses sincères remerciements.

Votre soutien lui a été d'autant plus précieux que Noël était à la porte.

MADAME SUZANNE FROIDEVAUX ET FAMILLE,

très touchées par l'hommage rendu à leur cher époux et parent

**MONSIEUR
GEORGES FROIDEVAUX**

expriment leur profonde reconnaissance à toutes les personnes qui ont pris part à leur deuil, par leur présence, messages, envois de fleurs et dons, leur apportant le réconfort de leur amitié et de leur sympathie.

Veillez et priez, car vous ne savez ni le jour ni l'heure à laquelle le fils de l'homme viendra.

Marc 13 v. 37

Pierrette Gabus et Billy Schübepach;
Monsieur et Madame Francis Juillard-Boillat;
Monsieur et Madame Bernard Juillard-Giorgini;
Madame Désirée Gabus, ses enfants, petits-enfants et arrière-petite-fille;

Les descendants de feu Paul Juillard;
Les descendants de feu Albert Vuilleumier;
Jean-Pierre L'Eplattenier, son ami,

ont le grand chagrin de faire part du décès de

Madame

Francine GABUS

que Dieu a rappelée à Lui subitement dans sa 44e année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 11 janvier 1988.

La cérémonie aura lieu au Centre funéraire jeudi 14 janvier, à 11 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: Pierrette Gabus
Confédération 25.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

VILLERS-LE-LAC



Madame Jean Anguenot, son épouse;
Emmanuelle et Alain Pavy;
Carole et Pierre Berthet,

ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur

Jean ANGUENOT

survenu le 12 janvier 1988 dans sa 54e année.

Les obsèques auront lieu le jeudi 14 janvier à 14 h 30 en l'église de Villers-le-Lac.

La famille vous prie de bien vouloir l'excuser de ne pas recevoir.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

Je lève mes yeux vers les montagnes
d'où me viendra le secours.

Ps 121.1

Monsieur Francis Rubin;
Madame et Monsieur Elisabeth et André Meyrat,
ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur René RUBIN

Buraliste postal retraité

leur cher papa, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a repris à Lui dans sa 86e année après une courte maladie.

Selon le désir du défunt, l'incinération a eu lieu le mardi 12 janvier 1988 dans l'intimité de la famille.

Les personnes qui désirent honorer sa mémoire peuvent penser à l'Hôpital du district à Saint-Imier, ccp 23-1105.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART,
LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

Vous tous qui nous avez entourés, par votre présence, votre message, votre envoi de fleurs ou votre don et qui avez pris part au deuil de notre cher époux, papa, grand-papa, arrière-grand-papa et parent

**MONSIEUR
CLÉMENT L'EPLATTENIER**

nous vous remercions profondément pour ces témoignages qui sont un tel réconfort dans ces moments de séparation et nous vous prions de croire à toute notre reconnaissance.

EDITH L'EPLATTENIER,
MARCEL L'EPLATTENIER,
NELLY L'EPLATTENIER
ET FAMILLE

**LE COMITÉ D'ORGANISATION DU FESTIVAL
ÉQUESTRE NATIONAL, TRAMELAN (CHNT)**

a le profond regret de faire part du décès de

Monsieur
Roland KOHLI

président d'honneur, père de M. René Kohli, président en charge.

Le défunt a consacré toute son énergie et ses dons d'organisateur à cette manifestation nationale durant vingt-deux ans. A sa famille vont nos sincères condoléances.

LE LOCLE

C'est dans le calme et la confiance que sera votre force.

Esaïe 30, v. 15

Madame Huguette Matthey-Benoit:

Jean-Bernard Matthey, son amie Chantal Jeanrenaud et leurs enfants Laurent, Romain et Lauren,

Pierre-Alain et Marilyn Matthey-Golay et leurs enfants Ludovic et Dorothee, à La Sagne,

Eric Matthey,

Anne-Marie Matthey et ses enfants;

Monsieur Luther Matthey, à La Brévine, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants;

Madame veuve Willy Benoit-Perrin, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Gaston MATTHEY

leur très cher époux, papa, beau-père, grand-papa, fils, frère, beau-fils, beau-frère, oncle, parrain, neveu, cousin, parent et ami, enlevé à leur tendre affection, dans sa 56e année.

LE LOCLE, le 12 janvier 1988.

Veillez et priez, car vous ne savez ni le jour, ni l'heure où le Seigneur viendra.

Matth. 24, v. 42

Le culte sera célébré jeudi 14 janvier, à 14 heures, au Temple du Locle.

Il n'y aura pas de cérémonie au Centre funéraire.

Le corps repose à la chambre mortuaire de l'Hôpital du Locle.

Domicile de la famille: Jeanneret 40
2400 Le Locle.

Selon la volonté du défunt, prière de ne pas envoyer de fleurs, mais de penser aux Perce-Neige, ccp 23-4234-6.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART,
LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

**Les Boucheries-Charcuteries
Gaston Matthey**

Jeanneret 17 - Le Locle

et

Pierre-Alain Matthey

Crêt 79 - La Sagne

seront fermées mercredi 13 et
jeudi 14 janvier pour cause de deuil.

TAVANNES

Madame et Monsieur Pierre Graber-Schwob et leurs enfants, à Renan;

Madame et Monsieur Harm Van Rijn-Schwob et leur fille, à Treley;

Monsieur et Madame Pierre Schwob, à Neuchâtel;

Mademoiselle Yvonne Büttiker, à La Tour-de-Peilz;

Monsieur Michel Fern, à Jérusalem;

Monsieur Roger Augusto, à Tavannes,

ainsi que les familles parentes et alliées ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Théodore SCHWOB

leur cher père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, parrain, cousin, parent et ami qui s'en est allé à l'âge de 90 ans.

TAVANNES, le 9 janvier 1988.

Général-Voirol 17.

L'enterrement a eu lieu dans l'intimité de la famille au cimetière de Saint-Imier.

En sa mémoire, on peut penser à Terre des Hommes au secours de l'enfance meurtrie, Lausanne, ccp 10-8736-0.

Cet avis tient lieu de faire-part pour les personnes involontairement oubliées.

Une présence
Un message
Une fleur
Un don

Autant de témoignages qui m'ont touchée pendant ces jours de pénible séparation, lors du décès de ma chère maman

**MADAME
GERMAINE BARTH**

Merci de votre amitié.
Merci de m'avoir réconfortée.

HUGUETTE MAILLARD

Suisse romande

- 10.55 Demandez le programme!
- 11.05 Petites annonces
- 11.10 Nous y étions
- 12.00 Petites annonces
- 12.05 Stalag 13 (série)
17^e épisode.
- 12.30 1000 fr. par semaine
- 12.45 TJ-midi
- 13.10 Cœur de diamant (série)
43^e épisode.
- 13.40 Mystère, aventure
et boules de gomme
- 16.05 Lance
et compte (série)
8^e épisode.
- 16.55 TJ-flash
- 17.00 4, 5, 6, 7... Babibouchettes
- 17.15 Vert pomme
- 17.40 Zap hits
- 18.00 Alf (série)
Les idées claires.
- 18.35 Top models (série)
8^e épisode.
- 19.00 Journal romand
- 19.20 24 paquets
- 19.30 TJ-soir
- 20.05 A bon entendeur

France 1

- 6.45 Bonjour la France!
- 9.30 Dorothée matin
- 11.30 On ne vit
qu'une fois (feuilleton)
- 12.00 Midi flash
- 12.02 Tournez... manège
- 12.30 Midi flash
- 12.55 Météo
- 13.00 Journal
- 13.30 La Bourse
Les pronostics du tiercé.
- 13.35 Haine et passions (série)
- 14.20 C'est déjà demain (série)
- 14.45 Club Dorothée
- 17.30 Jacky show
- 17.58 Flash info
- 18.00 Mannix (série)
La nuit.
- 19.00 Santa Barbara (série)
Jade rapporte à Laken et
Ted ce qu'elle a dit à Steve.
- 19.30 La roue de la fortune
- 19.55 Tirage du tac-o-tac
- 20.00 Journal
- 20.30 Météo
- 20.35 Tapis vert
- 20.40 Tirage du loto

a2 France 2

- 6.45 Télématin
- 9.00 Récité A2
- 11.25 La vallée
des peupliers (série)
8^e épisode.
- 11.55 Météo - Flash info
- 12.05 Les brigades
du Tigre (série)
La fille de l'air.
- 13.00 Journal
- 13.45 La saga du parrain (série)
5^e épisode.
- 14.40 Récité A2 après-midi
- 17.20 Au fil des jours (série)
Jusqu'au bout.
- 17.50 Un DB de plus
- 18.10 Flash info
- 18.15 Ma sorcière
bien-aimée (série)
La vérité, rien que la vérité.
Endora jette un sort à la
broche que Jean-Pierre
vient d'offrir à Samantha.
- 18.45 Des chiffres et des lettres
- 19.05 INC
- 19.10 Actualités régionales
de FR3
- 19.35 Maguy (série)
A votre bunker messieurs
dames.
Quand les Boissier se
retrouvent avec un abri anti-
atomique dans le jardin, ce-
la fait l'effet d'une bombe.
- 20.00 Journal

FR3 France 3

- 11.55 Flash 3
- 12.00 En direct des régions
- 13.00 Astromatch
- 13.30 La vie à plein temps
- 14.00 Décibels
- 14.30 L'île du bout
du monde (feuilleton)
Au cours d'une prome-
nade, Jackie découvre la
cachette de Diem.
- 15.03 On va gagner
- 16.30 Ciné-hits
- 17.03 Studio folies (feuilleton)
La foudre a frappé trois
fois.
Pénélope souffre d'une al-
lergie qui la couvre de bou-
tons.
- 17.30 Amuse 3
- 18.30 Arthur,
roi des Celtes (feuilleton)
Cause commune.
Une épizootie se répand
parmi le bétail anglo-
saxon.
- 19.00 Le 19-20 de l'information
- 19.10 Actualités régionales
- 19.52 Il était une fois la vie
Les os et le squelette.
- 20.03 La classe
Avec H. Aufray.

Suisse alémanique

- 16.10 Was aus ihnen geworden ist
- 16.55 Vorsicht Gift, film
- 17.40 Gutenacht-Geschichte
- 17.50 Lassies neue Freunde
- 18.15 Karussell
- 18.55 Actualités régionales
Titres du Téléjournal
- 19.30 Téléjournal - Sport
- 20.05 Kampf der Tiger
Téléfilm de D. Wedel.
- 21.50 Téléjournal
- 22.05 Patinage artistique
Championnats d'Europe.

ARD Allemagne 1

- 15.30 Avec la caméra
- 16.15 Oma, Opa, Mama, Papa,
- 16.45 A gauche et à droite
de l'Equateur
- 17.15 Téléjournal
- 17.25 Programmes régionaux
- 20.00 Téléjournal
- 20.15 Zwei wie Katz und Maus
Film de M. Apted.
- 21.55 Patinage artistique
- 22.30 Le fait du jour
- 23.00 Chicago story

ARD Allemagne 2

- 13.15 Rendez-vous au théâtre
- 15.55 Informations
- 16.00 Heidi
- 16.25 Hals über Kopf
- 16.55 Informations régionales
- 17.10 L'illustré-télé
- 17.40 Die Wicherts von nebenan
- 19.00 Informations
- 19.30 Hitparade im ZDF
- 20.15 Sigles D et DDR
- 21.00 Dynasty
- 21.45 Journal du soir
- 22.10 Entretien avec le dalai-
lama
- 22.40 Patriot ohne Vaterland

ARD Allemagne 3

- 17.00 Avanti! Avanti!
- 17.30 Telekolleg
- 18.00 Rue Sésame
- 18.30 Immer Kathi
- 19.00 Journal du soir
- 19.30 Schlaglicht
- 20.05 Die Rückkehr
von Sherlock Holmes
- 21.00 Actualités
- 21.15 Freudenthal
et sa synagogue
- 22.15 Gertrude Stein

Suisse italienne

- 12.15 Sport ieri e oggi
Hockey su ghiaccio.
- 16.00 Telegiornale
- 16.05 Rivediamoli insieme
- 17.30 Per i ragazzi
- 18.45 Telegiornale
- 19.00 Il quotidiano
- 20.00 Telegiornale
- 20.30 Il commissario Kress
- 21.25 TTT
- 22.25 Telegiornale
- 22.35 Mercoledì sport
Pattinaggio artistico.

RAI Italie 1

- 9.35 Occhio al superocchio
- 12.05 Pronto... è la RAI?
- 13.30 Telegiornale
- 15.00 Scuola aperta
- 16.00 Big
- 18.05 Ieri, oggi, domani
- 20.00 Telegiornale
- 20.30 Sei delitti per Padre Brown
- 21.30 Biberon
- 22.15 Telegiornale
- 22.25 Mercoledì sport

SKY CHANNEL

- 8.35 Get set, go
- 9.35 New music
- 10.35 Love in the morning
- 12.35 UK despatch
- 12.55 Another world
- 13.50 Paris to Dakar rally
- 14.00 Ask Dr. Ruth
- 14.35 Bondstec movie time
- 15.05 Transformers
- 15.30 Bailey's bird
- 16.00 Pop formule
- 17.00 The DJ Kat show
- 18.00 Batman
- 18.30 I dream of Jeannie
- 19.00 My favourite martian
- 19.30 Time tunnel
- 20.25 A country practice
- 21.30 Police story
- 22.30 Ford snow report
- 23.35 Paris to Dakar rally
- 23.50 Roving report 1988
- 0.20 Pop formule

RTN-2001

- Radio neuchâteloise
- Littoral FM 90.4 - Val-de-Ruz FM 97.6 - Vidéo 2000 103.2 - Basse-Areuse 91.7 - Coditel 100.6 - Montagnes neuchâteloises 97.5.
- 5.55 Café complet
 - 6.00 Flash-Infos neuchâtelois
 - 6.45 Infos neuchâteloises
 - 7.00 Infos SSR
 - 7.15 Météo
 - 7.30 Flash-Infos neuchâtelois
 - 8.00 Flash-Infos SSR
 - 8.15 Revue de presse
 - 8.45 Naissances
 - 9.00 Ouvert le matin
 - 10.00 Claire à tout faire
 - 11.00 Flash-Infos SSR
 - 11.30 Déjeuner-show
 - 12.15 Infos neuchâteloises

Déjeuner-show

L'homme est immuable. la formule innove. Ecoutez Déjeuner-show avec Jean-Marc, de 11 h 30 à 14 h 30. Jeux, dédicaces, le tout assainonné par le play-boy maison.

- 12.30 Dedicaces
- 14.00 Flash-Infos SSR
- 14.30 Micro-passion
- 15.30 Jeunesse-loisirs
- 16.00 Flash-Infos neuchâtelois
- 17.00 Flash SSR
- 17.05 Memento cinéma
- 17.10 Hit parade
- 18.05 Météo
- 18.30 Journal du soir
- 18.57 Régional news and events
- 19.15 Magazine culturel
- 19.50 Coup d'envoi
- 22.30 Infos SSR
- 23.00 Musique de nuit

La Première

- 9.05 Petit déjeuner. 10.05 5 sur 5.
- 12.30 Midi première. 13.15 Interactif.
- 14.30 Melody en studio.
- 15.15 Histoires à frémir debout.
- 16.10 Les histoires de l'Histoire.
- 16.40 Lyrique à la une. 17.05 Première édition avec B. Favre.
- 17.50 Portrait réflexe. 19.05 L'espadrille vernie. 20.05 Atmosphères. 22.40 Noctuelle.

Espace 2

- 9.05 Quadrillage. 10.00 Les mémoires de la musique. 11.30 Entrée public. 12.00 Billet de faveur. 13.00 Musimag. 14.05 Cadenza; thème: M Reger. 15.00 Portrait journalier. 16.05 A suivre. 16.30 Appoggiature. 18.05 Magazine 88. 19.00 Jazz.Z. 19.20 Novitads. 19.30 Per i lavoratori italiani. 20.05 Le concert du mercredi. 21.45 Concert-café. 22.40 Démarge. 0.05 Notturmo.

Suisse alémanique

- 9.00 Palette. 11.30 Le club des enfants. 12.00 Rendez-vous. 12.30 Journal de midi. 13.15 Revue de presse. 14.00 Mosaïque; Gedankenflug. 14.30 Le coin musical. 15.00 Moderato. 16.30 Le club des enfants. 17.00 Welle eins. 18.00 Journal régional. 18.30 Journal du soir. 19.15 Sport-télégramme; le forum du mercredi. 20.00 Spasspartout.

France musique

- 6.00 Musique légère. 6.30 Prélude. 7.07 Demain la veille. 9.08 Le matin des musiciens. 11.15 Cours d'interprétation. 12.07 Jazz d'aujourd'hui. 12.30 Concert. 14.00 Acousmathèque. 14.30 Rosace. 15.00 Portraits en concert. 17.30 Le temps du jazz. 18.00 Aide-mémoire. 18.30 Dictionnaire. 18.50 Le billet de... 19.07 De vous à moi. 20.30 Concert.

Fréquence Jura

- 7.30 L'info en bref. 7.45 Revue de presse. 8.00 Journal. 8.10 D'une heure à l'autre. 9.00 L'info en bref. 9.10 D'une heure à l'autre. 11.00 Info en bref. 11.05 L'apéro. 12.15 Info JU. 12.30 RSR 1. 17.05 Zéro de conduite. 18.00 Info RSR 1. 18.30 Info JU. 18.45 Mille-feuilles. 19.00 Fréquence jazz. 20.00 Couleur 3.

Radio Jura bernois

- 9.00 Musique aux 4 vents. 10.00 Mercredi magazine. 12.15 Le coup de fil du Journal du Jura. Activités villageoises. 12.30 Midi première. 12.45 La bonne occasion. 13.15 Interactif. 15.05 Musique aux 4 vents. 16.00 Gado-manie. Gado-maniac. 17.30 Parlons de tout et de rien. 18.00 Journal RSR 1. 18.30 Fréquence Jonathan. 20.00 Rétro parade. 21.00 RSR 1.



A 20 h 20
Inspecteur Derrick
Le canal. Avec Horst Tappert, Fritz Wepper. Des phares nous aveuglent et semblent vouloir percer à tout prix l'obscurité de la nuit en cet endroit très isolé de la ville. La voiture est là, immobile, au milieu du pont qui enjambe le canal, avec ses portières ouvertes et la clé de contact sur le tableau de bord. Photo: Horst Tappert et Helga Anderson. (tsr)



A 20 h 45
Sacree soirée
Invités d'honneur: Daniel Auteuil et Emmanuelle Béart. Variétés avec Bertignac et les Visiteurs, Stephan Eicher, Herbert Léonard, Alpha Blondy, Mireille Mathieu, Le Splendid, Boy George, Les Avions. Photo: Herbert Léonard. (tsr)



A 20 h 30
Le grand échiquier
La rentrée. Avec les Gipsy Kings - Des musiciens pour tous - Les violonistes Olivier Charlier et Augustin Dumay - Barbara Hendricks à Léningrad - Claudio Arrau à New York. Avec les invités Denis Morlière, Josseline Kominek, Cécile Pivrot, Evelyne de Grasset, Jane Manson, Jean Piat, le comique québécois Jean Lapointe et Zizi Jeanmaire. Photo: Barbara Hendricks. (fr3)



A 20 h 30
Les noces de Figaro
Opéra de Mozart avec Hermann Prey, Mirella Freni, Dietrich Fischer-Dieskau, etc. Au château du comte Almaviva, Figaro et Suzanne s'apprêtent à célébrer leurs noces. Mais le comte et Marceline essaient d'empêcher ce mariage. Photo: un extrait de cet opéra. (tsr)

- 21.25 **Télescope**
La maladie d'Alzheimer ou la mémoire brisée.
- 22.00 **TJ-nuit**
- 22.15 **Patinage artistique**
Libre couples, en différé de Prague.
- 23.05 **Ballerina**
L'alchimie.
Etre un grand danseur est une chose, créer un couple de danseurs réussi en est une autre.
- 0.05 **Bulletin du télétexte**

- 22.30 **Super sexy**
Jo, le routier - Séparation - Beaux parleurs - Interview hard: Serge Lama - Strips - Amateurs de petites culottes - Astro-sexe - Interview: Alban, star des films X.
- 23.30 **Journal**
- 23.55 **La Bourse**
- 24.00 **Panique sur le 16**

- 23.30 **Journal**
- 24.00 **Entrez sans frapper**

- 23.35 **Soir 3**
- Demain à la TVR**
- 11.30 Demandez le programme!
- 11.45 A bon entendeur
- 12.05 Stalag 13
- 12.30 1000 fr. par semaine
- 12.45 TJ-midi
- 13.10 Cœur de diamant
- 13.50 Le Virginien
- 15.10 Patinage artistique

À PROPOS

Une impardonnable distraction nous ayant fait manquer le «Pas de larmes pour Mao», nous avons cherché (et heureusement trouvé) un dérivatif dans la première émission consacrée aux championnats d'Europe de patinage artistique.

Le programme «court» des couples, où il n'est pas de mise de sauter à la Salchow, ou à l'Axel, a ceci de passionnant que les quelque 135 secondes de sa durée, la moitié d'une chanson, suffisent à chacun. A la patineuse et à son partenaire de nous donner un aperçu de ce qu'ils offriront dans la suite du concours, à l'initié ou au profane pour satisfaire l'œil et l'oreille.

Même si nous voyons une dizaine de fois la «spirale de la mort», ou les pirouettes obligatoirement intégrées au programme, leur exécution est tellement personnalisée qu'elle paraît nouvelle chaque fois.

Donc pas de lassitude, ce que Bernard Heimo n'a pas manqué de relever. Les couples russes, grands dominateurs de la spécialité, n'écrasent néanmoins pas leurs rivaux venus de Grande-Bretagne ou des deux Allemagnes. On notera au passage que les 2800 spectateurs n'ont pas exagérément ovationné leurs compatriotes.

En une petite heure, les téléspec-

tateurs passent du charme à l'enchantement. Aiment-ils la gymnastique artistique de haut niveau? Ils y ont droit. Leur goût se porte-t-il sur le ballet et la chorégraphie? Ils font partie de la fête. Pour peu qu'il ait la patience de suivre la caméra jusque sur le banc où les patineurs attendent le verdict des neuf juges, le curieux assistera à un petit défilé de mode. Il entendra le souffle des athlètes, les soupirs de satisfaction, ou de dépit.

Pour nous, une retransmission de cette qualité représente un spectacle total. Il satisfait même l'esprit, car on ne peut s'empêcher d'admirer ces jeunes couples, arri-

vés à une quasi perfection. Les meilleurs, nous les reverrons à Calgary, et aux championnats du monde, à Budapest. Ou déjà tout ces prochains soirs grâce à la TV romande, qui présentera aussi les individuels.

Bernard Heimo mérite une compliment: s'il n'a pas encore la maîtrise du regretté Bernard Vité, ses compétences s'affirment, et il a le bon goût de ne pas nous assommer de tous les détails techniques et musicaux fournis par les organisateurs tchèques. Emission recommandée pour ces prochaines soirées.

André Richon

À VOIR

Le librettiste de Mozart a édulcoré Beaumarchais

Après «Le mariage de Figaro» de Beaumarchais, FR3 nous offre l'opéra non moins célèbre de Mozart «Les noces de Figaro» qui en est directement issu. Mail il y a toutefois entre les deux œuvres de notables différences car Lorenzo Da Ponte, le librettiste du compositeur, a édulcoré Beaumarchais dans un souci très politique.

C'est au printemps de 1785 que Mozart avait proposé à son librettiste d'adapter pour l'opéra ce mariage de Figaro créé l'année précédente à Paris avec le scandale que l'on sait, puisque l'auteur

avait été emprisonné durant quelques jours à l'issue de la générale. Mais Da Ponte était bien trop malin pour ne pas voir les écueils de l'adaptation. Ce Juif vénitien qui avait été ordonné prêtre à 24 ans était arrivé à Vienne à 32 ans, en 1781, et il avait toujours recherché la compagnie des compositeurs à succès. Aussi, en 1783, avait-il fait la connaissance de Mozart alors âgé de 27 ans et dont il pressentait le génie.

La pièce de Beaumarchais ayant été interdite à Vienne par l'empereur Joseph II, Da Ponte,

en six semaines, mena à bien son livret et il le remit immédiatement à son souverain. ce dernier n'aimait guère Mozart qui n'avait écrit jusque là pour la scène que «L'enlèvement au sérail» et il était assez réticent. «Vous savez que j'ai fait interdire la pièce», fit-il remarquer à Da Ponte.

«Assurément, Majesté, répondit le Vénitien. Mais comme j'avais à écrire un opéra et non pas une comédie, j'ai dû supprimer plusieurs scènes, raccourcir la plupart et notamment tirer de chacune d'elles ce qui pourrait

offenser la dignité d'un théâtre impérial».

Mozart termina ses «Noces» le 29 avril 1786 et l'œuvre fut représentée trois jours plus tard en présence même de Joseph II qui avait obtenu à la cautionner. «Cet opéra m'a ennuyé», devait toutefois noter dans sa gazette le comte Zinzendorf qui faisait alors autorité en matière de critique musicale dans la capitale autrichienne. Les «Noces» ne rencontrèrent qu'un petit nombre d'admirateurs.

(FR3, 20 h 30 - ap)

L'Impartial ouvert sur... LA PHILOSOPHIE

Big Bang ou Big Brother? Une troisième voix est possible

Dans un précédent article, j'ai évoqué le risque de disparition des hommes. Tout est prêt pour un Big Bang insensé qui ramènera l'effectif de l'humanité à zéro. Les conflits en cours ou en préparation seraient résolus, faute de protagonistes. Ce n'est là que de l'esprit, prévision de quelque Cassandre trop imaginative; les milliards de dollars qu'ont coûté les 15 000 mégatonnes d'explosifs aujourd'hui disponibles n'ont été dépensés que pour rendre possible l'implosion finale de notre espèce.

Des événements récents donnent espoir; quelques-uns des puissants semblent prendre un meilleur conscience du péril. Le récent accord entre l'URSS et les USA n'est que partiel, insuffisant; peut-être camoufle-t-il des arrière-pensées inquiétantes; mais il est un premier pas dans la bonne direction. Il n'est pas tout à fait utopi-

que d'imaginer une Terre d'où aient disparu les armes nucléaires, puis un jour les armes chimiques, puis les autres; une Terre où le recours à la violence pour régler les conflits ait été enfin abandonné.

UN AUTRE DANGER

Tout serait-il alors parfait? Sans chercher à minimiser la nécessité des efforts pour écarter un suicide collectif de l'humanité, il nous faut songer à un autre danger: l'instauration d'un ordre humain si total que chacun y aura sa place assignée sans aucune possibilité de dévier de la route tracée. On peut aboutir à un monde où les hommes seraient amenés à se satisfaire d'un gavage de calories et d'images, ne se poseraient plus de questions, auraient perdu jusqu'au souvenir d'avoir combattu pour la liberté. Un Big Brother inconnu, inaccessible, impersonnel, réglerait dans tous ses détails le fonctionnement de la machine «humanité», machine où dix

milliards de pièces auraient leur place et leur rôle.

Ce danger n'est nullement imaginaire. Il est une des conséquences possibles de l'accélération du progrès technique.

Pendant longtemps, l'imagination des romanciers, des visionnaires, des utopistes, a gambadé loin devant la réalité. Les scientifiques, les techniciens ne parvenaient à réaliser qu'après un long délai les prouesses décrites par les auteurs de science-fiction. Jules Verne ou Aldous Huxley décriaient l'impossible provisoire.

Aujourd'hui, la course s'est inversée: les ingénieurs ou les biologistes rendent possibles des événements qu'aucun spécialiste de la futurologie n'avait encore évoqués. Un réel nouveau apparaît sous nos yeux, sans que notre réflexion ait eu le temps d'en saisir l'impact, d'en imaginer les conséquences.

Par Albert Jacquard

Jusqu'à présent nous ne nous sommes guère posés de questions à ce propos; toute technique permettant d'acquiescer des pouvoirs nouveaux ou de diminuer notre peine au travail était évidemment bénéfique.

Apprivoiser le feu, forger ou fondre le métal, utiliser l'énergie de la vapeur ou de l'électricité, voler dans les airs, vaincre l'une après l'autre les maladies, transmettre des signaux à la vitesse de la lumière, chaque technologie nouvelle était une étape sur un chemin glorieux. Nourri par l'avancée des connaissances scientifiques, le progrès technologique libérait peu à peu l'homme des servitudes naturelles; la finalité de la science était même, pour certains penseurs, l'accroissement sans fin du pouvoir des hommes. Ainsi Francis Bacon affirmait au début du 17^e siècle: «la science a pour objectif de réaliser tout ce qui est possible».

Au cours de notre siècle, nous avons pu faire des constats qui ont entraîné des réflexions moins optimistes. Comme en écho à l'affirmation de Francis Bacon, Albert Einstein, au soir d'Hiroshima, s'écriait: «Il y a tout de même des choses qu'il vaudrait mieux ne pas faire». Certains scientifiques ont alors retrouvé l'état d'esprit des «savants-philosophes» d'autrefois. Au lieu de se contenter de trouver des

réponses aux questions qui leurs étaient posées, ils se sont efforcés de poser les questions essentielles, celles qui dépassent les interrogations de l'instant et du lieu, celles qui élargissent le champ de vision et concernent des problèmes globaux.

Ces réflexions nouvelles tiennent compte d'une évidence qui avait été étrangement oubliée ou tout au moins passée sous silence: notre planète n'a pas des dimensions infinies. La mer peut absorber nos déchets, l'atmosphère peut diluer les gaz toxiques que nous produisons, mais ces capacités ont des limites. Or, un événement vient de se produire de façon si brutale, si inattendue, que nous préférons l'ignorer et continuer à raisonner et à agir comme avant. Ses conséquences sont si désastreuses que nous refusons de les regarder en face. Cet événement c'est le fait que, dans de nombreux domaines, nous avons atteint, parfois dépassé, les limites au-delà desquelles nous portons atteinte à l'équilibre de notre planète. La couche d'ozone mise en place au cours de milliards d'années et si précieuse pour nous protéger des rayons ultra-violet émis par le soleil, est à la merci des millions de «bombes» d'aérosols utilisés pour pulvériser parfums ou insecticides. Les océans sont si saturés de substances non dégradables, de mazout, d'ordures diverses, que leur couleur, vue de satellites, a changé en vingt ans. Nous savons maintenant que l'explosion d'une faible partie du stock d'ogives nucléaires disponibles entraînerait un changement définitif du climat; un «hiver nucléaire» succéderait au rythme des saisons.

L'OBJECTION DE CROISSANCE

Toutes ces évidences ont amené quelques hommes lucides à développer une idéologie faisant du progrès technique, non plus une panacée, mais une menace. De même que certains jeunes opposent à l'obligation militaire l'objection de conscience, ces scientifiques opposent à la fascination du progrès technique l'«objection de croissance». Pour eux la voie de la technique n'est pas une voie royale menant au triomphe de l'homme, mais une pente fatale aboutissant à une catastrophe qui engloutira l'humanité soit en une apocalypse nucléaire instantanée, soit en une lente asphyxie. La technique est, pour eux, maléfique.

Face à ces deux positions, les esprits forts adoptent facilement une attitude apparemment raisonnable en affirmant que la technique n'est ni bonne, ni mauvaise, mais neutre. Une découverte permettant la mise au point d'un nouveau procédé n'apporte en elle-même ni bien ni mal pour les hommes; ses conséquences dépendent de l'usage qui en sera fait. L'inventeur peut se laver les mains; l'outil qu'il a forgé aurait pu devenir bénéfique; s'il a été maléfique c'est qu'il a été utilisé par des inconscients ou par des pervers. Il semble alors naturel de classer les hommes en trois groupes: d'un côté les scientifiques, les techniciens, les inventeurs de tous poils qui fournissent de nouveaux moyens d'action, leur conscience est pure; d'un autre des décideurs, les politiques, les défenseurs de pouvoirs,

qui utilisent ces moyens sans réfléchir aux conséquences, leur conscience n'a d'autre horizon que leur intérêt égoïste; enfin la masse de ceux qui subissent sans comprendre et sans pouvoir choisir leur sort, ils sont au mieux inconscients.

INQUIÉTANTE AMBIVALENCE

En fait cette attitude trahit la réalité; celle-ci est beaucoup plus inquiétante. Les trois positions: la technique est bonne, la technique est mauvaise, la technique est neutre, reposent sur l'hypothèse implicite que la technique, faite par l'homme, est entre les mains de l'homme. Cette hypothèse est incompatible avec le processus qui a permis l'émergence de l'homme d'aujourd'hui. Celui-ci n'est pas une donnée de la nature, il est le résultat d'une longue transformation. La nature a fourni l'espèce Homo, puis Homo a progressivement créé Sapiens. Cette auto-construction est le résultat d'un jeu permanent entre la technique et l'homme, jeu au cours duquel chacun a produit l'autre. L'homme a su, progrès technique décisif, apprivoiser le feu, faire de cet ennemi un allié, un outil; le feu a fourni à l'homme un abri grâce auquel il a pu dormir en paix, développer les phases de sommeil paradoxal, mettre en place un cerveau mieux structuré. Son intelligence lui a permis de maîtriser la technologie du feu, cette maîtrise lui a permis de développer son intelligence.

Les hommes sont les enfants de leur fille, la technique; peut-on imaginer pire ambivalence!

Maîtriser l'évolution de la technique

Ces réflexions ne sont pas la marque d'un esprit chagrin en mal d'originalité. Elles correspondent à une recherche de lucidité. Il est significatif qu'elles aient été développées récemment, dans un ouvrage qui mérite une large diffusion (1), par un technicien qui sait de quoi il parle, Jacques Neiryck, professeur d'électrotechnique à l'école polytechnique de Lausanne. Il insiste sur un fait: dans la phase que vivent actuellement nos sociétés occidentales, nous avons délégué à la technique le soin de choisir la direction du progrès technique. Nous

admettons comme une évidence que ce progrès doit se poursuivre et nous applaudissons à chaque accroissement de la puissance de nos réacteurs, de la vitesse de nos avions ou de nos voitures, de l'habileté de nos robots. Et pourtant, que de drames en sont le prix, que d'hommes sont broyés! Il est temps de retourner à la maîtrise de l'évolution de la technique.

L'urgence est d'autant plus grande que cette accélération incontrôlée dans certaines sociétés s'accompagne d'une stagnation ou même d'un recul dans d'autres. L'aboutissement est un

fossé de plus en plus large entre les Nations: les plus riches, qui représentent moins du quart de l'effectif des hommes, accaparent 80 % des richesses produites par la Terre ou par l'effort des hommes. Encore ces pourcentages camouflent-ils la réalité car, à l'intérieur même des Nations les plus riches, une proportion élevée de la population vit dans le dénuement, parfois la misère.

(1) *Le Huitième jour de la Création*, Jacques Neiryck, Presses polytechniques romandes, Lausanne, 1986.



Très peu de pain...

Les dangers d'un monde dual

Selon les géographes, la dérive des continents a mis quelques centaines de millions d'années pour remodeler, à partir de l'unique continent initial, le visage actuel de la Terre. Il n'aura fallu que deux siècles pour que le décalage des caractéristiques démographiques des diverses populations transforme radicalement la carte de la planète, lorsqu'on y représente non plus les km² mais les millions d'hommes.

Tout se passe comme si de vastes gisements humains commencent à émerger du fond des continents les plus démunis, Inde, Asie du Sud-Est, Afrique, Amérique latine, et aussi du fond des groupes sociaux les plus pauvres. Dans l'humanité de demain ils occuperont une place correspondant non seulement à leur nombre, mais à leur jeunesse.

Nous allons tout droit vers un monde dual. D'un côté ceux qui vivent dans un environnement engorgé de richesses inutiles; ils disposent de prothèses artificielles leur permettant de multiplier l'acuité de leur sens et les performances de leur cerveau; ils connaissent la structure de l'étoile la plus lointaine; ils décrivent chaque milliardième de seconde du Big Bang qui a créé notre univers; ils construisent les ordinateurs dont

la mémoire est inépuisable et dont la vitesse de calcul n'est limitée que par celle de la lumière; ils modélisent les divers chemins possibles pour leur avenir et n'éprouvent qu'une satisfaction morbide dans le constat que la plupart de ces chemins mènent à la catastrophe.

De l'autre, ceux qui manquent de soins, d'eau, de nourriture, et qui vivent dans des sociétés engorgées d'hommes jeunes, inutiles et sans espoir.

L'IMPARDONNABLE PARIS-DAKAR

Ce déséquilibre est d'autant plus instable qu'il est connu de tous. Les Ethiopiens affamés apprennent par leurs transistors que les Européens ont, grâce à d'habiles manipulations génétiques, créé des races de vaches qui produisent deux fois plus de lait que la normale et que ce lait, dont on ne sait que faire, est transformé en huile pour machines. L'exemple limite de cette opposition entre deux mondes qui se côtoient et s'apprennent à se haïr est l'impardonnable rallye Paris-Dakar. Des Européens repus dépensent des sommes fabuleuses pour traverser sans les regarder les plus beaux paysages

du monde; ils risquent leur vie et leur santé pour montrer la supériorité de Kawasaki sur Suzuki; et font cette démonstration de stupidité sous les yeux de populations où des enfants meurent faute de médicaments ou de nourriture. Le fait que cette manifestation inacceptable de mépris des riches envers les pauvres puisse se reproduire en 1988 pour la dixième fois suffit à mesurer notre degré d'aveuglement.

Mais cela montre aussi notre capacité à empêcher les révoltes de se produire. Pour éviter les explosions, il suffit de multiplier les mesures lénifiantes, de détourner l'attention, d'enfermer chacun dans le carcan des opinions reçues, des idées toutes faites, des objectifs de survie individuelle. Cela commence à être le sort des plus démunis. Ils acceptent leur sort s'ils reçoivent, par charité, quelques sacs de céréales, et, en prime, le spectacle de quelques fous caracolant sur leurs motos...

PANEM ET CIRCENSES

Puis viendra le tour des plus riches. Nous serons victimes du procédé qui nous aura permis de momifier vivants les trois-quarts des hommes. Chez nous aussi, pour résoudre des problèmes



... mais des jeux idiots.

(bélinois AP).

immédiats, nous accumulerons les informations, les précautions. Pour améliorer notre «compétitivité» nous sélectionnerons les jeunes, nous les orienterons, nous ferons taire les non-conformistes.

Les ordinateurs sauront tout de nous, de notre ascendance, de notre patrimoine génétique, de nos performances, de nos aptitudes. Et, au nom de la nécessité du progrès, chacun devra occuper la place que des savants calculs auront démontré être la meilleure. Le réseau des ordinateurs sera le Big Brother de l'humanité.

Décider qu'elle humanité nous voulons être

Ce monde-là est possible. Chaque jour nous acceptons de, pas à pas, nous en approcher. Comment l'éviter? D'abord en prenant conscience de nous-mêmes, en portant sur chaque homme, quel qu'il soit, un regard lucide, donc émerveillé. Émerveillé, car cet homme a reçu le pouvoir de participer à sa propre construction. Ce qu'est l'homme d'aujourd'hui, la nature l'a permis,

mais l'homme, au cours des millénaires, l'a réalisé. Les pouvoirs dont il dispose, c'est à lui qu'il les doit. Cette longue émergence de l'humanité s'est faite peu à peu, sans objectif. Aujourd'hui, nous sommes devenus si efficaces, qu'il nous faut, avant tout, fixer la direction de notre évolution. L'urgence est de décider quelle humanité nous voulons être. A.J.